DE

L'INDUSTRIE

MANUFACTURIÈRE

EN FRANCE.

Les règles invariables de l'économie politique nous montrent la production, sous quelque forme qu'elle se fasse, comme le résultat combiné d'une demande pour la consommation et d'une production équivalente faite par un consommateur futur, conditions sans lesquelles le produit ne pourrait ni être créé, ni entrer dans la circulation. Toutes les mesures qui d'un côté provoqueront le besoin ou le goût d'un article, et qui de l'autre exciteront ou développeront une production correspondante, pour en faire les frais, accroîtront la richesse et la puissance du pays. Ce système, simple dans ses principes, le serait également dans son application; mais malheureusement les hommes qui se succèdent au pouvoir, cédant aux exigences ou aux sollicitations des producteurs spéciaux, ont bien rarement compris que les protections ou les faveurs accordées à une industrie ne devaient jamais attaquer les sources d'une autre production en entravant une consommation correspondante. Les prohibitions et les droits protecteurs exa-

gérés, les représailles de peuple à peuple, les impôts sur les matières premières et sur les subsistances, agissent en sens inverse de l'esprit d'entreprise et d'invention. Condamnée presque à réagir sur elle-même, la nation n'obtient dans la carrière de l'industrie, ni les succès, ni les profits qu'elle était appelée à recueillir dans le commerce général du globe. Jamais cette vérité n'a été si bien manifestée que par l'exposition de l'industrie dont la clôture vient d'avoir lieu.

Dans l'état avancé de civilisation où la France est arrivée, les efforts de ses divers gouvernemens n'ont pu parvenir à faire rétrograder l'intelligence du pays; mais ils en ont souvent suspendu et comprimé l'essor. Incapables ou inhabiles, les hommes d'état ont préféré combattre et repousser le mouvement intellectuel plutôt que de se mettre à sa tête et d'entreprendre de le guider dans les voies du bien. Cette tâche eût été plus facile et plus profitable au pays; mais elle eût été accompagnée d'un travail incessant, appelant chaque jour les méditations du pouvoir sur les améliorations possibles. Aussi les charmes du repos, le besoin de cette quiétude qui s'excuse soi-même en disant que tout est bien comme il est, et que le mieux serait difficile à obtenir, l'ont-ils toujours emporté. L'on a préféré les peines matérielles du combat, au trouble d'esprit qu'il eût fallu éprouver pour sonder les plaies de notre état social. On a laissé le soin de ces recherches aux étrangers que le désir de s'éclairer a conduits chez nous, et pour bien connaître les bases sur lesquelles reposent la fabrique lyonnaise et nos relations commerciales à l'étranger, c'est aux enquêtes du parlement anglais ou aux rapports de MM. George Villiers et John Bowring que nous devons recourir.

La question vitale, la question importante à l'occasion de l'exposition, celle par conséquent dont on s'est le moins occupé, c'est de savoir, de chacun de ces produits si brillans, si parfaits quelquefois, quelle quantité nous envoyons à l'étranger, quelle matière première ou quels nouveaux moyens de consommation et de jouissance ces envois nous procurent et quelle grande impulsion le commerce extérieur, ce principe de vie des grands états, en reçoit chez nous.

Une réponse banale, toute prête aux questions que nous faisons, c'est qu'un grand peuple doit être, à lui-même, son premier consommateur, et qu'il suffit qu'il exporte tout juste de quoi payer certaines matières premières que son sol ne lui fournit pas. Telle est du moins la pensée secrète qui dirige nos conseils. On perd de vue la question de puissance politique dont la portée est si grande. On n'aperçoit pas que le mauvais vouloir des états du nord et de l'est de l'Europe est empêché par le seul fait de l'exiguité de leur commerce et de leur marine, et faute de res-

sources suffisantes, tandis que l'Angleterre et la France, plus favorisées, mais cette dernière à un moindre degré, trouvent le moyen de faire face aux exigences d'une situation politique qui occupe tant d'hommes et absorbe tant de capitaux. Cependant c'est ici que nous entendons dire qu'il serait heureux que nous fussions arrivés à produire, par la betterave, au lieu de dix millions de kilogrammes, les quatre-vingts millions de sucre que la France peut consommer. On ne réfléchit pas que ce serait condamner au feu cent mille tonneaux de nos navires marchands et renvoyer à d'autres emplois huit à dix mille de nos meilleurs marins, en affaiblissant d'autant les moyens si précieux dont la défense de l'état dispose.

La meilleure, la plus sûre excitation de notre production industrielle, est tout entière dans la science des débouchés. Ce produit est parfait, mais à quels consommateurs s'adresse-t-il? Quel est le peuple éloigné qui, pour l'acquérir, viendra nous offrir quelqu'autre denrée utile, quelque moyen de satisfaire de nouveaux goûts? Dans la grande revue des nations qui se partagent la surface de la terre, quelles sont celles qui ont recours à nos travailleurs si laborieux, si intelligens, pour suppléer à l'imperfection des arts producteurs chez elles? Quels objets nous offrent-elles en échange? Quelles entraves, enfin, nos lois douanières n'apportent-elles pas à des communications dont la réciprocité seule assure les avantages et la durée? Telles sont les pensées qui se pressaient dans notre esprit en parcourant ces longues salles où les merveilles de notre fabrication étaient étalées, et combien notre joie eût été grande si, au lieu des écriteaux qui indiquaient les achats de quelques objets de luxe pour la liste civile, nous eussions vu sur quelque étoffe, sur un assortiment de quincaillerie, sur un produit simple, mais d'un bon usage : Ceci est destiné à l'Amérique espagnole, au Levant, aux Indes-Orientales! Nous aurions pensé alors que l'industrie française était dans la bonne voie. Quelque grande qu'ait été la munificence du roi et de sa famille, c'est bien autre chose d'avoir les peuples pour consommateurs. Mais le but de l'exposition était-il de nous faire faire la revue des sources de notre prospérité et des causes qui peuvent assurer l'existence des travailleurs? non certainement, et pour s'en convaincre, il faut jeter un regard sur le principe de nos expositions publiques, et sur les motifs qui à diverses époques les ont fait renouveler.

Les fêtes publiques sont un des besoins les plus vifs des peuples dans l'état de civilisation. Associant la nation entière dans un concours vers un but unique, les solennités que l'état institue appellent toutes les classes à y figurer suivant le rang qu'elles occupent. Pour la multitude, le plaisir est d'autant plus grand que chacun y est à la fois acteur et spectateur. Ce-

pendant il faut un motif pour de telles réunions, les hommes ne sont guère conduits à s'assembler que pour rendre hommage à la Divinité, honorer la mémoire de quelque grand citoyen, ou célébrer la commémoration d'un évènement qui a exercé une certaine influence sur la situation du pays. Les jeux scéniques, rétribués par ceux qui y assistent, rentrent, aujourd'hui, dans la classe des réunions domestiques. En France et surtout à Paris, les cérémonies religieuses, dont pendant tant de siècles l'importance a été si grande, ont cessé d'être un lien commun entre tous les habitans. L'on ne trouve donc plus, à cette heure, que le principe politique qui soit en possession de provoquer les assemblées du peuple et de le faire participer aux cérémonies commémoratives de quelque évènement que l'on veut célébrer.

Ce sera un sujet digne de remarque que l'affaiblissement progressif de la foi politique qui, dans un court espace de temps, fait perdre tout intérêt, pour les assistans, à la circonstance qui a donné naissance à la fête publique. Ainsi, depuis la révolution française de 1789, les gouvernemens qui se sont succédé ont eu à cœur de perpétuer par des cérémonies le souvenir de leur origine et d'en fèter l'anniversaire. Mais bientôt chacun d'eux, faussant à son tour les principes sur lesquels sa naissance s'était appuyée, a vu le mépris du peuple flétrir et glacer les pompes dont le spectacle pouvait bien encore entraîner la foule, mais la laissait indifférente à la question morale qui en avait provoqué l'institution. C'est en vain que les rites se préparent et que les sacrifices se dressent avec appareil, quand la croyance s'est évanouie. L'histoire de nos fêtes, depuis la fédération de 1790 jusqu'à la commémoration actuelle de juillet, de leur établissement en harmonie avec le vœu populaire, des phases d'enthousiasme, d'indifférence, de conviction, de mépris, par lesquelles toutes celles qui sont aujourd'hui anéanties ont successivement passé, cette histoire, disons-nous, ne serait pas un des chapitres les moins piquans de notre grande histoire politique; car ce serait le tableau complet des variations de la conscience des hommes que les changemens de fortune ont tour à tour fait arriver au pouvoir.

Quoi qu'il en soit, l'idée d'associer aux revues et aux exercices militaires, qui composent la meilleure part de ce que nous appelons des fêtes publiques, l'exposition des productions de l'industrie manufacturière française, remonte à 1798. François de Neufchâteau, ministre de l'intérieur, sous le gouvernement du directoire, voulut la faire concourir à la célébration de la fondation de la république. On était encore alors sous l'influence des mœurs d'apparat et du langage emphatique qui caractérisaient la transition des habitudes brutales de la convention à l'époque plus positive et

plus laconique de l'empire. La république française avait vu la première coalition se dissoudre, et une partie des puissances de l'Europe faire acte de reconnaissance. La fortune britannique maintenait seule une lutte que la présence de Bonaparte en Égypte devait rendre d'autant plus vive, et dans laquelle on vit bientôt rentrer, avec elle, Naples, la Russie et l'Autriche. Les évènemens de cette époque avaient un caractère de grandeur que toutes les merveilles de l'empire n'ont pu faire oublier, et le ministre, par son appel à l'industrie, voulait prouver à l'Europe que cinq années de guerre extérieure, combinées avec les maux de l'anarchie intérieure, n'avaient pas eu le pouvoir de modérer l'élan du génie producteur de la nation française. Le gouvernement décerna des médailles aux fabricans qui lui parurent mériter cette distinction, et annonça le projet de rendre périodiques et annuelles les expositions dont l'essai venait d'être tenté.

Ce n'est cependant qu'après l'avènement au consulat du grand capitaine du siècle, que la seconde exposition eut lieu. Ouverte le 19 septembre 1801, elle fut encore associée aux fêtes de la fondation de la république et concourut heureusement avec la signature des préliminaires de la paix avec l'Angleterre. L'année suivante à la même époque, une troisième exposition devait être la dernière qui fût consacrée au nom de la conquête de la liberté. L'empire était aux portes, avec son cortège de nouvelle noblesse, de princes, de ducs, de maréchaux, de sénateurs et de grands fiefs; et, quand en septembre 1806 une nouvelle exposition s'ouvrit, depuis deux ans, un ordre de chose tout nouveau régnait sur la France étonnée. Les idées avaient rétrogradé bien au-delà de la célèbre nuit du 4 août 1789, et les médailles décernées par les pairs des concurrens, par des hommes libres et indépendans, ne furent plus le seul mobile qui conduisit les industriels à s'associer au grand inventaire des richesses de la nation.

Il sera difficile aux hommes qui n'en ont pas été témoins, de comprendre l'influence puissante qu'exerçait alors la présence de Napoléon. Ses éclatantes victoires, ses gigantesques travaux, ses fortunes diverses, les entreprises colossales dans lesquelles il avait engagé la France, solidaire désormais de sa réussite, tout en lui agissait sur ceux qui venaient à l'approcher. Heureux qui obtenait un mot, un regard, une approbation; plus heureux ceux à qui il décernait quelque distinction flatteuse, car à lui moins qu'à tout autre souverain on eût osé proposer de récompenser la médiocrité. Napoléon, préoccupé de certaines fausses opinions pour la grandeur et la prospérité du pays, déçu peut-être par les rêves de son ambition particulière, avait, malheureusement, conçu l'idée que l'industrie peut s'improviser, que ses progrès peuvent se commander, que la répul-

sion du travail étranger suffit à développer le travail national, et il ne s'aperçut pas qu'en bornant la consommation française aux produits français, il paralysait l'excitation d'améliorer, et nous laisserait devancer par tous nos rivaux. Cette grande faute ne lui a pas été révélée, car l'exposition de 1806 a été la seule de l'empire. Elle fut brillante, il est vrai ; mais on eût pu craindre que les désastres des années qui précédèrent la restauration, l'ignorance des progrès que les arts mécaniques faisaient ailleurs, et les maux de l'invasion joints aux discordes civiles, ne fussent un jour près d'accabler les forces productives de l'industrie française, si le courage et le génie de la nation étaient choses qui pussent être anéanties.

Le gouvernement de la restauration, dominé par un esprit de retour vers l'ancien état politique de la France, sentait cependant la nécessité de se concilier les classes dont l'influence avait grandi dans le corps social pendant trente années de révolution. Il eut recours aux expositions des produits de l'industrie. Deux eurent lieu sous Louis XVIII, la troisième sous Charles X, car, depuis Napoléon, le chef de l'état est associé à la pensée de ces grandes solennités. C'est vers lui que se dirigent les vœux, c'est de lui qu'émanent les encouragemens, les récompenses et les faveurs. Les appréciations se combinent entre le ministre dirigeant et le jury qu'il a nommé. La situation sociale, les recommandations puissantes, entrent en considération avec le mérite et l'habileté. La modestie, qui attend sauvagement que l'on aille à elle, a tort, comme c'est à peu près le cas dans toutes les choses de ce monde, et les hommes honorables qui donnent leur avis sur les concurrens font assurément de leur mieux pour ne point commettre d'injustice.

Les trois expositions de la restauration ne se rattachent plus, comme autrefois, à une commémoration publique; elles ont été des actes politiques isolés, conseillés par M. Decazes et par M. de Villèle, pour rapprocher du trône les industriels du pays. Il fallait bien, à l'occasion, leur témoigner quelque intérêt, accorder à ceux qui se montraient dévoués, des honneurs qui eussent l'apparence de n'être pas de simples faveurs. On cherchait, dans l'urbanité du souverain, le moyen de faire quelque conquête qui prouvât que l'on avait des amis en dehors des courtisans.

L'exposition qui vient de se clore est un acte politique comme les trois expositions de la restauration. Des questions vives venaient d'être agitées à la tribune publique; la marche du pouvoir n'avait pas toujours été en harmonie avec son origine; la législature arrivait à son terme : aucun des moyens dont on peut disposer, n'était à négliger, s'il devait contribuer à donner quelques voix au pouvoir dans les élections annoncées. Une exposition appelle à Paris, met en relation avec l'administration les hommes

qui au fond des départemens exercent le patronage des industries auxquelles l'existence de nombreuses familles est souvent attachée. Un accueil gracieux, de douces paroles, des concessions long-temps ajournées, mais que l'occasion fait accorder, l'espoir d'honorables distinctions, dont l'obtention satisfait l'amour-propre ou l'intérêt, tout cela adoucit bien des préventions, calme bien des irritations; et le système du ministre, car le principe du pouvoir n'est pas en question, ce système qui, à distance, avait paru si mauvais, finit par se trouver passable et par recueillir le vote de l'industriel qui cependant comptait le refuser.

Nous trouvons donc aisément le motif qui décide le gouvernement à ouvrir une exposition à une époque donnée; les raisons que les fabricans ont d'y paraître sont d'une nature plus variée. Il est douteux pour nous qu'une semblable institution eût du succès dans un pays dont la production a pour double mobile la consommation du pays et celle des contrées éloignées, en Angleterre par exemple. Cette partie de la fabrication qui est destinée à l'exportation est souvent le résultat de renseignemens pris avec beaucoup de difficulté et à grands frais. Des indications spéciales deviennent une propriété dont la communication ferait disparaître le prix. Tel autre fabricant perfectionne laborieusement les machines qui diminuent le coût du travail, et ne peut désirer de transmettre à ses concurrens le fruit de ses méditations et de ses dépenses. L'Angleterre n'a donc pas d'expositions industrielles; mais le voyageur qui parcourt le monde, qu'il entre sous la tente de l'Arabe, dans la hutte de l'Indien ou dans la demeure des colons espagnols, affranchis à cette heure du joug de leur métropole, y trouvera certainement quelques-uns des ustensiles domestiques et peut-être tous de fabrique anglaise. Les vêtemens des riches comme ceux des classes inférieures vous offriront encore les traces de l'industrie anglaise, et cette exposition toujours existante et toujours renouvelée vaut bien l'exposition d'apparat qui, pendant quelques semaines, met en émoi toutes les intelligences de la France.

Sans chercher à pénétrer trop profondément dans le for intérieur, on peut donc apprécier raisonnablement la combinaison des causes diverses qui entraînent les fabricans français à paraître à l'exposition. Quelques-uns, certains de leur supériorité, tiennent à en rendre le pays juge et témoin, et songent un peu aussi à l'avantage que leur procureront des distinctions méritées par d'honorables travaux. Beaucoup y vont parce que l'un de leurs voisins s'est déterminé à y aller, et qu'en ne l'imitant pas, ils donneraient à croire que l'industrie locale est concentrée dans une seule main. Cet inconvénient est plus grave pour eux, que celui de commettre leurs produits à l'examen de rivaux qui pourront y puiser des renseigne-

mens de fabrication ou des élémens de concurrence. D'autres comptent s'aider de la publicité que reçoit de la presse périodique l'examen de l'exposition. D'autres enfin, et c'est le plus grand nombre, ne voient dans l'exposition qu'un mode de remplacer les foires du moyen-âge, et d'opérer plus promptement la circulation et le débit d'une marchandise.

Les foires étaient utiles et nécessaires alors que la féodalité et la division de l'Europe en petits états rendaient les routes peu sûres, et obligeaient, comme cela se pratique encore en Asie, les acheteurs à se réunir en caravanes pour leur protection mutuelle. Ces temps sont loin de nous, et cependant Beaucaire, Francfort-sur-le-Mein, Leipsig, etc., attirent encore les commerçans éloignés, comme les consommateurs du voisinage; ce sont des bourses annuelles pour les uns, des lieux d'approvisionnement pour les autres. L'exposition de Paris a pris, dans quelques-unes de ses parties, un peu de ce caractère, et une portion considérable des exposans a plutôt compté sur le débit immédiat que lui procurerait ce bazar ouvert pendant deux mois, que songé au jugement que l'on pouvait porter de ses produits. Certes, nous sommes loin de blâmer les hommes qui recherchent les avantages qui doivent, dans ces occasions, compenser pour eux quelques-unes des chances de la carrière industrielle; mais on peut se demander si c'est bien là le but que le gouvernement devrait se proposer, et quelle est alors la part du pays dans ces éclatantes réunions?

Il n'entre pas dans notre plan de retracer les progrès que les fabricans et les producteurs français ont pu faire dans les vingt années qui se sont écoulées de 1806 à 1827. Ces progrès étaient grands; mais ont-ils été en proportion de la longue période que cet espace de temps comprend? Nous n'hésitons pas à dire que non. Ce n'est pas avancer que de ne pas resserrer la distance où l'on est de ses concurrens. La marche de l'industrie a été embarrassée, hésitante. S'appuyant principalement sur la consommation intérieure, elle a été, d'un autre côté, peu secondée par le commerce extérieur, dont la situation est toujours si difficile. La science de la création, c'est la science des débouchés; et comment s'étonner de la lenteur du développement de notre production quand les vérités économiques les plus triviales sont mises en doute ou combattues par les ministres les plus influens de l'état, qui croient seuls avoir découvert la vraie science économique?

Les doctrines prohibitives sont commodes pour les gouvernans; elles leur concilient l'affection d'une classe entière de producteurs qui se trouvent délivrés du souci de la concurrence étrangère. Le dommage souffert par chaque consommateur en particulier ne paraît pas à celui-ci assez

grand pour mériter une réclamation bien vive; car il ne s'aperçoit pas que le mal est dans le principe, qui pèse par une réunion de plusieurs petits dommages partiels, et que la masse de ces dommages vient renchérir la production, dont, à son tour, il s'occupe. Il vaudrait mieux, pour lui, ne pas être protégé et ne pas subir la protection accordée aux autres. Les prohibitions absolues surtout ont fait d'autant plus de mal, que l'industrie française n'avait pas le moyen de mesurer l'espace qui la séparait de l'industrie étrangère.

Quoi qu'il en soit, nous devons rendre justice aux efforts et à la persévérance des industriels français. En dépit des causes puissantes qui les entravent, on doit reconnaître que les progrès ont été grands depuis l'exposition de 1827. Deux mauvaises années, celle de la crise commerciale et celle du choléra, sont comprises dans cette période. Beaucoup d'honorables existences ont succombé dans une lutte vive et terrible; mais la fortune du pays a surnagé. On a compris, dans quelques branches, que la prohibition ne défendait pas contre la contrebande, et encore moins contre la concurrence intérieure. On s'est alors adressé à l'intelligence, à l'introduction des moyens perfectionnés, à la réduction de tout ce qu'il a été possible de diminuer dans les frais de production, et par l'abaissement des prix on a créé une augmentation réelle dans le nombre des consommateurs. Il est à déplorer que ces améliorations aient été encore généralement trop faibles pour nous faire prévaloir sur les marchés étrangers et accroître la masse de nos exportations. Il faut donc briser de nouvelles entraves et entrer plus largement qu'on ne l'a fait dans la voie de l'affranchissement commercial. Il faut interroger les besoins des autres peuples, honorer celui qui ouvre une nouvelle route de déplacement commercial, car il est aussi utile que celui qui nous dote d'un produit nouveau.

Nous appartenons à Paris, à une société qui a fait beaucoup de choses bonnes et utiles, sous le titre de Société d'encouragement pour l'industrie nationale, et nous nous sommes souvent émerveillé de voir qu'attentive à récompenser celui qui établissait à grands frais, à l'aide de quelque protection douanière, un produit que nous recevions précédemment de l'étranger, elle n'ait jamais détourné ses faveurs sur celui qui aurait procuré le placement à l'étranger de quelque article français. La grande phrase, la phrase obligée dans toutes ses solennités, et qui était encore, il y a peu de jours, répétée devant nous, est *l'affranchissement du tribut payé à l'étranger*. On est beaucoup plus occupé de ne rien recevoir des autres nations que de leur vendre, et cependant cette société a au nombre de ses comités un *comité de commerce*, dont l'existence, il est vrai, ne se révèle nulle autre part que sur le tableau des membres qui le composent.

Que l'on ne voie point dans les réflexions qui précèdent l'empreinte d'un esprit chagrin, qui demande ce que chacun regarde comme impossible à obtenir. C'est notre conviction qu'il dépend du gouvernement, par un bon emploi des moyens qui sont à sa disposition, de rendre de grands services à l'industrie française, en s'enquérant des débouchés qu'elle doit solliciter, en abolissant les droits des matières premières, réduisant les taxes de consommation, et remplaçant par une protection modérée les prohibitions absolues. Les vaines terreurs de cette dernière mesure se dissiperaient bien vite, remplacées par l'excitation d'une concurrence extérieure éventuelle, placée à une distance assez grande pour ne pas être dangereuse.

Une hardiesse moins grande, et dont la portée eût été immense, c'est l'introduction à l'exposition, et dans un local particulier, des produits de l'industrie étrangère, avec des notes sur leur destination. Là, en outre de l'enseignement que la généralité des fabricans français y eût puisé, nous aurions pu juger que les articles dans lesquels nous sommes restés les plus arriérés sont justement ceux qui, prohibés dans leurs analogues, sont par leur volume, leur poids, leur valeur, le mieux défendus contre la contrebande. Ainsi la poterie, la quincaillerie, la coutellerie, valent d'autant moins en France, que l'on n'a pas le moyen de les comparer à celles de l'étranger.

Un coup d'œil rapide sur les principales branches de l'exposition servira de complément à nos pensées.

Considéré sous un point de vue philosophique, le travail tout entier de la société, ou l'ensemble des opérations qui, dans la vue d'une application à nos besoins, modifie et change la forme des objets pour la création de nouveaux produits, mérite le nom d'*industrie*. La science agricole, les arts manufacturiers, le commerce de déplacement, sont dirigés par les mêmes principes économiques, et leur exploitation repose sur des bases semblables. Tous emploient comme moteurs ou comme agens destinés à suppléer soit à l'insuffisance de la force humaine, soit à l'inhabileté des organes dont la nature nous a pourvus, des instrumens plus ou moins perfectionnés. Ces instrumens reçoivent le nom d'*outils*, quand leur impulsion peut provenir d'une main isolée, capable à elle seule de les mettre en œuvre, et celui de *machines*, quand leur ensemble offre une combinaison de forces diverses, surveillée ou mise en action par une ou plusieurs intelligences.

Les machines sont des produits d'une importance d'autant plus grande que la perfection à laquelle elles peuvent atteindre détermine et facilite la création de tous les autres produits du travail de la société. L'on ne s'é-

tonnera donc pas de nous les voir placer au premier rang dans la revue des objets qui ont été offerts aux regards du public.

A la restauration, la France était pauvre en machines, et bien que l'instruction théorique et la science soient parvenues, dans ce pays, au plus haut degré d'élévation, la pratique, faute d'occasion de l'exercer, était restée complètement arriérée. Comment, en effet, les arts mécaniques auraient-ils pu faire des progrès? Les moyens de produire, quelque imparfaits qu'ils soient, sont presque toujours suffisans à ceux qui sont protégés par des prohibitions contre les productions étrangères. Ce n'est que lorsque la concurrence intérieure augmente et se développe que les plus industrieux sentent la nécessité de recourir à des procédés perfectionnés. Mais alors quelles ne sont pas les difficultés qu'ils éprouvent pour améliorer les instrumens dont ils se servent? Par représailles de la clôture du marché de consommation, les étrangers prohibent la sortie des machines, et, sans égard pour le libre arbitre que la nature accorde à tous les hommes, ils frappent de rudes peines les ouvriers qui tenteraient de s'expatrier. Ainsi les mécaniciens français ont eu à lutter contre le manque de bons modèles, la privation d'ouvriers instruits et intelligens, la cherté du combustible et des métaux, et surtout contre celle de la fonte et du fer, accrue par l'énormité de nos droits protecteurs. Lorsque des efforts soutenus ont pu remédier à quelqu'une de ces causes, d'autres n'en existaient que plus puissantes, et si nous avons à nous émerveiller, c'est que l'art de la mécanique n'ait pas péri dans cette lutte. La persévérance de quelques hommes laborieux, l'aide des artistes et des ingénieurs étrangers, que les lois pénales de leur pays n'ont pas découragés, ont cependant naturalisé en France la fabrique des machines; et quand nous aurons à bon marché du fer et de la houille, nous pourrons bientôt suffire aux besoins de nos manufactures. Déjà un certain nombre d'ouvriers en sont venus à acquérir cette capacité qui imprime l'impulsion à de nombreux ateliers, et l'exposition de 1834 a montré les importans progrès qui ont eu lieu depuis celle de 1827. Ce n'est pas qu'on y remarque aucun système neuf, que l'on puisse signaler comme une découverte, mais c'est déjà beaucoup que d'y rencontrer d'heureuses imitations, et ce caractère de précision dans l'exécution qui a trop long-temps manqué aux mécaniciens français.

Le fabricant de machines qui recherche des commandes peut trouver quelque avantage dans la publicité; mais les industriels qui font établir dans leurs propres ateliers les appareils dont ils se servent ne paraissent guère à une exposition qui les déposséderait du privilége des améliorations qu'ils ont pu imaginer. Quelque nombreuse qu'ait été la liste des machines qui ont été soumises aux regards du public, quelque étendue qu'il ait fallu

donner à la place qui leur était assignée, nous regardons comme incomplète la série de cette partie de l'exposition, et nous en augurerions volontiers que la France est plus riche en ce genre qu'elle n'a dû le paraître, quoique bien loin encore du point où elle doit arriver. Les arts industriels ne peuvent avancer qu'avec le secours de la mécanique, et les mesures qui faciliteront cette branche importante réagiront sur toutes les autres. Abaissement du prix des matières, instruction des ouvriers, bonne direction des capitaux, c'est là ce qu'exige la prospérité future de la France.

Les machines à vapeur qui ont figuré à l'exposition, les presses à huile, la machine à broder et la machine à auner, les bancs à broches pour la filature du coton et pour celle de la laine, la belle presse monétaire et la presse à imprimer de M. Thonnelier, l'engrenage d'impression au cylindre à trois couleurs pour les toiles peintes, attestent, avec une foule d'appareils plus ou moins ingénieux, une recherche sérieuse des effets obtenus par les combinaisons de puissance et une étude heureuse des procédés en usage chez nos voisins.

Une partie de l'exposition qui nous a le plus aidé à nous rendre raison des obstacles qui s'opposent encore au développement de la mécanique est celle où on a essayé de nous donner une idée de la puissance métallurgique en France. Hélas! nous manquons de cuivre, de plomb, d'étain, de zinc, et nos exploitations de fer, protégées dans la vue du profit qui pouvait en résulter pour les propriétaires de forêts, ne nous fournissent qu'à un prix exorbitant le plus nécessaire et le plus précieux des métaux. La législation française a cherché le moyen d'augmenter la production intérieure du fer en adoptant des dispositions qu'elle a cru favorables aux entrepreneurs de cette industrie, et elle n'a été en définitive avantageuse qu'aux propriétaires de combustibles. C'est cette classe qui a recueilli, au détriment du pays, tout le fruit du droit prohibitif sur lequel on éprouve aujourd'hui tant de difficulté à revenir.

La France a accueilli un système particulier sur les droits des fers. Elle impose à un taux plus élevé le fer de la moindre valeur, celui qui est fabriqué à la houille, et qui ne convient pas à tous les emplois. Aussi l'importation, en 1832, n'a-t-elle été que de 178 tonnes (de 1,000 kil.), sur un acquittement total de 5,806 tonnes. Le pays a reçu, dans cette même année, 6,800 tonnes de fonte brute de l'étranger, et 676 tonnes d'acier. La production locale, correspondante à cette époque, a été évaluée à

225,250 tonnes de fonte;
9,000 de fer obtenu du minerai;

dont l'emploi a eu lieu sous toutes les formes.

L'Angleterre, dont la production en métaux est élevée à un si haut degré, qui exporte elle-même chaque année

25 à 30,000 tonnes de fonte brute ou mazée,
Et 70 à 80,000 tonnes de fer en barres ou en verges,

tire cependant de l'étranger pour sa consommation

15 à 16,000 tonnes de fer en barres du nord,

c'est-à-dire près de trois fois autant que nous en recevons nous-mêmes. Le fer est un instrument de travail, on ne saurait en avoir trop, et l'abaissement des droits aurait des résultats incalculables pour l'agriculture, la marine et l'industrie du pays. Les maîtres de forges en souffriraient moins qu'on ne pense, l'exposition nous a révélé des progrès que nous attribuons plus au développement de la science qu'à la protection des prohibitions. Au reste, ce n'est pas à cette exposition que l'on peut juger de l'état actuel de l'exploitation métallurgique en France. Importante comme l'est cette industrie, on ne peut l'apprécier sur des échantillons qui laissent une idée trop imparfaite du travail qui a été nécessaire pour les obtenir.

Les travaux de préparation exercés sur les métaux bruts, pour en faciliter l'emploi dans les arts, ont fait les mêmes progrès que la fabrication des machines, sans lesquelles il n'eût pas existé de résultat possible. On remarque, sur les précédentes expositions, une supériorité incontestable dans les dimensions et la perfection de la main-d'œuvre pour le plomb coulé en tables, pour le plomb laminé, et pour l'étain en feuilles à étamage. Le laminage du zinc, du cuivre pur, du laiton, du bronze, et du fer amené à l'état de tôle ou de fer-blanc, l'emboutissage du cuivre pour fonds de chaudières, le moulage de la fonte, la conversion du fer en acier, et la tréfilerie du fer et du cuivre pur ou allié se sont également distingués. Nous nous réjouissons de voir préparer ainsi les élémens nécessaires à des industries d'une autre nature, d'autant plus que la prohibition absolue d'importation étrangère qui frappe sur presque tous n'est pas une des causes les moins fortes du haut prix des travaux de ces diverses fabrications.

Les instrumens d'agriculture, exposés isolément, n'ont offert aucun ensemble des moyens qu'emploie à présent cette branche précieuse de la fortune publique. La science agricole n'a pas été appelée d'une manière spéciale à l'exposition de l'industrie, et c'est par d'autres juges et dans un autre concours que ce qui s'y rapporte doit être apprécié. Cependant on n'a pas dû refuser ce qui était envoyé sous le titre d'outils fabriqués. Quelques charrues nouvelles, entre autres celle de Grangé, des moyens de

transport et d'autres objets connus depuis long-temps constituaient cette partie de l'exposition.

Sous l'empire d'un tarif qui, lorsqu'il ne prohibe pas, frappe la production étrangère de droits exagérés, les ouvriers français ont été plus souvent entravés qu'aidés. Ce qui se faisait le plus remarquer à l'exposition, c'était l'absence des outils, aides si précieux dans les arts. Nous rendons justice aux efforts des fabriques de faux, de limes, de rapes, de taillanderie, qui ont paru dans les salles de l'industrie; mais la prohibition ou les surtaxes les ont moins favorisées que le haut prix du fer et du combustible ne leur a été nuisible, et les tableaux de notre commerce extérieur nous serviront à cet égard d'enseignement. Devant laisser à part l'année 1831, époque de crise commerciale, nous prendrons la moyenne des deux années 1830 et 1832, et celle de 1825-1826, pour base de nos comparaisons avec les années antérieures.

Sous le tarif de 1814, les faux payaient, du plus haut droit, 72 francs par 100 kil., et l'importation moyenne de 1818 à 1822 a été de 325,000 kil. Le tarif de 1822 a porté le droit à 176 francs. L'importation annuelle de 1825-26 a été de 285,000 kil., celle de 1830-32 de 275,000 kil., éprouvant à peine une diminution d'un sixième, en dépit de 150 pour 100 d'augmentation sur un droit déjà élevé, car de bonnes faux ne peuvent être remplacées.

La quantité de faucilles et autres instrumens aratoires que l'on importe en France est plutôt en voie d'accroissement, car le travail rural augmente, et nos forges françaises ne répondent pas aux besoins.

Les limes communes payaient 60 francs 50 cent. par le tarif de 1814, 83 francs 60 cent. par celui d'avril 1818, 95 francs par celui de juin 1820; les limes fines étaient tarifées en 1814 à 176 francs, à 254 francs et à 291 depuis 1820. Il s'est importé moyennement des premières 211,000 kil. de 1818 à 1820, 285,000 kil. en 1825-26, 258,000 kil. en 1830-32; et des secondes 32,000 kil. de 1818 à 1820, 29,000 kil. en 1825-26, enfin 36,000 kil. en 1830-32.

Que si nous passons aux articles désignés sous le nom d'*outils*, le tarif de ceux de *pur fer* n'a pas été changé depuis 1814, et l'importation fort variable n'offre point de moyenne sur laquelle une opinion puisse se fixer. Mais les outils *de fer rechargés d'acier*, imposés à 118 francs par 100 kil. en 1814, l'ont été à 164 francs en 1820. La moyenne de l'acquittement a été de 140,000 kil. en 1818-19, de 114,000 kil. en 1825-26, et seulement de 82,000 kil. en 1830-32. Les outils de *pur acier*, tarifés aux mêmes époques à 176 francs, puis à 254 francs, ont obtenu un acquittement an-

nuel de 30,000 kil. en 1818-19, et, après quelque variation dans ce chiffre, de 31,000 kil. en 1830-32.

De semblables considérations et les mêmes changemens du tarif s'appliquent aux deux qualités de *scies* dont on a reçu 27,000 kil. en 1818 et 25,000 kil. en 1830-32.

On voit que l'élevation des droits n'a rien changé à la nécessité des importations, parce que les outils sont une chose indispensable à l'ouvrier, et que l'exorbitance de l'impôt n'a pu amener les fabricans français à en établir qui pussent satisfaire les besoins de ceux qui les emploient. Les quantités importées restent au même niveau, seulement on a prélevé sur le salaire des classes pauvres le moyen de répondre aux exigences d'un droit protecteur. Les seules parties constituantes des articles dont nous venons de parler sont le fer et le bois, avec plus ou moins d'une main-d'œuvre souvent assez grossière, et les taxes varient de 60 francs 50 cent. et 95 francs jusqu'à 234 francs le quintal métrique, c'est-à-dire bien audelà de ce que paient la majeure partie des denrées exotiques précieuses que le commerce introduit pour la consommation des classes riches.

Si un tarif modéré et sage eût été établi, peut-être l'importation des outils étrangers se serait-elle accrue avec le développement du travail en France. Nous avons peu de foi aux calculs des valeurs officielles dont se sert l'administration, l'époque où elles ont été établies est déjà éloignée, et la production améliorée est partout moins coûteuse; nous trouvons cependant, en les prenant pour base, que les droits ont été de 78,000 francs sur une valeur de 120,000 francs d'outils rechargés d'acier venus de Prusse, d'Angleterre et de Belgique en 1832. Où en sont donc nos fabricans d'outils, pour qu'un droit de 66 pour 100, qui, dans notre opinion, est de 100 pour 100, n'ait pas empêché cet acquittement? Quoi! on leur donne pour prime la valeur de l'objet produit, et cela ne suffit pas! Que devient alors le droit protecteur, si ce n'est une taxe directe sur l'emploi des outils, sur le travail, sur l'industrie? Cette taxe, réunie à celles que nous imposons aux matières premières, exerce, comme nous continuerons à le démontrer, l'effet le plus fâcheux sur notre production industrielle. On a voulu tout protéger, on a réussi à tout étouffer, à rendre surtout la production coûteuse, et pour avoir renoncé à acheter de l'étranger, nous avons augmenté la difficulté de lui vendre.

Si nous regardons comme un mauvais acte d'économie politique, la mesure qui a porté une taxe exagérée sur les outils de l'ouvrier, sans parvenir à les faire remplacer par des outils faits en France, nous jugerons tout aussi sévèrement l'impôt sur les laines adopté dans le but, non de favo-

riser l'agriculture, mais d'élever le prix du fermage des terres, au grand détriment de l'agriculture, et pour le seul bénéfice du propriétaire. L'exposition de 1834 nous a montré de belles et bonnes laines produites sur le sol français. Le nord de la France, c'est-à-dire les départemens qui avoisinent Paris, la Normandie, l'Artois, la Champagne, la Picardie, la Brie, la Beauce et l'Ile de France possèdent presqu'exclusivement les moutons à laine fine et à toisons améliorées. Il n'existe guère qu'une exception dans le troupeau de Naz, département de l'Ain, vrai type de supériorité, et qui montre à cent vingt lieues de la capitale les résultats que peuvent obtenir des hommes judicieux et éclairés. Nous louerons surtout les propriétaires de ce que, seuls de tous les producteurs de laines, ils ont compris que l'intérêt de l'agriculture n'était pas de vendre sans concurrence aux fabricans d'étoffes, mais de voir les manufactures se développer et s'améliorer. Eux seuls ont combattu les mesures désastreuses contre lesquelles le gouvernement se débat à cette heure.

Pendant une longue période, les pays industrieux entraient assez volontiers dans la voie de prohiber ou d'entraver la sortie des laines, mais aucun ne songeait à repousser ou à frapper d'un droit celles qui arrivaient de l'étranger. On regardait comme précieuses toutes les matières premières, et on les exceptait soigneusement des prohibitions. L'Angleterre, sous les ministres tories dont le règne a duré un quart de siècle, a commencé, en 1803, à leur imposer un droit qui équivalait d'abord à 13 francs par 100 kilogrammes, et qui fut graduellement élevé jusqu'à 23 fr., 30 c. (un denier par livre), taux auquel il était encore en octobre 1819. La même influence, qui depuis a agi chez nous, amena un changement de système. Le droit fut porté, vers la fin de 1819, à 6 deniers par livre (139 fr. 80 c. pour 100 kilogrammes), et subsista ainsi jusque vers la fin de 1824, où l'on est enfin revenu au droit de un denier (23 fr. 30 c.) pour la laine dont la valeur dépasse un shilling la livre, et moitié de ce droit pour celle qui est au-dessous.

En France, la loi du 28 avril 1816 n'imposait les laines qu'à un simple droit de contrôle de 1 fr. par 100 kil. A la sortie, en revanche, on percevait 33 fr. sur les laines fines lavées, 16 fr. 50 c. sur les mêmes laines en suint, et on prohibait les laines communes. La production se développant dans toute l'Europe, les prix baissèrent dans une série de bonnes récoltes, et le système de prohibition étant réclamé par les grands propriétaires, on fixa le tarif des laines brutes ou en suint à 24 fr. 20 c. pour les surfines, 18 fr. 15 c. pour les fines, et 12 fr. 10 c. pour les communes; le double quand elles étaient lavées à froid, et le triple quand elles étaient lavées à chaud. Un simple droit de balance fut mis à la sortie.

Ces mesures n'opérèrent pas assez vite au gré des éleveurs de troupeaux. L'importation qui de 6,900,000 kil. en 1821, de 9,120,000 kil. en 1822, était tombée à 4,400,000 kil. en 1824, s'était relevée à dépasser 6 millions en 1825. On s'effraya de nouveau, et on porta en 1826 le droit à 33 pour cent de la valeur sur toutes les sortes sans distinction, avec défense d'admettre une déclaration au-dessous du prix de 1 fr. le kil. pour la laine en suint, le double ou le triple pour les laines lavées à froid ou à chaud.

C'est donc justement quand, sous le ministère de M. Huskisson, l'Angleterre comprenait que les mesures prohibitives ou répulsives cessaient d'avoir quelque valeur, puisque la situation de l'Europe permettait à chaque état de les employer, c'est, disons-nous, dans ce même moment que les législateurs français s'empressaient de s'en emparer. Mais d'autres causes que celle de la concurrence étrangère agissaient sur le prix des laines. Plus on cherchait à en élever le prix, plus on mettait obstacle au commerce d'exportation, et la France cessant d'être un marché favorable pour les laines, les fabricans eurent de la peine à assortir des mélanges convenables. Le ralentissement des travaux devint plus funeste que le bas prix antérieur, et les troupeaux cessèrent de recevoir les mêmes soins. La France comptait 35 millions de bêtes à laine en 1819. Suivant M. Ternaux, elle n'en avait plus que 29,500,000 en 1828, donnant moyennement en laines lavées, 150,000 kil. de laines surfines, 5,000,000 kil. de laines fines, et 22,000,000 kil. de laines communes.

Depuis 1828, la production a encore diminué; les prix, par des causes générales dans toute l'Europe, ont subi une hausse de 60 ou 80 pour cent, et la France, manquant surtout de laines communes, a importé dans toutes les espèces 7,950,000 kil. en 1830; 3,858,000 kil. en 1831 et 4,621,000 kil. en 1832.

Nous avons parlé de la législation anglaise et de ses variations. Les résultats justifient toutes les conséquences que l'on peut en déduire. La moyenne, pour le Royaume-Uni, des acquittemens de laine étrangère pour les années 1820, 1821 et 1822, n'atteint pas 6 millions de kilogrammes; elle dépasse 12 millions et demi pour les années 1830, 1831 et 1832. Toute cette laine a été avantageusement employée par le fabricant anglais, et elle a empêché le pays de perdre la consommation des peuples étrangers qu'il était en possession de fournir. L'exportation des étoffes, bonneteries et lainages de toute espèce dont la valeur déclarée a été en 1820 de 5,586,000 liv. sterl., qui, quelquefois s'est élevée par occasion jusqu'à 6 millions sterl., est encore pour 1832 de 5,244,000 liv. sterl., ou plus de 131 millions de France, dans lesquels ne sont pas compris près

de 2 millions de kilogrammes de laine filée, dont la production et le travail ont été acquis au pays.

Les Anglais produisent plus de laine qu'aucun autre peuple, et cependant ils ont eu le bon sens d'admettre très facilement toutes les laines étrangères, en même temps qu'ils laissent sortir les leurs sans contrariété. Aussi leurs fabriques prospèrent, profitent de toutes les chances commerciales que le monde entier peut offrir, et offrent, au producteur de laines du pays même, le débouché le plus avantageux qu'il puisse rechercher. En France, nous voulons protéger la laine de nos troupeaux, et au lieu de chercher à améliorer le marché en nous occupant de trouver l'emploi des articles manufacturés, nous croyons avoir tout fait quand nous avons fermé la porte à la matière première étrangère. Aussi allons-nous voir quelle a été la suite de ces dispositions pour notre industrie manufacturière, si belle et si importante. Une ordonnance rendue récemment a réduit à la vérité à 22 pour cent le droit sur les laines, et elle a aboli le minimum des déclarations qui pourront à l'avenir être faites sur la valeur réelle. Mais ce palliatif est trop faible pour amener un notable changement dans l'état du commerce.

L'emploi le plus important qui se fasse de la laine est dans la fabrication des étoffes destinées aux vêtemens, et surtout de celles qui portent spécialement le nom de *draps*.

Les manufactures de draps ont, dans le cours d'un siècle et demi, conquis en France une supériorité bien caractérisée sous le rapport de la qualité, de l'éclat et de la couleur. L'exposition de 1834 est loin, quoi qu'on en ait dit, d'indiquer une marche rétrograde. Les efforts des fabricans, bien qu'entravés par tant de causes fâcheuses, ont conservé à cette industrie le rang où elle s'était élevée. Mais cette place est-elle d'accord avec les enseignemens de la science économique, et les résultats sont-ils en rapport avec le développement du mouvement social sur le globe entier? Il nous sera, malheureusement, facile de démontrer que non, et la sévérité de nos observations ne doit pas empêcher d'en mesurer la portée.

Nous concevons qu'en France, un partage plus égal de la fortune publique a permis, depuis 1789, à un plus grand nombre de citoyens, d'atteindre à la consommation de certains produits réservés autrefois aux classes supérieures. Les fabriques des étoffes communes de nos aïeux, comme la ratine, la bure, le froc, se transforment petit à petit en fabriques de draps ordinaires, fournissant un vêtement plus décent, plus durable, qui fait disparaître les différences trop tranchées entre les diverses classes sociales. Les nuances extérieures, ramenées de plus en plus à un type

commun, hâtent le progrès d'une civilisation qui n'est complète que lorsqu'elle a pénétré dans les masses. Sous un point de vue moral qu'il serait facile de développer, nous devons donc désirer toutes les mesures qui peuvent abaisser les prix des choses bonnes et belles, et les faire descendre dans la consommation générale. Nous devons le désirer encore pour reconquérir au pays les débouchés à l'étranger auxquels il a droit de prétendre, et qui seuls peuvent maintenir les progrès de notre industrie.

Les documens officiels, dans lesquels les gouvernemens des pays civilisés rendent compte des faits commerciaux, nous ont toujours paru d'une grande importance, et nos efforts ont constamment tendu à assurer à la France les bienfaits de cette publicité qui n'était pas même refusée à l'Espagne et à la Russie. Mais ces documens, quand on les obtient, ne peuvent contenir, avec les faits principaux, tous les détails nécessaires pour les expliquer. Un certain esprit de critique est donc nécessaire pour en faire bon usage et nous aider à porter quelque jour sur la vraie situation de notre commerce de draperie et de lainages avec l'étranger et sur son effrayante insignifiance.

Nous avons vu qu'en 1832 la France avait importé 4,621,594 kil. de laine pour une valeur déclarée de 7,861, 821 fr. D'après la rigueur de la faculté de préemption laissée à la douane, cette valeur peut être regardée comme exacte et en rapport avec le droit payé de 2,593, 755 fr. Le prix moyen de la laine importée est donc de 1 fr. 70 c. le kil., et comme le minimum de déclaration était de 1 fr. pour la laine en suint, ou de 2 fr. pour la laine lavée à froid, il est évident que cette importation est presqu'en entier en laines communes, d'autant que nous avons en France une proportion excédante de laine fine.

L'exportation générale des objets de toute espèce fabriqués avec la laine, y compris même les laines teintes ou filées, a été, en cette même année 1832, de 486,076 kil., dont la valeur se résume *officiellement* en 37,657, 852 fr.

Les primes à l'exportation, basées sur la loi de douanes de mai 1826 et l'ordonnance de mai 1831, n'ont été liquidées en 1832 que sur une partie de cette exportation soit 1,243,856 kil. et ont été de 2,982,116 fr., c'est-à-dire qu'elles avaient déjà excédé de 388,361 fr. les droits perçus, et que les paiemens n'étaient pas achevés.

Si l'on descend maintenant dans les détails, on verra que nos exportations ont été de

680,844	kil. draps évalués officiellement.	18,382,788 fr.
157,569	» casimir et mérinos	7,405,743
838,413	kil. valant.	25,788,531 fr.

et l'on va en conséquence répétant partout que notre commerce d'exportation est encore de 26 millions. Mais à l'article des primes, on voit que l'on a accordé 1,746,723 fr. sur 624, 231 kil. à 15 et demi pour cent, valeur en fabrique. Cette valeur de fabrique, sur laquelle on perçoit la prime, est portée par les déclarans, et les officiers de la douane le savent bien, aussi haut qu'il est possible de la faire admettre, et il en résulte que la valeur de ces 624,231 kil. ne dépasse pas 12,568,370 fr.

Il est difficile de diviser ce qui tient au drap, de ce qui a pour objet le casimir et le mérinos, mais en admettant un cinquième du poids, pour ces dernières étoffes, ce qui est la moyenne, on aurait pour

500,000	kil. de draps ou environ.	450,000 aunes
	à 18 fr. prix moyen d'exportation.	8,100,000 fr.
124,231	kil. casimir et mérinos.	4,468,370
624,231	kil. valeur déclarée.	12,568,370
214,182	non liquidés, dont la valeur proportionnelle relative est de.	4,208,214
838,413	kil. de draps, casimir et mérinos, ont donc pour valeur réelle.	16,772,584 fr.

c'est-à-dire qu'il faut déduire un grand tiers de la valeur officielle portée dans les tableaux des douanes.

Qu'est-ce donc pour un pays comme la France qu'une éxportation de 16 à 17 millions de draperie?

Les autres exportations ont été en 1832, étoffes, pures et mélangées, châles de laine, passementerie, et

divers.	238,414	kil. valeur officielle. . . .	5,464,742 fr.
Couvertures	210,890	— — — — — — — — —	1,466,590
Tapis. . . .	9,451	— — — — — — — — —	255,755
Bonneterie .	68,951	— — — — — — — — —	1,792,706
Laines filées ou teintes	117,813	— — — — — — — — —	2,234,808
Total. . .	645,479	— — — — — — — — —	11,214,661

Ici il n'y a plus de valeur déclarée que nous puissions prendre pour base, mais une réduction d'un tiers sur la valeur officielle ne nous semble en aucune façon exagérée. Nous trouvons donc à peine à compléter une valeur totale d'exportation de 24 millions dont un douzième en laines

filées ou teintes, matière première d'autres fabrications. Les primes liquidées sur ces derniers articles ont été

270,090 k.	Étoffes et passementerie. . . . . Auxquelles on a alloué. .	704,477 fr.
202,781	Couvertures.	270,887
5,248	Tapis.	6,298
76,262	Laine filée.	120,288
65,615	Bonneterie.	135,445
609,615	Qui ont reçu de prime.	1,227,595 fr.

Une certaine partie des objets qui composent cette dernière liste peut bien avoir été fabriquée avec de la laine d'importation; mais il est évident que la prime ne peut, en aucune façon, réparer le mal que cause à nos fabriques l'impôt exagéré mis sur la matière première. Le droit réduit à 22 p. 0/0 est tout aussi intolérable qu'à 33, et la protection accordée en ce cas au propriétaire foncier continue à être meurtrière pour notre industrie. C'est presque une dérision pour un pays comme la France d'appeler ses manufacturiers à un brillant concours et en même temps de conserver des mesures qui font payer à tous les consommateurs du pays une surhausse de prix, en réduisant la branche la plus brillante à recevoir de l'état des primes qui excèdent le *draw-back* des droits qu'elle a payés.

Les primes payées en 1833 à la sortie des étoffes et laines ouvrées n'ont été que de
2,168,830 fr., et par conséquent notre exportation a beaucoup diminué.

Les fautes commises par d'autres peuples et à d'autres époques, en économie politique, devraient nous profiter. L'état de prospérité, qui a actuellement pour principe l'agrandissement des libertés commerciales, serait une chose bonne à prendre en considération. Après quelques variations dans cette carrière, l'Angleterre a pris enfin le meilleur parti. Un droit fort modéré sur la laine importée en faveur du fabricant, liberté complète d'extraction en faveur du propriétaire, cessation des prohibitions en faveur de tous les consommateurs et en faveur de l'industrie elle-même qui en reçoit d'utiles leçons, tels sont les moyens qui éveillent et développent l'industrie anglaise. La valeur *déclarée* des exportations de lainage a été, comme nous l'avons dit, en 1831 et 1832, de 130 millions de francs, et pour 1833, dont les documens nous parviennent au moment où nous écrivons, cette valeur est de plus de 155 millions : cette année-là il est sorti de la Grande-Bretagne 597,000 pièces de drap, dont 325,000

pour les États-Unis, le Brésil et l'Amérique espagnole, pays qui nous sont ouverts tout comme à nos voisins, et 127,000 pour la Chine et les Indes. Aussi cette même année l'Angleterre a reçu de l'étranger plus de 17 millions de kilogrammes de laine, en a revendu plus de deux millions de la sienne en nature, sans compter un million de kilogrammes de laine filée.

En nous bornant toutefois à comparer des années correspondantes, nous voyons que l'Angleterre a exporté, en 1831 et 1832, moyennement 400,000 pièces de drap. A 20 yards par pièce et au prix de 5 à 6 shillings le yard, c'est une valeur en draperie de 55 millions de francs, c'est-à-dire plus de quatre fois ce que la France, qui se pique de bien fabriquer les draps, a exporté. C'est qu'il faut fabriquer pour les masses, pour le gros des consommateurs, et non pour l'exposition, pour la médaille d'or, ou pour les tailleurs de Paris. Le bon sens des fabricans anglais suffirait à les garder contre notre système de fausse gloire, si l'esprit d'innovation venait à essayer de naturaliser chez eux les expositions industrielles où chacun veut avoir son *chef-d'œuvre*, ainsi que les anciens artisans étaient tenus d'en faire en recevant la maîtrise. Les fabricans anglais en appelleraient des opinions du jury ou des grands de l'époque aux tableaux du commerce de leur pays ou du commerce des pays avec lesquels ils sont en rapport. Ils verraient, par exemple, dans les rapports faits au congrès des États-Unis, qu'en cumulant les deux années 1830-31 et 1831-32, que les fabriques de draps et de lainage y ont envoyé, l'Angleterre pour 8,668,000 dollars, et la France 1,197,000 dollars; que dans ce calcul la première a 152,000 dollars de draperie, et la seconde 28,000 dollars seulement; et ils seraient convaincus que c'est leur fabrication qui est dans la voie rationnelle.

Nous serions bien fâchés que notre ardeur pour la vérité pût être prise pour un désir de ne pas rendre justice à nos manufacturiers. Nous croyons qu'ils ont tort de ne pas demander eux-mêmes l'abolition des prohibitions par lesquelles ils supposent qu'ils sont défendus, et qui seraient remplacées par un droit de protection. Ils solliciteraient en même temps la suppression, qui ne pourrait leur être refusée, des entraves qui réduisent leurs produits à ne pouvoir sortir de France. En tout état de choses, nous reconnaissons qu'il y a amélioration dans leurs procédés et dans leurs produits.

Louviers, par exemple, conservant sa supériorité pour les beaux draps de couleur, soigne davantage ses apprêts et sa filature. Les draps légers et les draps noirs de Sedan exigent le choix le plus scrupuleux des laines supérieures de France et des laines de Saxe. Carcassonne, qui imite les draps noirs dans les qualités inférieures, est encore loin d'avoir adopté

l'usage des machines nécessaires à une fabrication perfectionnée. Elbœuf, dont la grande draperie est le type de la solidité, a aussi envoyé à l'exposition une variété d'étoffes légères dont les couleurs et le tissu laissent peu à désirer. Les cuirs de laine et les castorines de Castres, ainsi qu'un produit nouveau appelé *hybernine*, élèvent encore la réputation de la fabrique déjà si recommandable de cette ville. Un petit nombre de fabricans de Lodève, de Saint-Pons et de Saint-Chinian se sont faits les représentans des fabriques de draps de troupes et de draps de couleur à bas prix. Bédarieux et Clermont de Lodève se sont abstenus de paraître à l'exposition, au grand regret de ceux qui comme nous aiment les prix modiques en harmonie avec une fabrication solide et cependant soignée. Là on a compris que l'attention se porterait sur les draps à 60 fr. l'aune, plutôt que sur ceux de 10 à 15 fr., et que des draps qui se consomment au Levant ou dans le fond de la province ne paraîtraient pas aussi dignes de faveurs que ceux que l'on porte à la cour ou dans les salons des ministres. Grace à nos lois de douanes, nous n'avons pu trouver à l'exposition un seul échantillon de tissu en poil de Brême; il est vrai que cela ne sert qu'aux matelots. Nous avons aussi manqué de documens sur quelques parties intéressantes de l'exposition où un petit nombre d'articles à bas prix était relégué. Nous le regrettons d'autant plus que nous n'avons jamais entrevu l'avenir du commerce français dans la fabrication des objets à prix élevé. Aussi, un journal belge terminait-il son examen de notre exposition de draps par ces mots significatifs : « La Belgique n'a pas à s'en effrayer ! »

La fabrication des casimirs a suivi les progrès de celle des draps dans les localités qui s'en occupent simultanément, et surtout à Sedan. Mais d'autres étoffes légères, et surtout celle qui est connue sous le nom de mérinos, font le plus grand honneur à nos manufactures et sont estimées des étrangers. Il y a une amélioration notable dans les flanelles de Reims et les petites étoffes mélangées; mais nous sommes loin, pour les flanelles surtout, de pouvoir songer à aucune concurrence avec l'Angleterre.

Si nos gasquets pour le Levant ont conservé un débouché précieux, le reste de notre bonneterie ne peut, ni pour le prix, ni pour la qualité, soutenir la concurrence étrangère. Aussi les États-Unis n'en ont-ils reçu que pour 16,000 dollars (84,000 fr.), en 1831-32, quand l'importation anglaise s'y est élevée à 220,000 dollars (1,155,000 fr.)

La France est certainement le pays où il est le plus difficile de trouver une paire de bas de laine d'une finesse médiocre à un prix modéré. Nous ne voulons pas d'autres preuves des progrès immenses qui restent à faire à nos filatures, tout en appréciant les difficultés qui gênent leur essor.

De toutes les branches d'industrie manufacturière en France, la plus importante, sans contredit, est celle de la soierie. C'est au goût de nos fabricans et de nos dessinateurs, à l'habileté de nos teinturiers et de nos ouvriers tisseurs, qu'est due la supériorité que nous conservons encore. Malheureusement, de graves circonstances ont, depuis quelques années, porté la perturbation dans la fabrique et placé son avenir dans une situation critique. Ce n'est point ici le lieu d'examiner la cause des malheurs que déplore encore cette noble cité de Lyon, si long-temps métropole des arts et du commerce. Une étude approfondie des vices de notre ordre social peut seule indiquer le remède et conserver au pays les avantages que la rivalité des nations étrangères nous dispute de toutes parts. Le péril est imminent et ne peut être conjuré que par un véritable retour de la part du gouvernement aux idées d'une économie politique libérale et éclairée.

La France produit une quantité considérable de soie, comme matière première. Les progrès de notre agriculture, ceux surtout de la science mécanique, doivent augmenter encore cette production qui ne sera en rien contrariée par l'adoucissement que nous avons eu le bon esprit d'apporter aux droits sur la soie étrangère, car celle-ci nous devons nous garder de la repousser pour la faire profiter à nos rivaux. L'Angleterre trouve moyen d'employer l'immense quantité de laine qu'elle produit et d'en importer encore; pourquoi n'en ferions-nous pas de même pour la soie?

La France a dès long-temps renoncé, pour les soieries fabriquées à l'étranger, au faux système de la prohibition. Les droits qu'elle perçoit à l'importation constituent une protection suffisante, mais ils n'empêchent pas d'être avertis du relâchement dans notre industrie et de la nécessité de redoubler d'efforts pour maintenir la concurrence. Le pays eût gagné à ce que la sagesse de cette mesure eût été générale.

Quelques chiffres pris à des époques assez distantes nous paraissent nécessaires pour que l'on puisse juger de l'importance du commerce des soieries.

En 1825, année qui a précédé l'ouverture du marché anglais, la France a importé pour 33 à 34 millions de francs de soies étrangères. Elle a acheté de plus pour 2,163,756 fr. de tissus fabriqués, dont:

1,000,000 fr.	Etoffes unies, chales ou mouchoirs.
796,000	Rubannerie et passementerie.
360,000	Fleurets tissus.

et le reste sans importance.

On a exporté cette même année 1825 :

16,670 kil.	Soies teintes.	pour	1,583,650 fr.
1,059,772	Marchandises fabriquées.		
	Tissus, bonneteries et fleurets.		122,334,742 fr.

Les principaux articles de cette dernière exportation sont pour

52,900,000 fr.	Tissus unis.
24,458,000	Façonnés, brochés, gazes.
4,495,000	Crêpes, Tulles et blondes.
3,286,000	Bonneterie.
3,565,000	Passementerie.
30,688,000	Rubannerie.
2,974,000	Articles de bourre et de fleuret.

En 1832, l'importation des soies a été d'environ

	600,000 kil.	pour	35,000,000 fr.
et celle des bourres de soie	288,666		4,300,000

Les soieries fabriquées à l'étranger et admises à la consommation ont été évaluées à 3,693,347 fr. dont :

1,948,870 fr.	Tissus unis, les deux tiers venant d'Angleterre, et le reste de la Belgique et de la Prusse.
65,160	Façonnés, principalement de la Prusse.
1,619,760	Rubanneries dont 12/13es de la Suisse et 1/13e de la Prusse.

Nous avons exporté également en 1832

16,139 kil. soies teintes pour	1,533,205 fr.
et en marchandises fabriquées diverses.	107,399,492

Les marchandises fabriquées se répartissent en

51,296,000 fr.	Etoffes unies.
19,537,000	Façonnées ou brochées et gazes.
5,140,000	Tissus mélangés, couvertures.
5,167,000	Crêpes, tulles et blondes.
1,362,000	Bonneterie.
3,286,000	Passementerie.
23,256,440	Rubannerie.
358,000	Chapeaux, articles de bourre ou de fleuret.

La diminution la plus importante à remarquer sur cette exportation, comparée avec celle de 1825, porte sur la rubannerie, et l'on s'en rend raison en voyant que l'importation des rubans étrangers en France a aug-

menté dans une bien autre proportion, et nous montre le péril qui menace cette branche de la fabrique.

Les causes de cette situation grave ne sont certainement pas ignorées, bien que nous ne nous apercevions pas que les hommes du pouvoir en France les aient fait mettre sous leurs yeux et les aient jugées dignes de considération. Le parlement anglais, qui recherche toutes les occasions de développer le génie actif et laborieux de la nation aux destinées de laquelle il préside, s'est occupé à diverses époques de l'industrie des soieries, et il a voulu, il y a deux ans, se rendre compte de l'effet qu'avait produit le changement de législation opéré en 1826. Une enquête véritable, conduite par un comité des hommes les plus capables de la chambre des communes, s'est terminée par un rapport imprimé en août 1832, auquel on a joint le texte même des dépositions des personnes appelées devant le comité. Cet énorme volume est le tableau le plus complet de la situation de la fabrique de soieries en Angleterre, en France et sur divers points du continent. Le docteur Bowring, commissaire du gouvernement anglais, a montré, dans la description qu'il a faite de la fabrique lyonnaise, que les esprits éclairés et pénétrans n'ont besoin que de peu de temps pour apprécier les choses sur lesquelles ils dirigent leurs investigations. Grace à lui, les détails qui intéressent notre patrie, encore plus que la Grande-Bretagne, sont aujourd'hui connus et soumis aux méditations des hommes à qui la science de l'économie politique est précieuse. On trouvera aussi dans les réponses de M. Robert Clay des observations pleines d'intelligence et de naïveté sur les rapports de la fabrique française dans ses débouchés avec l'Angleterre. Voici au reste comment s'est réparti, en 1832, le commerce des principaux articles de notre fabrique.

Les exportations de la France en 1832, dont nous avons plus haut donné les valeurs détaillées, représentaient

427,466 kil. de tissus unis, dont 102,000 kil. ont été envoyés en Angleterre, et 98,000 aux Etats-Unis.

141,224 kil. de tissus façonnés, brochés, dont 4,000 en Angleterre, 50,000 aux Etats-Unis, et 52,000 en Allemagne.

25,272 kil. crêpe, dont 3,769 en Angleterre, et 9,474 aux Etats-Unis.

630,581 fr. valeur des blondes, dont 154,967 fr. en Angleterre, et 58,576 fr. aux Etats-Unis.

13,621 kil. bonneterie, dont 4,524 aux Etats-Unis, et 5,000 aux autres états d'Amérique.

21,797 kil. passementerie de soie, dont 13,524 aux Etats-Unis.

193,637 kil. rubannerie, dont 26,000 en Angleterre, 53,000 aux Etats-Unis, et 64,000 kil. en Allemagne.

L'exposition de 1834 n'a reçu que fort tard les produits de la fabrique de Lyon, qui venait d'éprouver une commotion intérieure grave et à jamais déplorable. La série des articles que cette cité produit a été loin d'être complète, mais ce qui en a paru a suffi pour prouver que dans les étoffes riches la perfection s'était, si on peut le dire, surpassée elle-même. Les velours, les satins, les étoffes brochées, les étoffes pour meubles brillent encore de tout leur éclat, et en jetant les yeux sur les produits d'une industrie aussi avancée, on peut sans hésitation dire qu'il n'est point de rivalité qui puisse en déposséder la France. Mais est-ce là tout le but? Le nombre des consommateurs à fortunes royales est bien limité, et le peuple des travailleurs est bien nombreux. Le monde entier se meut dans une époque de paix presque générale où les richesses se développent, et cependant, en 1832, nous n'exportons pas plus d'étoffes unies qu'en 1825, et nous exportons moins de rubans et d'autres articles du moindre prix. Après sept ans enfin, nos exportations sont réduites de 15,000,000, et nos importations en articles manufacturés augmentées de un million et demi! Ah! que la France songe aux moyens d'aider l'intelligence de l'ouvrier par les secours de la mécanique, et tente enfin de résoudre le problème de produire à meilleur marché sans affecter le bien-être des classes ouvrières.

Le mouvement commercial de l'étranger est trop intéressant à connaître pour que nous ne complétions pas par quelques lignes cet article des soieries.

Les Etats-Unis ont reçu en 1830-31, année finissant le 30 novembre, en articles de soierie de toute sorte :

De la France pour dollars.	7,097,949	ou 37,264,232 fr.
De l'Inde et de la Chine..	1,857,005	9,749,276
De tout autre pays	1,949,441	10,234,565
Total. . .	10,904,395	57,248,073

En 1831-32.

De la France, dollars. . .	5,047,817	26,501,039
De l'Inde et de la Chine. .	2,696,332	14,155,743
De tout autre pays	1,350,417	7,089,689
Total. . .	9,094,566	47,746,471

Le commerce d'Angleterre (royaume-uni) a importé en 1832

4,375,247 lb. soie à fabriquer de toute espèce, sur laquelle on a perçu 26,451 liv. sterl. de droits.

Il a importé pour la consommation pour

98,320 liv. st. en soieries, châles et mouchoirs de l'Inde.
46,725 objets déclarés à la valeur, modes et vêtemens venant d'Europe.

Et en articles au poids.

70,148	lb.	Satin et rubans unis.
46,858		Gaze et rubans de gaze.
15,092		Crêpe.
11,987		Velours et rubans de velours.
657		Rubans ouvrés.
107		Tricots.
127		Rubans brochés de matières fines.
144,956	lb.	ou 65,468 kil.,

qui, calculés sur la valeur officielle qui est appliquée en France à de semblables articles, s'élèveraient à la somme de 7,475,000 fr., mais qui sont évalués bien plus haut par l'Angleterre.

Il faut ajouter à cela

57,727 yards carrés de tulle.

Cette importation totale d'objets manufacturés doit donc représenter une somme approximative de 11 à 12,000,000 de fr., dont 2,000,000 pour les articles de l'Inde. Elle a payé au trésor, comme droits de douane, 167,964 liv. st., ou 4,241,000 fr. On remarquera que les droits sont censés établis sur une valeur calculée de 30 pour 100, excepté sur les articles de l'Inde, qui n'en paient que 20, mais que ces droits dépassent évidemment ce taux.

La valeur déclarée des soieries de manufacture anglaise qui ont été exportées en 1852 s'est élevée à 529,990 liv. st., ou 13,250,000 fr., sur laquelle le *draw-back* remboursé a été de 39,747 liv. st., ou 1,003,600 fr. Cette exportation dépasse déjà la valeur de l'importation générale.

En nous attachant, comme nous le faisons, à recommander aux manufacturiers la préférence pour les objets à l'usage du plus grand nombre, nous n'entendons cependant pas proscrire les articles qu'un luxe recherché a introduits dans la consommation, et nous citerons comme une des conquêtes précieuses de notre industrie la fabrication des châles, vêtemens souples et commodes, parures élégantes que le goût avoue et que la mode sans doute protégera long-temps. La fabrication des châles, cette imitation heureuse de l'industrie de l'Orient, n'a fait de sensibles progrès que depuis

qu'en dépit de nos lois prohibitives, la fraude a été assez heureuse pour faire pénétrer en France une quantité assez grande de châles de l'Inde. Sans cela, privée de modèles variés, l'émulation de nos fabricans n'eût pas reçu l'excitation nécessaire, et nous en serions encore aux châles mérinos et aux bourres de soie.

La filature du duvet de cachemire est arrivée à un point de perfection auquel nous regrettons de voir que la laine n'ait pu encore atteindre comparativement au degré de finesse des deux matières, ceci au moins à un petit nombre d'exceptions près. Ce duvet, ainsi filé, sert à confectionner des étoffes admirables qui, sous des noms divers, ont embelli l'exposition de 1834, ainsi que les châles les plus beaux. Mais cette industrie des châles, variée dans ses procédés et dans les matières qu'elle emploie, a envoyé à l'exposition de nombreux échantillons, sur chacun desquels nous dirons quelques mots.

Les premiers, entre tous, sont les châles cachemires, façon de l'Inde, tissus avec le duvet de cachemire, et dont le travail, nommé *espoulinage*, est le même que celui de l'ouvrier indien. Les nombreux fils qui forment les dessins, n'étant point découpés à l'envers, assurent la solidité de ces châles, et la perfection avec laquelle les dessins originaux sont copiés ne laisse, tout-à-l'heure, que le haut prix du châle indien pour type de différence.

Les châles cachemires français qui rivalisent avec les précédens pour l'apparence extérieure, sont faits au *lancé*, et les fils, qui forment les nuances, découpés au revers. Ils sont par conséquent moins solides que les précédens, bien que formés de la même matière.

La fabrique de Paris seule fournit les châles de cachemire et aussi les plus beaux des châles, nommés improprement *indous*, dont la chaîne en bourre de soie, offrant à l'ouvrier plus de résistance et de force, permet un travail plus expéditif. Fabriqués sur le procédé des cachemires français, ils en ont toute l'apparence et peuvent se donner à un prix inférieur. La fabrique de Lyon concourt avec celle de Paris pour cette espèce de tissu.

La fabrique de Lyon a donné le nom impropre de châles du *Thibet* à un tissu dont la chaîne est en fil très fort nommé *fantaisie*, et la trame en bourre de soie à laquelle on ajoute souvent la laine, le coton, même le duvet de cachemire. Cette fabrication offre des produits de valeurs très diverses, et la fabrique de Nîmes s'est distinguée par ses châles à bas prix.

Les châles imprimés, tissus légers et élégans en cachemire, en mérinos et en soie, font honneur par leur variété, leur bon goût et leur bas prix, aux fabriques de Paris, de Lyon, de Nîmes, de Vizille, etc. Paris encore

nous offre les châles *Tartan*, tant en cachemire qu'en laine, tissus à grands quadrilles, dont l'utilité pour la saison rigoureuse ne peut être contestée.

Dans les évaluations de notre commerce extérieur, les châles sont compris avec les autres tissus formés des mêmes matières. Mais nous sommes convaincus, par l'exposition de 1834, qu'ils entreront, de plus en plus, en grande proportion dans la somme de nos exportations. Le gouvernement a levé la prohibition des châles de l'Inde; mais, par condescendance pour l'esprit général de la fabrique de France, il a établi le droit d'importation à 22 pour cent. Peu de châles introduits devront payer ce droit. Quand les fraudeurs se contentent de 8 ou 10 pour cent, il n'est pas naturel d'en supporter plus du double. Seulement, la levée de la prohibition éteint la recherche à l'intérieur, et sous ce rapport la mesure fera quelque bien au commerce. Il est pénible d'avoir toujours à déplorer des erremens d'après lesquels les hommes honnêtes et soumis aux lois de leur pays doivent renoncer à exercer certaines branches de commerce que la législation réserve exclusivement à la contrebande.

Ce que nous venons de dire plus haut s'applique encore avec plus de force au commerce des cotons filés. L'ordonnance du 2 juin, modifiée par celle du 22 août, en permettant l'entrée des numéros 143 et au-dessus, au taux de 7 fr. 70 c., et de 8 fr. 80 c. par kilogramme, a entendu par le fait maintenir la prohibition. L'introduction légale ne pourra jamais lutter contre la fraude, qui se fait à bas prix; et malgré les progrès évidens de notre industrie cotonnière dans les qualités ordinaires qui sont à portée du plus grand nombre, nous devons convenir de notre infériorité pour la filature en fin. L'exposition de 1834 nous a prouvé que les causes qui retardent l'essor des arts mécaniques agissent encore sur cette branche de notre industrie. Détruire ces causes serait plus raisonnable que de maintenir les prohibitions auxquelles on se confie.

L'on a, en 1832, acquitté en France, pour la consommation

33,636,000 kil. de coton, évalués à la somme de 58,443,000 fr.

Le poids des marchandises fabriquées avec cette matière, et qui ont été exportées, est d'environ 2,500,000 kil. pour une valeur estimée de 55,000,000 fr.

Sans doute ces résultats sont dignes d'appréciation; on peut juger du travail fourni aux classes ouvrières et de ce qui en est resté au profit du pays. Mais à quelle autre importance les manufacturiers de la Grande-Bretagne, aidés du bas prix du combustible et du fer, de la puissance mécanique et de l'esprit de conduite et d'entreprise, n'ont-ils pas porté

cette même fabrication? Nous allons en indiquer le résultat sur la moyenne des trois années 1830, 1831 et 1832.

L'Angleterre a importé et acquitté annuellement 121,251,000 kil. de coton, près de quatre fois autant que la France.

En 1820 et dans les années qui ont suivi, elle exportait pour 400,000,000 de fr., valeur *déclarée*, de toutes marchandises produites par le coton. Malgré la baisse constante des produits, cette valeur *déclarée* est pour 1830-31-32 de 455,000,000, dont

108,000,000 pour 31,000,000 de kil. environ de coton filé.
320,000,000 pour les tissus. et
27,000,000 pour la bonneterie.

Les 55,000,000 d'exportation de la France, en 1832, se répartissent en

810,000 fr.	pour 147,000 kil. coton filé.
33,550,000	Toiles peintes.
5,678,000	Calicots et percales.
14,579,000	Autres tissus, mousselines, mouchoirs, printanières, articles mélangés, tulles, gazes et passementerie.
383,000	Bonneterie.

Ici, comme pour la laine, nous voyons que c'est par le haut prix de la filature que l'industrie du coton se perd. La faible exportation de la bonneterie indique le point difficile.

L'exposition de 1834 vient à l'appui de l'enseignement que peuvent offrir les chiffres qui précèdent. La supériorité incontestable de nos produits, quand il s'agit du goût, du dessin et de la teinture, se prouve par les 25 à 30,000 liv. st., ou environ 6 à 7,000,000 fr. de valeur, pour lesquels l'Angleterre s'en procure tous les ans, reconnaissant que son habileté peut bien aller à les imiter, mais non à les inventer. La Grande-Bretagne travaille pour le peuple de tous les pays, et nous pour les gens d'un goût exquis; elle a certainement le meilleur lot.

Deux grands centres de fabrication se partagent, en France, les toiles peintes, la Seine-Inférieure et le Haut-Rhin, bien que le sol français renferme encore un nombre d'établissemens recommandables que l'on peut rattacher à l'un ou à l'autre. La localité de l'Ouest, voisine des lieux d'arrivage de la matière première, s'exerce sur les articles pour lesquels un double transport serait une charge trop onéreuse. Elle fait le solide et le bon marché, et aujourd'hui qu'elle néglige moins le dessin et la teinture, comme on en a pu juger par les belles indiennes envoyées de Rouen, de Bolbec, etc., elle peut prétendre à un accroissement de prospérité. Les

produits de la région de l'Est, frappés par quelque désavantage de situation, conservent pour les classes aisées la supériorité que donnent la finesse du tissu et le talent du dessinateur. Nous devons compte aussi à la société industrielle de Mulhouse de ses efforts pour étendre l'instruction dans le pays, y accélérer la diffusion des connaissances pratiques, et provoquer à de nouvelles découvertes.

Ne touchant que légèrement aux spécialités et aux détails de fabrication, nous mentionnerons cependant la propagation en Alsace de l'impression à une ou deux couleurs, l'éclat des impressions de genre riche sur percale ou calicot, des étoffes à meubles, des châles et mouchoirs, le bon goût des mousselines imprimées qui, mieux que les prohibitions, a fait taire le désir de s'en procurer en Angleterre.

Sainte-Marie-aux-Mines, Ribauviller et Colmar fabriquent des guingans, des Madras, des cotonnades. Saint-Quentin poursuit en concurrence la fabrication des guingans et quelques autres articles qui lui sont particuliers. Avec l'amélioration de nos systèmes de législation, cette belle industrie cotonnière verra s'agrandir le cercle de ses consommateurs; la fabrique de mousseline de Tarare, moins bien placée que celle de Saint-Quentin, est celle qui en réclame le plus vivement l'adoption.

Une industrie plus ancienne en France que celle des cotons, et qui, se liant ordinairement à l'exploitation agricole, aurait dû, ce semble, conserver dans le pays une position plus avantageuse, est celle de la toile de lin ou de chanvre. Là, plus encore, on remarque que la fabrication a emprunté peu de secours aux arts mécaniques, et que, faute de s'aider par l'amélioration des procédés, elle a de la peine à soutenir la lutte contre les pays où la main-d'œuvre est à bas prix, et contre ceux où l'aide des machines vient la suppléer.

La France a importé pour l'acquittement, en 1832, pour

2,500,000 fr. de chanvre brut,
300,000 de lin,
5,000,000 de fil de lin en divers états et
12,355,000 de toiles diverses.

Elle a exporté dans la même année pour

1,220,000 fr. de lin et de chanvres en divers états, et
850,000 de fil à dentelle, presque en entier pour la Suisse.

Les exportations de toileries et articles de lin et chanvre se composent encore de

8,500,000 fr. pour 600,000 kil. de toile écrue, dont moitié pour nos colonies à sucre.

6,000,000	500,000 kil. de toile blanche dont 2 cinquièmes pour nos colonies.
600,000	100,000 kil. toile teinte, dont 9 dixièmes pour nos colonies.
1,045,000	Articles divers.
2,100,000	Dentelles, tulles et passementerie.
200,000	Linge de table.
12,000	Bonneterie.
18,447,000	

Si l'on met à part l'exportation obligée pour nos propres colonies, les autres pays n'auront consommé guère que 12 à 13 millions de produits français fabriqués, ou à peu près une somme égale à celle que nous avons nous-mêmes reçue de l'étranger.

Nous avons réservé, sur les calculs ci-dessus, comme une exception la batiste dont nous avons exporté en 1852 pour

14,500,000 francs représentant 90,000 kilogrammes,

qui se sont ainsi répartis :

33,000 kil.	en Angleterre.
6,500	en Belgique.
6,700	en Allemagne.
20,000	aux États-Unis.
10,300	aux autres États d'Amérique.
3,500	dans nos colonies.
10,000	en divers pays.

Cette fabrication de batiste, presque toute de main-d'œuvre, concourt, avec ce que nous avons signalé précédemment, à montrer le goût spécial qui nous entraine vers la création de produits à l'usage exclusif des riches, ce qui nous fait paraître d'une manière si désavantageuse sur tous les marchés éloignés.

Les États-Unis ont importé chez eux, *dans les deux années réunies* de 1850-51 et 1851-52, en marchandises dont la matière première est le lin, pour 41 millions de francs, sur lesquels il y avait :

27,400,000 fr.	de l'Angleterre.
6,820,000	de l'Allemagne.
4,850,000	de la France.

En prenant dans les documens anglais les trois années 1850, 1851 et 1852, on trouve une importation moyenne annuelle de

50,000 pièces batiste ou mouchoirs à bordure de France.

6,609 yards carrés de linge damassé ou diapré de divers pays, ainsi que 12,585 liv. sterl. à la valeur de toile ou linon.

L'exportation moyenne de l'Angleterre dans ces trois années est de

50 millions d'yards de toile pour une valeur déclarée de 45 millions de francs.

Le département du Nord est toujours le point de fabrication des batistes, et les soins apportés par quelques fabricans au choix des dessins et aux procédés de teinture ont certainement donné une nouvelle impulsion à cette industrie.

La Mayenne et l'Aisne ont offert à l'exposition quelques beaux échantillons de linge damassé. Mais combien, puisqu'il y a une exposition, aurions-nous aimé à y rencontrer la série de toutes les diverses toiles fabriquées en France pour la consommation et pour l'exportation! Nous aurions voulu juger quelles sont les influences locales qui paralysent une branche si importante pour notre commerce et notre agriculture.

Il ne nous reste guère, en ce qui touche les tissus, qu'à dire quelques mots de la fabrication des tapis en France. Aucun art n'est, à notre avis, à la fois plus avancé et plus arriéré que celui-là. Les manufactures des Gobelins, de Beauvais, d'Aubusson, produisent des choses merveilleuses, dignes des palais des rois pour lesquels elles sont destinées, ou des demeures des gens favorisés de la fortune. Mais les tapis à l'usage de toutes les classes, les tapis réunissant la solidité, la durée à une élégance convenable, nous ne les avons pas rencontrés à l'exposition. La laine est chère, les filatures arriérées; nous comprenons les difficultés contre lesquelles se débattent les fabricans, et nous leur tenons compte de celles que quelques-uns ont surmontées. Une fabrique de Paris s'est fait remarquer par le choix de ses dessins renouvelés du XVIe siècle et par l'éclat des couleurs. Sans doute il y a progrès, mais ce progrès est bien lent, et nous ne rivalisons pas encore avec les moquettes anglaises. Comme on l'a vu plus haut, notre exportation de tapis a été de 255,000 fr. en 1852, et il y en a même pour l'Angleterre. Mais ce dernier pays en exporte annuellement pour 4 à 5 millions de francs, et travaille pour tous les consommateurs. L'usage des tapis, qui entraîne celui de l'ordre intérieur, de la propreté, du bien-être domestique, ne se propage pas en France, parce que depuis vingt ans nous sommes occupés à faire hausser le prix des laines, le prix des machines, le prix des ou-

tils, et que les fortunes ordinaires ne peuvent atteindre à des choses fabriquées avec des élémens si coûteux.

Le goût du dessin, dans les tapis, offre les nuances de l'époque de transition dans laquelle nous nous trouvons. Le dessin régulier et encadré de l'ancienne fabrique d'Aubusson, la façon de Perse, l'imitation du cachemire, l'époque des Valois et celles de Louis XIV et de Louis XV concourent à cette heure et se sont trouvés en présence à l'exposition de 1834. La même indécision se fait remarquer dans la fabrication des meubles, et des ouvrages d'ébénisterie. Les formes sévères et classiques de la république, la surcharge de dorures et d'ornemens de l'empire ont disparu pour céder la place à un retour vers les siècles écoulés. Tel fait de la marqueterie, un autre de la rocaille, et de l'ornement comme au milieu du XVIIIe siècle; quelques-uns se passionnent pour les incrustations et les grandes formes de Boule. Remontant au-delà, un artiste ingénieux et habile a reproduit d'une manière élégante, mais avec un scrupule d'imitation peut-être trop servile, les fauteuils carrés et solides de Louis XIII, aussi bien que les colonnes torses, les franges et les tentures brillantes du lit de Marie Stuart, alors qu'épouse de François II elle ajoutait par ses charmes à toutes les séductions de la cour des Valois. L'ogive même, accompagnée de ses fragiles découpures sous le nom de *genre cathédrale*, est entrée dans la lice et a retrouvé des partisans. Le discernement, nous devons le dire, n'a pas toujours présidé au choix de l'ouvrier, et nous ne saurions nous en étonner quand les artistes qui doivent l'exemple et le conseil font si souvent fausse route.

Le commencement du XVIe siècle, de ce grand et beau siècle à qui nous devons tout ce que nous sommes, et surtout la liberté de la pensée, source de toutes les autres libertés, a reçu le nom de *la renaissance*. Les arts sortant de la barbarie se trouvèrent comme par enchantement au niveau de toutes les merveilles que l'antiquité avait léguées au monde civilisé. D'heureuses découvertes, en rendant à la lumière les prodiges de l'art ancien, firent éclore l'art nouveau ; mais les hommes de génie de cette mémorable époque ne se crurent pas obligés de copier minutieusement les travaux de leurs ancêtres. Ils regardèrent autour d'eux les besoins nouveaux que le culte, la civilisation dans la vie domestique, la guerre et les sciences avaient enfantés, et ils y approprièrent leurs plans et leurs dessins. Ce n'est point alors que voulant construire une église, on eût pris pour type le temple d'Antonin et Faustine tronqué et mutilé, surmonté enfin d'une espèce de cheminée percée à jour, destinée, dit-on, à un clocher, et qui fait de l'édifice la chose la plus ridicule qui se puisse voir. On au-

rait eu en vue les cérémonies du culte, ce qui y est nécessaire; on aurait fait un plan, et si dans ce plan un clocher n'eût pu se raccorder, on l'eût construit à part, isolé, comme une tour séparée; ou mieux encore on eût compris qu'un temple pseudo-grec ou romain n'est pas une église, pas plus qu'il n'est une bourse, ou un opéra. On eût donc fait une église, de même qu'à Anvers, à Rotterdam, à Amsterdam, à Londres, on a fait des bourses, c'est-à-dire des édifices ayant au centre une grande cour carrée et aérée où l'on peut se mouvoir et s'entretenir d'affaires, et des portiques à l'entour où l'on peut se mettre à l'abri des injures accidentelles du temps. Dans ces pays on ne comprendra jamais une bourse dans un édifice auquel on ne peut arriver qu'en traversant un parvis et montant vingt marches, exposé pendant la traversée aux rayons brûlans du soleil ou à des torrens de pluie, pour se trouver dans une salle d'agiotage. L'architecte de Notre-Dame de Lorette, en donnant son plan, ne songeait donc pas au culte, mais à l'effet qui résulterait pour le monument d'être vu depuis le boulevard; l'architecte de la Bourse rêvait une belle ligne de colonnes et la perspective harmonieuse de l'édifice vu du coin de la rue Vivienne; mais des usages et des besoins du commerce il en avait peu de souci, et l'on aurait pu, sans le contrarier, appliquer son œuvre à toute autre destination. Eh bien! l'esprit des gens de l'art à l'époque actuelle, nous l'avons retrouvé, à l'exposition de 1834, dans tous les genres de produit qui ont pour base une portion quelconque de l'art. Nous faisons des étoffes, des tapis, des meubles, des bronzes, des bordures de tableaux, sans nous inquiéter le moins du monde si les formes que nous adoptons sont en harmonie avec les dispositions intérieures de nos demeures, avec leur aspect, avec nos usages domestiques, avec nos mœurs enfin. Nous contentant d'une ressemblance grossière, et ne pouvant atteindre aux prix qu'exigerait une fabrication solide, nous tolérons que les ornemens gothiques, au lieu d'être taillés dans un meuble, soient réunis par la colle forte, que les moulures *rocailles* de Louis XV soient en pâte fragile, au lieu d'être sculptées dans le bois, et nous restons au milieu de *jolis* colifichets, esclaves de notre maladresse ou victimes de celle de nos domestiques.

Le mot que nous venons de prononcer est le mot important et le principal en France. Le *joli* est tout, et ce mot a été répété par toutes les bouches à l'exposition de 1834. Le but même de l'exposition était que ce fût une *jolie chose*.

Paris est toujours en possession de la fabrique de bronzes. L'exportation à l'étranger est de 15 à 1,600,000 francs. Là encore nous retrouvons

l'habileté du fondeur, du ciseleur, du doreur, mais quel petit nombre d'objets pourraient être avoués par l'amateur des arts? Combien, si de véritables artistes ont fourni les modèles, ne s'est-on pas appliqué à faire disparaître par la lime ce caractère élégant et un peu heurté que le talent imprime à ses ouvrages! Que d'efforts enfin pour ramener les figures aux formes rondes, polies et dégradées, si goûtées du vulgaire! Nous savons bien qu'il y a d'heureuses exceptions, et qu'il ne faut pas voir toute une industrie dans l'exposition; mais encore faut-il la juger sur ce qui frappe partout nos regards.

L'orfèvrerie et la bijouterie donnent lieu à une exportation de près de deux millions. Aucune nation ne peut lutter contre nous pour le fini, le bon goût et le bas prix de la main-d'œuvre de ces brillans produits; et nous nous reprocherions de ne pas signaler les succès que des hommes industrieux et recommandables ont obtenus en faisant revivre pour nous les nielles du moyen âge. Véritables artistes, ils ont exécuté avec un goût exquis des coupes, des coffrets, des manches d'épée, et divers objets qu'ils ont habilement enrichis de pierres précieuses.

Le plaqué d'argent, dont l'exportation va à près de deux millions et demi, a acquis, depuis les précédentes expositions, encore une nouvelle supériorité, et notre industrie en ce genre arrive graduellement à la perfection.

Nous exportons pour plus de cinq millions d'horlogerie, et l'exposition de 1834 a été recommandable sans indiquer de bien grands progrès faits dans cet art. La France reçoit une grande quantité de mouvemens bruts de l'étranger. Le bon marché de l'existence et la division du travail permettent de les établir à bas prix; mais l'habileté de l'ouvrier français est ensuite nécessaire pour l'assemblage d'une pièce d'un bon usage courant. La perfection existe plus communément en Angleterre, et on y est plus exigeant à cet égard; il en résulte que la différence de valeur amène une plus grande consommation de nos produits. En bijouterie, plaqué d'argent et horlogerie, la Grande-Bretagne n'a exporté en 1832 que pour 4,300,000 francs. Les goûts d'une nation sont ainsi, à un certain point, le régulateur de son commerce extérieur. Les Anglais veulent des montres plus parfaites, ils en exportent pour une moindre valeur que nous qui nous contentons d'une qualité relativement suffisante; mais ils prennent leur revanche sur tant d'objets!

Les autres ouvrages de métaux divers, les machines et métiers fournissent à l'exportation quatre millions à quatre millions et demi, et la cou-

tellerie un peu moins d'un million dont plus de moitié pour les peuples d'Espagne, de Portugal et des états sardes.

L'Angleterre exporte par comparaison, pour

22,500,000 fr.	d'ouvrages de cuivre et de bronze.
6,075,000	d'ouvrages d'étain et de fer-blanc.
2,300,000	de machines et métiers.
36,000,000	de quincaillerie et coutellerie.
66,875,000 francs.	

Nous laissons de côté, dans cet état, l'exportation qui a lieu de

75,000,000 fr.	de fer brut ou travaillé.
2,750,000	d'étain.
3,600,000	plomb brut ou moulé.
81,350,000.	

Cette exportation n'a point chez nous de terme de comparaison; mais l'on voit que l'Angleterre exporte près de douze fois plus que la France en métaux travaillés. Ici nous tournons toujours dans le même cercle, et nous revenons à ces deux questions banales : Faut-il renoncer à une fabrication qui ne peut avoir lieu que lorsque nous serons arrivés à produire le fer à des prix plus bas? ou faut-il attendre, pour se mettre au travail, que la concurrence intérieure ait réduit la valeur du métal brut assez pour qu'aidés du plus bas prix de notre main-d'œuvre, nous puissions, dans un ou deux siècles, entrer en partage de la consommation de l'étranger? La solution de ces questions ne nous paraît pas douteuse. En attendant, nous seuls et quelques voisins pauvres nous consommons la quincaillerie française. Dans les bas prix rien de plus médiocre et de plus mauvais, dans les prix élevés de l'élégance et point de solidité, telle est l'idée que l'exposition laisse de notre coutellerie. Fabriquée sur une petite échelle, sans le secours des machines qui aident le travail, la coutellerie d'Auvergne et du Forez étonne par son bas prix; elle sort des mains de gens qui vivent si pauvrement! En Angleterre, au contraire, tout couteau a un prix raisonnable, mais nous croyons difficile que l'on en achète un absolument mauvais; et alors le meilleur marché ne paraît pas être pour le bas prix.

Pour avoir toujours des armes à leur disposition, les Anglais en ont rendu la fabrication libre comme celle de tout autre objet. Aussi sont-ils certains

de n'en avoir pas à demander à leurs voisins. On n'a assez pour soi que que de ce que l'on vend aux autres.

La Grande-Bretagne a exporté en 1852 pour

6,800,000 fr. d'armes et munitions.

La France a vendu la même année pour

325,000 fr. d'armes de guerre et
122,000 d'armes de luxe.

L'exposition de 1834 a été fort occupée de modifications introduites dans les détails des armes à feu. Le temps rendra compte de la bonté de ces changemens.

Un des arts industriels les plus arriérés en France est celui de la poterie, et nous n'hésitons pas à déclarer que la prohibition absolue de la poterie fine, en nous privant de modèles, en plongeant nos fabricans dans l'apathie, est la cause première de la décadence, ou tout au moins de l'état stationnaire dans lequel nous sommes restés. On a remarqué à l'exposition de 1834 quelques efforts et des essais plus ou moins heureux, tentés dans deux ou trois manufactures; mais nous ne trouvons là rien qui dépasse ce que le le public a pu voir, il y a plusieurs années, aux expositions des manufactures royales. La fabrication de la porcelaine, en revanche, a pris un assez grand développement. La découverte de gisemens de terres convenables, et sans doute aussi le dégoût qu'inspirent aux classes aisées l'ancienne faïence ou la terre de pipe de Creil, ont favorisé la consommation. Mais tout le monde ne peut atteindre à la porcelaine, et nous continuons à faire des vœux pour l'amélioration de nos anciennes poteries, bien persuadés que nous sommes que cette amélioration n'aura lieu que lorsque la prohibition aura été levée.

La France a exporté en 1852

Pour	354,000 fr.	de poterie grossière.
	224,000	de fayence.
	37,000	de grès.
	615,000	dont près de moitié pour nos propres colonies qui ne

peuvent se fournir ailleurs, et le reste presque en entier par terre, par relation de voisinage, chez des peuples encore moins avancés que nous.

L'exportation de la porcelaine a été de

3,600,000 fr. dont un tiers pour les deux Amériques.

L'Angleterre a de la porcelaine trop chère pour en faire une grande exportation; mais la grande supériorité de ses diverses poteries lui en a procuré, en 1852, l'écoulement à l'étranger pour une somme de

12,200,000 fr.

L'art de la verrerie dans toutes ses branches et surtout l'art de couler les glaces se maintient en France à un rang élevé. Des glaces d'un volume remarquable ont paru à l'exposition de 1854. Les cristaux ont de la peine à atteindre la perfection dans la matière et surtout la taille des cristaux anglais.

L'exportation de 1852 s'est composée de

580,000 fr.	glaces et miroirs de toutes grandeurs.
60,000	verres à lunettes.
568,000	verrerie, cristaux.
2,400,000	verrerie ordinaire.
30,000	verroterie en masses, en grains et taillée.
3,638,000 fr.	

L'exportation de la Grande-Bretagne en 1852 est de 10,050,000 fr. en verrerie ou verre sous toutes les formes.

La chapellerie à peine représentée à l'exposition de 1854 donne lieu à une exportation de 13 à 1,400,000 fr.

La Grande-Bretagne en exporte pour 3,600,000 fr.

Le papier est à meilleur marché en France qu'en Angleterre. En réunissant sous un même chapitre les articles qui s'y rattachent, nous trouvons l'exportation de 1852 se composer de

2,400,000 fr.	en papier.
500,000	cartons et papiers d'enveloppe.
2,800,000	livres imprimés.
46,000	cartes géographiques.
1,698,000	gravures et lithographies.
150,000	musique.
175,000	cartes à jouer.
7,769,000 fr.	

Tous ces articles ont paru à l'exposition sans que d'aucun d'eux on

ait pu dire que cette exposition rendait compte de l'état actuel de l'industrie dans le pays.

L'Angleterre a exporté en 1832 :

4,400,000 fr.	articles de papeterie comprenant plusieurs des objets énumérés ci-dessus, et
2,300,000	livres imprimés.
7,700,000 fr.	

Une industrie particulière à la France, et pour laquelle sa supériorité dans les arts du dessin et dans l'entente des couleurs lui laisse craindre peu de rivalité, est celle des papiers peints. Les manufactures de Paris et du Haut-Rhin ont offert des dessins dignes d'être comparés à des ouvrages de la main la plus habile. L'exportation de cet article, en 1832, a été de 1,700,000 fr. et ne peut que s'accroître encore.

La France a conservé des débouchés assez importans pour les cuirs et peaux préparés, sur lesquels l'exposition de 1834 était loin d'être complète.

L'exportation de 1832 comprend pour

5,635,000 fr.	de peaux tannées ou préparées.
89,000	de pelleteries.
6,952,000	de gants de peau.
7,755,000	de peaux ouvrées sous d'autres formes.
465,000	de selleries et voitures.
20,876,000 fr.	

L'Angleterre n'a exporté que

6,000,000 fr.	de cuirs ou peaux brutes ou travaillées.
1,400,000	ouvrage de sellerie.
7,400,000 fr.	

Les arts chimiques continuent à obtenir en France une grande attention, due à la participation directe des savans les plus éclairés à nombre d'entreprises industrielles. Les exportations de 1832 qui s'y rattachent sont

4,200,000 fr.	de produits chimiques divers.
1,360,000	teintures et couleurs.

450,000	cire, chicorée, épices.
1,700,000	médicamens.
1,500,000	savons.
6,000,000	parfumeries.
15,190,000 fr.	

L'Angleterre a exporté, en 1852, pour

2,900,000 fr.	de couleurs.
7,700,000	de savons et chandelles.
10,600,000 fr.	

En cordages, filets, etc., nous avons encore exporté pour 752,000 en 1852, et l'Angleterre pour 2,500,000 fr.

Ici se termineront nos comparaisons spéciales : nous trouvons encore dans les documens anglais une exportation, en 1852, de

17,800,000 fr.	pour merceries et vêtemens.
29,200,000	pour articles non détaillés.
47,000,000 fr.	

A l'encontre de ces articles, nous pouvons mentionner les exportations suivantes faites de France en 1852 :

7,280,000 fr.	articles divers de l'industrie parisienne.
1,155,000	tabletterie, dont plus de 650,000 fr. en peignes presque tous pour les Amériques.
7,425,000	mercerie fine et commune, dont seulement 54,000 fr. en aiguilles.
1,861,000	modes.
682,000	chapeaux de pailles, nattes et sparterie.
790,000	parapluies.
512,000	bimbeloterie.
765,000	vannerie.
740,000	bois ouvrés.
1,222,000	meubles.
558,000	instrumens de musique.
214,000	instrumens d'art.
576,000	article de collections.
23,540,000 fr.	

Le cadre dans lequel il nous est prescrit de nous renfermer ne suffirait pas à apprécier, même de la manière la plus succincte, les causes qui retardent les progrès de toutes nos industries si diverses et si variées. Nous avons, encore moins, eu la prétention d'indiquer même sommairement tous les articles qui ont paru à une exposition que l'on regarde comme la plus brillante de toutes celles qui se sont succédé. Notre but, non moins grave, a été d'appeler l'attention sur la route que poursuit notre industrie, sur les causes qui l'entravent et sur le dommage que le pays en reçoit.

Dans un grand état comme la France, la civilisation développe chaque jour des besoins nouveaux, enfans plutôt du caprice et de la mode que de la nécessité. L'industrie, laborieuse, appliquée, s'étudie à remplir ces besoins, à fournir à toutes les classes de citoyens les objets que l'époque réclame. Il en résulte une excitation de travail dont nous ne méconnaissons pas l'heureuse influence sur l'économie intérieure du pays. Ce n'est point une création méprisable que celle de cette immense quantité de valeurs échangeables qui a paru à l'exposition de 1834 en articles de modes, de toilette, de coiffures, de fantaisies diverses. Mais si l'on peut voir là quelque indice de la richesse relative de la France ou de l'aisance d'une partie de ses habitans, le cercle infiniment étroit des consommateurs, le peu de poids de ces productions dans nos rapports avec l'étranger, séparé de nos goûts par une civilisation différente, nous feront toujours regarder, avec un intérêt secondaire, cette partie de notre inventaire industriel. C'est cependant elle qui a principalement besoin de l'exposition comme d'un bazar destiné à éveiller le désir de l'acheteur, et les capitaux déplacés à cette occasion sont peut-être le seul bien réel que la circonstance ait produit. Quant à cette haute industrie manufacturière qui s'occupe des besoins généraux des peuples, de les nourrir, de les vêtir, d'aider à leur bien-être, de faciliter leurs communications, nous croyons que l'exposition lui est chose plus dommageable qu'utile.

Depuis la révolution de 1789, quarante-cinq années se sont écoulées, et une partie des souverains de l'Europe n'a encore pu pardonner à la nation française la déclaration de principes politiques qui en fut la conséquence. C'est à la lutte qui s'engagea, à cette époque déjà reculée, entre les puissances coalisées et la France, que l'on doit attribuer le développement du système qui, par degrés, a fait regarder comme une tolérance presque exorbitante l'admission du produit de l'industrie étrangère dans la consommation du pays. Les gouvernemens de la révolution et de l'empire, voyant la France chassée par la force de tous les marchés au-delà des mers, se mirent à repousser ce qui ne pouvait plus leur parvenir que de la main de leurs ennemis. La prohibition devint bientôt la règle, et l'impôt

dit de protection fut l'exception, que l'on accordait sous la condition de n'en faire qu'un usage presque inaperçu. La restauration est entrée bien plus avant encore dans cette voie funeste, et les principes anti-économiques, soutenus, pendant quinze ans, à la tribune publique, ont tellement survécu que les hommes qui arrivent au pouvoir s'empressent à l'instant même d'abjurer les opinions contraires qu'ils ont pu émettre, ou de les rendre nulles dans l'application. Le propriétaire du sol, tout-puissant par l'effet de notre constitution, considéré comme ayant seul intérêt dans la chose publique, n'a vu, dans le pouvoir dont il dispose, que la faculté de procurer aux produits d'où il tire son revenu, une plus haute valeur, en les gardant de toute concurrence contre ceux de l'étranger. Il n'existe plus aujourd'hui de distinction entre les matières premières et les objets destinés à des consommations immédiates. On a frappé la houille, le fer, les outils, la laine, le coton filé dont on n'avait pas quantité suffisante, tout aussi bien que les toiles blanches, les calicots, les draps. Les manufacturiers, froissés par des surtaxes, se sont plus que jamais réfugiés sous le couvert des prohibitions. Ils voient le bénéfice des marchés étrangers leur échapper et n'osent cependant solliciter la levée des obstacles qui se trouvent devant eux; ils redoutent que cette mesure ne soit étendue plus loin, et manquent de confiance en eux-mêmes, pour soutenir la concurrence étrangère même à l'abri d'un droit élevé. Pourquoi cela? C'est que presque tous, excités par les expositions publiques, ont voulu travailler pour les riches seulement, et qu'un petit nombre des articles destinés aux classes inférieures égale en bonté et en qualité les fabrications analogues de l'étranger. C'est cependant dans les productions à bas prix, quand le fer et la houille auront été affranchis, quand la laine sera taxée comme en Angleterre à 22 fr. les 100 kil., quand le coton filé fin paiera seulement un droit égal à la prime de fraude, c'est, disons-nous, dans les productions à bas prix à l'usage des masses, que l'industrie française doit chercher son salut.

Nous n'attachons pas une importance trop grande aux chiffres que nous avons employés. La statistique fournit des faits sur chacun desquels il y aurait des considérations particulières à établir. En nous en servant, nous n'avons voulu que faire remarquer leur tendance générale, et peut-être établir plus nettement des idées qui s'expriment moins facilement d'une manière abstraite. Un peuple intelligent, éclairé, ami des arts, comme on l'est en France, peut donc passer à côté du but par l'amour même du bien. On a beaucoup loué à l'exposition de 1834 ceux qui ont fait des choses merveilleuses. Eh bien! nous, nous faisons remarquer par la comparaison des deux commerces, de France et d'Angleterre, se rencontrant sur un

terrain neutre, que l'avantage est pour celui qui fait du bon, suffisamment bon, mais à un prix modéré, que ce soit du drap anglais ou de l'horlogerie française. Mais cette direction, comment la concilier avec les expositions?

L'esprit qui préside aux expositions générales n'est pas un esprit d'ordre et de méthode ayant pour but de mettre sous les yeux de la France l'inventaire général des produits du travail de la nation, d'y appeler le plus simple, le plus usuel, le plus ignoré, comme celui qui se distingue par la richesse et l'éclat. Non! Il faut des objets extraordinaires, créés n'importe à quel prix, mais qui attirent l'attention de la foule ignorante, et par suite provoquent les récompenses.

On a donné dans le temps la décoration à l'homme au petit manteau, et tout le monde a applaudi. Les vertus modestes, l'esprit de charité, trouvent leur récompense dans leur intérieur; mais quand le pouvoir les aperçoit, il s'honore en les honorant. L'homme au petit manteau, c'est le fabricant zélé, laborieux, ami de ses ouvriers, qui, ne trouvant rien d'extraordinaire dans ce qu'il produit tous les jours, n'a pas l'idée de paraître à l'exposition, ne demande rien au pouvoir, que l'abaissement des droits sur les matières et sur les articles qu'il emploie. Surtaxer les outils, quand quinze années d'impôt n'arrivent pas à en empêcher l'importation, c'est à la lettre imposer le pain de l'ouvrier.

Après la brillante solennité qui a suivi l'exposition, nous avons écouté la voix publique, la presse départementale et cette expression de la pensée vulgaire qui se trompe moins souvent que les ministres, leurs bureaux et les jurys les plus indépendans. Nous avons recueilli de longues plaintes sur des omissions à l'égard du mérite méconnu. Nous avouons en avoir été peu touchés. Le manufacturier venant se soumettre à des appréciations où manquent tant d'élémens, où tant de difficultés vaincues peuvent être ignorées, nous paraît hors de son rôle. Il éprouve un dommage quand le jugement déclare son concurrent plus habile, et cependant il peut avoir la conscience que lui-même est plus utile au pays. Qui garantit le pouvoir contre les erreurs? Entre deux concurrens égaux, qui tient la balance, si ce n'est l'opinion publique; est-on certain de ne pas l'égarer?

Les médailles, les mentions honorables indiquent que les produits exposés ont été appréciés par le jury. Mais de bonne foi y a-t-il mérite égal de difficultés vaincues ou d'importance pour ceux qui obtiennent des récompenses semblables? La décoration montre que le ministre ou le pays vous reconnaît pour un homme honorable dans la carrière que vous poursuivez; mais tous les hommes honorables sont-ils décorés, et n'y a-t-il que de tels

hommes qui le soient? Il y a donc pour le manufacturier, pour l'homme à entreprise, une perspective plus noble, plus élevée que celle de l'exposition publique de ses produits : c'est celle d'être utile au pays en accroissant la somme de travail dont l'emploi peut lui être demandé par l'étranger. Il n'est pas impossible à l'industrie française de reprendre, dans l'état de la consommation générale des peuples, le rang qu'elle doit occuper; mais ce n'est pas en sollicitant des décorations et des médailles qu'elle pourra atteindre ce but.

D. L. RODET.

LETTRE

SUR L'ÉGYPTE[1]

Mars 1831.

Les plus savans de nos voyageurs modernes ont trop négligé peut-être de nous parler de l'Égypte telle qu'elle est de nos jours; lorsqu'on lit leurs relations, on serait tenté de croire que le pays n'a plus d'habitans. L'humanité n'attire leurs regards que lorsqu'il en est question sur des pierres; et pour que l'homme les intéresse, il faut qu'il ait vécu il y a trois mille ans, et qu'il ne soit plus qu'une momie. Pour moi, je me sauve de cette préoccupation excessive par mon peu de savoir, et mon érudition, tant soit peu nouvelle, ne m'empêche pas de porter mon attention sur ce qui se passe maintenant dans les lieux où je suis. Mille générations écou-

(1) M. Michaud a bien voulu nous communiquer cette lettre inédite qui fera partie du cinquième volume de la *Correspondance d'Orient*.

lées ne m'empêchent point de voir la génération présente, qui doit prendre aussi sa place dans l'histoire. Si j'avais du temps, je n'irais ni à Thèbes, ni dans les autres lieux où sont les grandes ruines; mais je resterais quelques mois dans un village du Delta. Les familles des fellahs, la religion et les mœurs de ce peuple n'auraient plus rien de caché pour moi, et ce que j'aurais appris aurait peut-être plus d'intérêt que tout ce qu'on pourrait nous dire de la gloire de *Ramsès*, du dieu *Amounra*, et des Égyptiens du temps d'Hérodote.

Nous sommes arrivés hier devant l'embouchure du canal de Ménouf, qui tire ses eaux de la branche de Damiète, et qui arrose la partie supérieure du Delta. A quelques milles de là, notre barque s'est arrêtée près de la rive; notre patron est monté avec nous au village de Nadir. C'est une pauvre bourgade qui n'a rien de remarquable. Comme nous nous promenions dans la campagne, nous avons vu de loin une procession qui s'avançait à travers les arbres: on portait un mort au cimetière. Deux drapeaux, l'un noir, l'autre blanc, précédaient le cortége; beaucoup de femmes, qui suivaient le cercueil, tenaient un des bouts de leur robe bleue et l'agitaient en l'air, jetant de grands cris; la procession s'est arrêtée sur un terrain élevé où se trouvait le champ des morts du village. Des enfans ont apporté des feuilles de palmier pour en répandre sur la tombe du défunt. Quand la cérémonie a été finie, nous nous sommes approchés, et nous avons parcouru le lieu des sépultures. On y voit à peine les traces des tombeaux, point d'arbres, point de pierres sépulcrales; les morts n'y sont recouverts que d'un peu de terre, ce qui doit produire des épidémies. Les eaux du Nil, lorsqu'elles remontent jusque-là, ne trouvent rien qui défende les dépouilles des morts. Le réis qui nous accompagnait, nous a dit qu'il en était de même de la plupart des cimetières voisins du fleuve. Aussi arrive-t-il souvent qu'ils sont emportés dans les grandes inondations, et que les ossemens des fellahs se trouvent entraînés par le courant du Nil, ou dispersés dans les campagnes. Ceci nous explique pourquoi les anciens Égyptiens ne confiaient point les dépouilles de l'homme à la terre, mais à la pierre dure, à la roche immobile, ou pourquoi ils les renfermaient dans des *tumulus* de briques cuites.

Quand nous sommes rentrés au village, le réis nous a montré une mosquée qui tombe en ruine, et qu'on ne répare point; il nous a fait voir une école pour les enfans, qui est abandonnée. Le pacha, nous a-t-il dit, s'est emparé de tous les biens qui appartenaient aux mosquées et aux établissemens de charité; il s'est bien engagé à payer quelques pensions, certaines sommes annuelles pour la réparation et l'entretien des mosquées et des écoles, mais ce qu'il donne ne suffit pas toujours. Quand il s'agit du miri, on augmente les chiffres; quand il s'agit de Dieu et des pauvres, on fait des économies. — Pendant que le réis nous parlait de la sorte, nous avons entendu le bruit d'un tambourin; nous sommes entrés dans un café qui nous a offert un spectacle tout nouveau. Ce café était une espèce de hangar assez vaste, n'ayant que les quatre murailles; on y trouve seulement quelques gradins en planches pour se tenir assis; dans un coin de la salle, brillait une lampe ou *kandil* qui éclairait la moitié de l'enceinte; un orchestre était placé à la porte, composé d'un homme qui jouait d'un chalumeau formé de roseaux du Nil, et d'un instrument en terre cuite, recouvert d'une peau de chacal; près des musiciens, plusieurs jeunes femmes dansaient, tenant en main des castagnettes, et jouant les pantomimes les plus obscènes. Une espèce de Gilles se mêlait à leur danse; autour de sa tête pendaient des coquillages qu'il agitait et faisait retentir, comme pour accompagner la musique. Tout-à-l'heure, ai-je dit au réis, vous reprochiez à votre pacha de laisser tomber les mosquées, de laisser fermer les écoles, il a grand tort sans doute; mais comment tolère-t-il des spectacles comme celui que nous voyons? — La chose est toute simple, m'a-t-il répondu : il faut que le pacha donne de l'argent pour l'entretien des écoles et des mosquées, et les cafés comme celui-ci donnent au contraire de l'argent au pacha.

Notre patron nous a parlé de plusieurs cafés semblables à celui de Nadir; on en trouve dans beaucoup de villages du Nil; les Arabes les appellent du nom générique de *fantasia*. Les courtisanes qui les fréquentent sont inscrites sur les registres du fisc et paient un tribut; elles ont une organisation et des règlemens qui leur sont propres; elles ont même dans plusieurs bourgs un quartier séparé, comme à Fouah. Le bourg ou la ville où elles se trouvent en plus grand nombre, et qui est comme le quartier-général de la prosti-

tution, est Mehallet-el-kibir, située à quatre lieues de la branche de Damiette, non loin de Mansourah et de Sémanour; elles choisissent une matrone à laquelle elles obéissent, et qui les envoie par détachemens dans les bourgs et les villages du Delta.

Les courtisanes que nous avons vues à Nadir doivent se rendre à la foire de Tentah, qui s'ouvrira dans la première quinzaine d'avril; Tentah est un gros bourg, situé à quatre ou cinq lieues de Nadir, dans l'intérieur des terres. Là est le tombeau du santon Saïd le bédouin, qui est en grande vénération parmi les Égyptiens; les femmes surtout vont implorer le saint musulman, pour ne pas demeurer stériles, et lui sacrifient jusqu'à la pudeur de leur sexe, jusqu'à la fidélité conjugale; il y a dans le bourg de Tentah des maisons bâties tout exprès pour la réunion mystérieuse des deux sexes, et pour faciliter en quelque sorte les miracles qu'on demande au santon. La foire est ouverte par le grand cheik du Caire, qui fait la prière dans la mosquée; le katchef de la province y vient en personne, pour veiller au maintien de l'ordre, et pendant tout le temps que dure la foire, il est campé sous des tentes vertes. L'affluence des étrangers reste en dehors de la ville : d'un côté, des boutiques formées de branchages ou de toiles tendues, étalent toutes sortes de marchandises et se prolòngent sur deux rangs dans la plaine; de l'autre, la campagne est couverte de pavillons élégans, de tentes de roseaux habitées par des courtisanes et des almées. Cette foire dure quinze jours; au bout des quinze jours, une seconde foire, qui est comme une continuation de la première, s'ouvre dans un autre bourg à trois lieues de Nadir, en descendant le Nil. Dans ce dernier bourg, est un autre santon, nommé *Ibrahim-el-Soukgy*, qui n'est pas moins révéré que le santon Saïd le bédouin; on fait dans ce lieu les mêmes pélerinages qu'à Tentah; on y retrouve la même affluence de marchands, de courtisanes, de dévots musulmans; tous ces pélerinages, toutes ces réunions moitié religieuses, moitié profanes, ressemblent beaucoup à certaines solennités de la vieille Égypte; on célèbre aujourd'hui la fête de Saïd le bédouin et d'Ibrahim-le-Soukgy, comme on célébrait autrefois celle de Sérapis à Canope et celle d'Isis à Bubaste.

Nadir est sur la rive orientale du Nil. Rentrés dans notre bateau, nous nous sommes rapprochés de la côte occidentale; les monceaux

de sable y annoncent plus fréquemment le voisinage du désert; les habitans ont l'air plus sauvage. Nous n'avons point débarqué à Terranéh, que nous avons laissé à notre droite; c'est là qu'est le dépôt du natron que le pacha tire des lacs de Nitrie, et qu'il fait transporter à Alexandrie par des caravanes. Je regrette de n'avoir pu faire quelques courses dans cette partie des déserts de la Libye; j'aurais voulu visiter ce *fleuve sans eau* où l'imagination des Arabes a vu des navires pétrifiés, et cette solitude habitée autrefois par les deux Macaire. De toutes les lectures que j'ai faites en ma vie, aucune ne m'a laissé plus de souvenirs que l'histoire des pères du désert; leur abstinence et leurs mortifications tenaient du prodige. Les solitaires de Scetté jeûnaient tous les jours de l'année; on s'accusait parmi eux d'avoir mangé une grappe de raisin, d'avoir bu de l'eau toutes les fois qu'on avait soif, d'être resté une heure sans travailler et sans prier. C'est là que se pratiquait une humilité inconnue parmi les hommes, et qu'on poussait jusqu'à l'excès l'amour de la pauvreté; un des hôtes du désert ayant laissé en mourant une somme de cent écus, les uns proposaient de la donner aux pauvres, d'autres à l'église : « Que ce trésor, dit Macaire, suive au tombeau les dépouilles du défunt, et qu'il périsse avec celui qui l'a possédé. » Vous voyez jusqu'à quel point les anachorètes de Nitrie méprisaient la richesse; je veux vous montrer comment ils traitaient la gloire : un jeune homme d'Alexandrie se présenta pour vivre au milieu des solitaires; Macaire, auquel il s'adressa, voulut l'éprouver. — Allez, lui dit-il, dans le cimetière qui est proche, adressez-vous aux morts, et dites à chacun tout ce qu'on peut dire à un homme de plus injurieux. — Le jeune homme fit ce qui lui était commandé, et lorsqu'il revint, Macaire lui demanda ce qu'on lui avait répondu. — Rien. — Eh bien! retournez et faites le tour du cimetière, en chantant les louanges de tous ceux qui y sont ensevelis. Le jeune néophyte obéit, et revint. — Qu'ont dit les morts? — Rien. — Profitez donc de la leçon, dit le vieux solitaire; imitez l'indifférence des morts pour les jugemens des hommes, et vous vivrez pour Jésus-Christ. — Voilà quelle était la philosophie du désert de Scetté; croyez-vous, mon cher ami, qu'on ait jamais entendu d'aussi belles paroles dans Saïs, dans la ville de Minerve, dans la ville où Solon et Platon allaient apprendre la sagesse?

Dans la solitude de Scetté que les légendes appellent la *Montagne-Sainte*, on trouve encore quatre couvens habités par des moines cophtes; le voyageur Sonnini les visita vers la fin du siècle dernier. « Je ne crois pas, dit-il, qu'il y ait sur la terre une position plus horrible que celle du principal monastère de Natron; bâti au milieu du désert, ses murs quoique fort hauts, lorsqu'on les aperçoit d'un peu loin, ne se distinguent pas des sables, dont ils ont la couleur rougeâtre et la sauvage nudité. Nul chemin n'y conduit, nulle trace d'un être vivant; le couvent n'a qu'une porte étroite qu'on n'ouvre presque jamais; on y entre par-dessus les murs, en se faisant tirer avec des cordes. La règle des moines est très austère; ceux qui veulent la suivre sont conduits dans l'église : là, on étend sur eux un drap mortuaire en récitant les prières des morts; il ne se fait pas d'autres cérémonies; les chrétiens du Delta et des rives du Nil vont souvent en pélerinage au couvent de Saint-Macaire. »

La navigation du Nil n'est pas sans danger, surtout dans la saison où nous sommes. Nous avons eu souvent les vents contraires, et souvent la tempête s'est élevée sur notre passage; le kamsin a deux fois rassemblé autour de nous des tourbillons de sable, et nous a forcés de chercher un abri derrière une côte escarpée; mais ce que nous redoutons plus que le kamsin, ce sont les brigands qui habitent certains villages du Nil; tous ces villages sont connus de nos mariniers, qui évitent prudemment de s'arrêter dans leur voisinage pendant les ténèbres de la nuit, et qui nous avertissent souvent de nous tenir sur nos gardes. Les Arabes voleurs épient les bateaux qui passent, surprennent les voyageurs dans leur sommeil, les dépouillent, et quelquefois leur ôtent la vie. Parmi les faits les plus récens qu'on nous a racontés, j'ai retenu celui-ci : Un marchand d'Alexandrie, après avoir amassé au Caire quelques milliers de piastres, se retirait dans sa patrie avec son petit trésor; étant descendu à Terranéh, il eut l'imprudence de parler de la somme qu'il emportait avec lui. Lorsqu'il fut rentré dans sa barque, et que la nuit eut couvert le Nil de ses ombres, des coups de fusil se firent entendre; le rivage répéta des cris plaintifs, c'était le marchand d'Alexandrie qu'on avait assassiné. Méhémet-Ali a fait depuis long-temps la guerre à ces pirates du Nil; plusieurs de leurs

villages ont été démolis, mais on n'a pu les détruire entièrement. Ammien-Marcellin dit que de son temps il n'y avait point de supplice qui pût corriger les Égyptiens de leur malheureux penchant pour le vol. Dans ce pays, le vol est comme la corruption des mœurs; les temps n'y ont rien changé; l'Égypte a perdu sa gloire, mais elle a conservé ses voleurs et ses filles de joie. Il faut vous dire d'ailleurs qu'il n'y a nulle part sur notre globe d'hommes plus exercés à la rapine et plus adroits dans leurs expéditions nocturnes que les Arabes. Ce qu'on nous raconte de nos filous d'Europe n'approche pas de la ruse et de la dextérité d'un fellah qui veut s'emparer du bien d'autrui; il n'y a point de danger qu'il ne brave, point de difficulté qu'il ne surmonte; les voleurs arabes se tiendront cachés, s'il le faut, pendant toute une journée dans un égoût ou dans une meule de fourrage; ils ramperont comme des reptiles sous des voûtes obscures, ils se glisseront comme des lézards à travers la fente d'un mur. Si l'occasion les favorise, une seule minute leur suffit pour achever leur expédition; une maison, un navire, sont dévalisés en un clin d'œil, et lorsqu'ils se retirent, on peut être sûr qu'il ne reste pas un parah, pas un habit, pas une natte dans les lieux qu'ils ont visités. Leur grande précaution, pour qu'on ne les reconnaisse pas et pour échapper plus facilement à toutes les poursuites, c'est d'être dans un état de complète nudité. Il est rare qu'on les prenne sur le fait, et même qu'on les arrête après le vol, car il ne leur faut qu'un moment pour mettre le désert entre eux et la justice.

Les premiers jours qu'on voyage sur le Nil, on est enchanté du spectacle; mais la physionomie du pays est toujours la même : ce sont toujours des villages bâtis de terre avec leurs palmiers et leurs minarets, des canaux avec leurs digues, de vastes campagnes couvertes de moissons, une multitude de fellahs toujours misérables. Le cours du Nil nous offre aussi un aspect qui ne varie point; souvent, après avoir fait quelques lieues, nous croyons encore nous trouver au même endroit. On ne change pas plus d'horizon que lorsqu'on navigue en pleine mer, et qu'on n'aperçoit que le ciel et les flots. Dans deux mois, le Nil commencera à croître, puis il sortira de son

lit, ses eaux couvriront les plaines; les villages, les bourgs paraîtront comme de petites îles, et le Delta sera comme un archipel. Après cela le fleuve reprendra son cours; on cultivera de nouveau les terres; on leur confiera les germes de la fécondité, et la campagne se couvrira d'autres moissons. Voilà toutes les variétés du pays où nous sommes, voilà tout ce qu'on voit en Égypte depuis le temps de la création.

L'histoire nous dit que les anciens Égyptiens étaient d'un caractère mélancolique, et qu'ils avaient sans cesse besoin d'être distraits. Je n'ai pas trop de peine à le croire, car l'uniformité des spectacles qu'ils avaient sous les yeux devait les disposer à la tristesse. Cette disposition me paraît fort naturelle, et je sens que l'ennui commence aussi à me gagner.

Huit jours se sont écoulés depuis que nous sommes partis de Rosette; nous avons vu tout ce qu'il y a de plus curieux; nous passons chaque jour en revue beaucoup de villages qui ne présentent plus rien de nouveau que leur nom. A mesure que nous avançons, j'éprouve moins le besoin de descendre à terre et de parcourir la campagne. Mon attention a fini par se concentrer dans notre kanje, et, pour achever mon itinéraire, je veux vous décrire la manière dont nous y vivons.

Notre chambre, si je puis l'appeler ainsi, n'a rien que de très commun; elle n'a pas dix pieds carrés; on ne peut s'y tenir debout : aussi, y suis-je toujours couché ou assis; une porte donne sur le devant de la barque, une autre sur un petit réduit où sont nos malles. Sur les deux côtés de notre cabane, sont de petites fenêtres, par lesquelles nous voyons les rivages du Nil comme dans une lanterne magique; nous sommes trois dans cette espèce de cellule. J'ai avec moi le fidèle Antoine; nous avons pour commensal et pour compagnon un brave négociant de Neuchâtel, en Suisse, qui va vendre au Caire des toiles peintes de son pays; ses marchandises sont dans une autre kanje qui marche de conserve avec la nôtre.

Nos mariniers sont des hommes de vingt-cinq à trente ans; ils paraissent forts et robustes; j'ai remarqué qu'ils avaient sur le bras et sur la poitrine des signes ou des caractères tracés avec de la poudre ou de l'antimoine; c'est un usage que nous avons trouvé

partout en Orient; les hommes et même les femmes y sont tous marqués et étiquetés comme des ballots à la douane. Les gens de notre équipage ne parlent que la langue arabe; ils s'expriment avec tant de vivacité, que parfois on les croirait en colère; mais leurs manières sont au fond très pacifiques. Lorsqu'ils tiennent la rame, ils ont un chant qui semble accompagner tous leurs mouvemens, qui monte et descend avec les avirons. Cette musique monotone les tient en haleine; quand leur voix s'anime, la barque vole sur les flots; quand leurs chants s'affaiblissent, la rame leur tombe des mains; tout l'équipage s'endort, et la kanje, si elle n'est pas poussée par les vents, demeure immobile. Les voyages sur le Nil, comme je crois l'avoir dit, ne sont pas sans péril; les voiles sont très élevées, offrent beaucoup de prise aux vents, et peuvent faire chavirer la barque; la manœuvre en outre se fait avec beaucoup de négligence. J'ai ouï dire à des officiers de marine qu'ils redoutaient plus la navigation du Nil que celle de la Méditerranée et de l'Océan; j'ai fait plusieurs observations à notre réis sur la manière dont son navire est dirigé; il m'a toujours répondu : *C'est l'usage*. Nous rencontrons quelquefois des kanjes dont le mât est emporté, dont les voiles sont dans l'eau, et la quille en l'air; lorsque nous demandons les causes de ces fâcheux accidens, notre patron se contente de dire : *Dieu l'a voulu*.

Nos mariniers, fidèles au ramadan, restent tout le jour sans fumer; ils regarderaient comme un péché d'avaler une goutte de l'eau du Nil; il faut voir l'attention avec laquelle ils comptent les heures et les minutes; ils ont toujours les yeux vers le soleil, pour savoir comment va le temps; quand le soir arrive, leur impatience redouble; ils attendent que l'arrivée de la nuit vienne leur donner le signal propice, pour se livrer à leur appétit; c'est alors que la joie éclate sur leur front. N'allez pas croire cependant qu'on leur ait préparé un festin; j'ai quelquefois assisté à leur repas : c'est un riz, qui n'a pas été blanchi, et qu'on fait bouillir avec un peu de sel; leur soif n'est jamais apaisée que par l'eau du fleuve; il est vrai que le réis vient tous les soirs dans notre cabine nous demander un peu d'eau-de-vie qu'il boit à l'insu de son équipage. Avant le lever du jour, on fait un autre repas, et le jeûne le plus rigoureux recommence comme la veille. Cette pénitence retombe indi-

rectement sur nous, car les marins qui jeûnent de la sorte sont peu disposés à travailler, et notre kanje s'avance lentement; nous pourrions en bonne justice demander compte au prophète Mahomet du temps que nous perdons sur la route.

Quant à nous, nous n'attendons point la fin de la journée pour nous mettre à table; nous avons deux cuisiniers, qui s'occupent de nos repas; à huit heures du matin, nous déjeunons avec du café; nous y mêlons du lait de buffle quand nous en trouvons. A quatre heures après midi, on nous sert le dîner : ce sont ordinairement des poulets et des pigeons apprêtés par Ibrahim, qui, avant de les mettre à la broche, ne manque jamais de prononcer les mots sacramentels, sans lesquels toute viande est immonde aux yeux des musulmans; quand la fortune nous favorise, nous avons du mouton; la chair du mouton est fort estimée en Egypte; pour que vous connaissiez l'estime qu'en font les Arabes, je vous dirai qu'ils la comparent à la *thériaque*. Notre cuisinier Ibrahim est un plaisant à la manière du pays; il sait quelques mots italiens, ce qui lui a valu auprès de nous le titre d'interprète; nous lui avons appris quelques mots français qu'il répète tout haut, sans en comprendre le sens, comme un perroquet bien élevé; nous lui faisons dire, entre autres choses : *Tous les Arabes sont des larrons*. Il répète ces paroles à tout propos, et les accompagne de quelques grimaces; lorsqu'il nous vient quelques Arabes dans notre bateau, il ne manque jamais de leur dire selon la coutume du pays : *Comment va votre chameau? comment vont vos buffles? comment vont vos pigeons, vos poulets et vos enfans?* Après cela, il se retourne vers nous, et crie à tue-tête ce que nous lui avons appris : *Tous les Arabes sont des larrons*, ce qui est pour nous une véritable comédie.

Je viens de vous parler de nos plaisirs; il faut que vous connaissiez aussi nos misères. Nous avons dans notre petit réduit un extrait des sept plaies d'Egypte; tous les insectes qui nous tourmentaient l'été dernier sur l'Hellespont, nous les retrouvons sur le Nil; notre kanje n'a pas une planche d'où il ne sorte par milliers des punaises et d'autres petits animaux qui viennent nous assiéger, et ne nous laissent point de répit; les immersions d'eau du Nil, les cérémonies de l'ablution vingt fois répétées, ne sauraient nous en préserver; comme je me plaignais au réis : « Vous êtes bien heureux,

m'a-t-il dit, que les moucherons et les cousins ne soient pas encore arrivés; ils ne viennent qu'au mois de juin; alors on ne peut ouvrir la bouche sans en avaler, ni montrer un coin de sa peau sans être couvert de piqûres. » Nous devons donc prendre notre mal en patience, et nous applaudir d'être encore au mois de mars, où tous les ennemis du repos de l'homme ne sont pas entrés en campagne; mais je ne vous ai pas encore dit tout ce qu'il y a de plus incom-commode et de plus dégoûtant dans notre habitation : ce sont les rats et les souris. Nous n'en avions point lorsque nous sommes sortis de Rosette, et maintenant la kanje en est remplie; chaque fois qu'on s'approche du rivage, et qu'on attache la kanje, les rats ne manquent pas de grimper le long de la corde; il n'est point de village qui ne nous ait envoyé sa colonie; ils traversent en plein jour notre petite chambre; la nuit, ils nous passent sur le corps; ils savent mieux où sont nos provisions que notre cuisinier Ibrahim; en voyant cette engeance qui nous tourmente, je ne serais pas très éloigné de reconnaître les chats pour des dieux, comme on le faisait à Bubaste. Cette multitude de rats, après avoir dévoré tout ce que nous avons en comestibles, rongent les planches du bateau; ce matin, nous avons été réveillés par des cris de détresse partis de la kanje qui marche de conserve avec nous; nous nous sommes levés pour aller au secours; nous avons trouvé que les rats venaient de faire une large ouverture au fond du bateau; l'eau y pénétrait à gros bouillons; plusieurs ballots de toiles peintes ont été avariés; on a eu toutes les peines du monde à réparer la kanje et à la mettre en état de continuer sa route.

Les journées nous paraissent longues, et nous faisons ce que nous pouvons pour les abréger; nous avons eu soin d'abord de tirer nos livres de nos malles et de les dérober à la voracité de nos incommodes et dangereux commensaux. Tous ces livres, parmi lesquels se trouvent beaucoup de relations de voyages, sont pour nous comme des compagnons, comme une caravane choisie, au milieu de laquelle nous poursuivons notre route. Nous les interrogeons sur l'histoire, sur les mœurs et les monumens du pays, nous n'oublions pas surtout les Mémoires de la commission d'Egypte, si remplis de notions positives; nous relisons quelquefois Savary, malgré ses exagérations, et nous ne dédaignons point Volney, mal-

gré sa philosophie pédantesque; mais j'avoue que je reviens plus souvent au consul Maillet, parce qu'il a de la bonhomie, et qu'il mêle à ses descriptions des contes qui me divertissent.

Vous devez bien penser que nous n'oublions pas Hérodote, et que le père de l'histoire ne nous a point quittés dans nos courses; son livre intitulé *Euterpe* est moins un récit historique qu'une relation de voyage. C'est au vieil Hérodote que nous faisons toutes nos questions sur les merveilles de l'ancienne Egypte; il nous impatiente quelquefois par ses réticences, par ses scrupules; il y a une foule de choses qu'il sait très bien, qu'il a vues de ses propres yeux, et qu'il n'ose pas nous dire; il se fait surtout un scrupule de parler de la religion des Egyptiens, et par respect pour les dieux, il nous cache la vérité; mais s'il y a des lacunes dans ses récits, je suis du moins plein de confiance pour ce qu'il nous rapporte, et j'aime mieux, à tout prendre, un historien qui en sait plus qu'il n'en dit, que tant d'autres qui en disent plus qu'ils n'en savent. J'ai interrogé le bon Hérodote sur la formation du Delta, dont nous cotoyons maintenant les rivages; cette riche province, nous dit-il, n'était qu'un vaste marécage au tems du roi Ménès; l'Égypte n'allait pas plus loin que le lac Méris; le Delta, formé par les alluvions, fut *un présent du Nil.* Telle est l'opinion que le père de l'histoire trouva établie parmi les Égyptiens; cette opinion adoptée par les savans modernes, nous explique la construction successive de Thèbes, de Memphis, de Saïs, d'Alexandrie; à mesure que le pays s'agrandissait vers la mer, la capitale changeait de place; le peuple égyptien avec ses rois, ses palais et ses temples, semblait descendre le Nil pour prendre possession des provinces que le fleuve avait créées dans son cours: on ne peut donner une plus grande idée des bienfaits du Nil.

Nous avons dans notre petite bibliothèque le Discours sur l'Histoire universelle de Bossuet; j'ai voulu relire son chapitre sur l'Égypte. Il semble qu'on relise un ancien, car tel est le privilége du génie, qu'il est le contemporain de tous les âges, et qu'il inspire le même respect que les grandes ruines de l'antiquité. C'est dans l'histoire de Bossuet que l'Égypte se montre dans toute sa grandeur, et qu'on croit la voir telle qu'elle était au temps des Pharaons; le génie de l'historien se plaît à la description de cette terre

que ses premiers habitans appelaient *la région pure;* le peuple égyptien est un peuple de son choix, et peu s'en faut qu'il ne lui donne la préférence sur le peuple de Dieu; en relisant ce que Bossuet nous dit de l'antique Égypte, de ses arts, de ses institutions, de ses monumens, on voudrait être un sujet de Sésostris; que dis-je! j'aimerais mieux vivre dans la vieille Thèbes telle qu'il nous la représente, que dans la triste cité de Sion que nous venons de visiter. Quand on a lu le tableau si poétique de Bossuet, et qu'on descend des temps antiques à ce qui se voit aujourd'hui, on reste surpris et désolé du contraste.

Nous n'étions pas loin des pyramides, et nous nous attendions à les voir à chaque moment; à la fin, je n'ai plus feuilleté nos livres, je n'ai plus interrogé nos anciens voyageurs que pour savoir ce qu'ils en ont dit, car pour voyager avec fruit, il faut d'abord étudier ce qu'on va voir, il faut étudier ensuite ce qu'on a vu. On ne peut se faire une idée de tout ce qui a été publié sur les pyramides; ce monde que Dieu a livré aux disputes des philosophes n'a pas été l'objet de tant d'explications, de commentaires et d'hypothèses. Les pyramides sont-elles des tombeaux, des temples ou des observatoires? Voilà trois questions qui seules ont enfanté de gros volumes; pour quelle opinion nous déciderons-nous?

Si nous en croyons Hérodote, les pyramides ne peuvent avoir été des temples, car le roi Chéops, qui bâtit le plus remarquable de ces monumens, fit fermer tous les temples d'Égypte; les moyens employés pour construire l'une des pyramides de Giseh ne vont guère non plus avec les idées de la piété : Hérodote nous apprend qu'elle fut l'ouvrage de la fille de Chéops, et que cette princesse, d'après le conseil de son père, exigeait pour cela, de chacun de ses amans, quelques blocs de marbre ou de granit. Les pyramides sont-elles des observatoires? Cette opinion ne paraît pas plus vraisemblable que la première. Il y a des gens, même parmi les savans, qui se persuadent qu'on bâtit un observatoire pour être plus près du ciel, et pour diminuer l'espace qui nous sépare de la voûte étoilée; mais il ne s'agit que de s'élever au-dessus des vapeurs qui couvrent la terre, et d'avoir un horizon découvert; dans un pays comme l'Égypte, où le ciel est presque toujours pur, on n'avait pas besoin de se placer sur les lieux élevés. Si les pyramides avaient été

des observatoires, elles sont en si grand nombre, qu'on pourrait croire que tout le peuple d'Égypte s'occupait d'astronomie; nous avons à Paris un observatoire, et c'est bien assez pour loger tous nos astronomes; que dirait-on dans la postérité, si vingt ou trente observatoires s'élevaient dans la plaine de Montrouge? Il me paraît donc bien évident que les pyramides n'avaient pas pour objet l'observation du firmament. Reste la question des tombeaux; je me décide ici pour l'affirmative, et j'ai beaucoup d'autorités à citer pour cette opinion. Je raisonnerai plus longuement sur ce point, quand je verrai de plus près ces monumens. Tout ce que je puis faire dans mon étroite cabine, c'est d'admirer comment ces merveilles sont restées debout en dépit des siècles; on peut les considérer, s'il m'est permis d'employer cette expression, comme la plus grande bataille que le génie de l'homme ait jamais livrée au temps. Aussi la vanité humaine en a-t-elle triomphé! elle a pu voir avec indifférence les hauteurs de l'Atlas, du Taurus et du Liban, mais en voyant des montagnes de pierre, sorties des mains de l'homme, en voyant leurs cimes éternelles, elle a battu des mains.

Au reste, les pyramides sont comme l'Égypte elle-même; ce pays ne nous intéresse pas seulement par ses merveilles, mais par les mystères qui couvrent son histoire; lorsque l'Égypte sera complètement connue, et qu'on passera du domaine des conjectures à celui des faits, lorsqu'il ne sera plus permis de bâtir des systèmes sur tout ce qu'on y voit, et que l'imagination ne sera plus pour rien dans les relations des voyageurs, il est possible que ce pays excite moins d'intérêt, et qu'il attire moins notre curiosité et notre attention.

Mais tandis que je me livre ainsi à de vagues réflexions, j'entends crier autour de moi : *Les pyramides ! les pyramides !* Je suis sorti de notre cabine, et les trois pyramides de Giseh nous ont apparu dans l'horizon lointain. Nos mariniers nous disent qu'elles sont à une distance de plus de huit lieues. Elles s'élèvent sur une surface plane et sous un ciel blanc; l'espace qui nous en sépare les fait paraître diaphanes : le sentiment qu'on éprouve au premier aspect est difficile à définir; c'est l'inspiration sévère de la solitude, mêlée à celle du ciel et de ses merveilles; c'est la mystérieuse Égypte qui sort du cercueil et qui lève sa tête vers le firmament; le pro-

fond silence, la vaste étendue du désert, voilà ce qui frappe l'imagination. On n'éprouve point de terreur à cette vue, comme le prétend le voyageur Clarke, mais l'aspect des pyramides vous trouble et vous émeut comme une grande pensée morale, comme un chant de l'*Iliade*, ou comme un beau passage des *Prophètes*. On est pénétré de je ne sais quel sentiment religieux qui nous reporte aux temps reculés et qui nous donne confiance dans l'avenir; je conçois très bien maintenant ces paroles que Bonaparte adressait à ses soldats : *Du haut des pyramides trente siècles vous contemplent.* Ces monumens sont en effet comme des colonnes placées sur le chemin de l'éternité, et si l'immortalité pouvait se personnifier, si elle nous apparaissait, je crois qu'elle se montrerait à la terre du sommet des pyramides.

En même temps que nous avons vu les pyramides, nous avons découvert les sommets du Mokatan et la chaîne des montagnes libyques, couvertes d'une vapeur rougeâtre. La journée était sur le point de finir, et le soleil se couchait à notre droite; les ténèbres de la nuit ont fait disparaître ce magnifique spectacle, et nous ont laissés livrés à nos réflexions. J'ai eu beaucoup de peine à m'endormir, et vous devez bien croire que j'ai rêvé aux pyramides. Quand le soleil s'est levé, nous avions dépassé le lieu où le Nil se divise en deux grandes branches, et qu'on appelle la *Tête de la Vache*. Le fleuve se présente à nous comme le *large Hellespont*; les minarets et plusieurs beaux édifices frappent nos regards; tout nous annonce les avenues et l'approche d'une grande cité. Nous allons débarquer et nous rendre au Caire, d'où je vous écrirai mes prochaines lettres.

MICHAUD.

Nous regrettons de ne pouvoir donner place aujourd'hui, à la suite de ces belles pages de M. Michaud, à une lettre de son compagnon de voyage, M. Poujoulat, sur la Palestine; mais nous ne renonçons pas à user encore de la communication bienveillante qui nous a été faite de la partie inédite de la *Correspondance d'Orient*. Il y a trop de charme et d'instruction à puiser dans cette intime et simple causerie des deux amis, pour que nous ne citions pas encore quelques fragmens de leur correspondance. Un trait commun aux deux voyageurs, c'est le bon goût et la réserve de leur érudition. Tous deux ont su éviter la faute commise par plusieurs de leurs devanciers. Ils disent ce qu'ils savent et ce qu'ils sentent, sans faire parade de leurs lectures; et pourtant à chaque page on devine qu'il leur a fallu fouiller bien avant dans le passé pour comprendre, comme ils font, le présent qui s'agite sous leurs yeux.

POÈTES

ET

PHILOSOPHES MODERNES

DE LA FRANCE.

XV.

M. BALLANCHE.

1814 fut une grande année, d'une influence décisive sur beaucoup d'activités et d'intelligences. Pour ceux dont le fléau de la Terreur avait ravagé la famille et contristé l'enfance ; sur qui Fructidor avait passé comme un dernier nuage sombre ; qui s'étaient émus aux récits de Sinnamari et avaient salué avec espérance le rétablissement du culte et des lois; pour ceux qui avaient épousé le Consulat, mais non pas l'Empire, et que cette dictature militaire comprimait comme un poids de plus en plus étouffant, pour ceux-là 1814 fut une joie bien légitime, une délivrance. Ce qu'il y avait d'inoui et de particulièrement merveilleux dans ces retours de royales

destinées et dans ces péripéties qui, pour peu qu'on n'y opposât pas de prévention très contraire, semblaient aisément une indication de la providence, ce qu'il en sortait de dramatiques et irrésistibles effets ajoutait encore à l'explosion des sentimens et leur donnait un caractère d'enthousiasme. Tandis qu'une moitié de la France se méfiait déjà et se voilait dans ses blessures, l'autre moitié était saisie d'une véritable ivresse; et aujourd'hui, quand, après des années, on se raconte mutuellement ses impressions d'alors, il semble, à la contradiction des témoignages, qu'on n'ait vécu ni dans le même pays ni dans le même temps.

M. Ballanche est remarquable entre tous ceux qui saluèrent la Restauration comme une ère nouvelle. Il avait trente-huit ans en 1814, ayant vécu jusque-là dans l'étude, dans la rêverie, dans les affections et les souffrances individuelles, s'étant élevé naturellement à une moralité générale, douce, pieuse, plaintive, chrétienne, mais n'ayant pas approprié sa pensée à son siècle, n'ayant pas trouvé la loi, la formule de sa philosophie, n'ayant pas deviné l'énigme. Cette énigme, dont il était malade, depuis plus de dix ans, à son insu, s'éclaircit pour lui dans l'agitation universelle. Le sphinx redoutable de 1815, en proposant de nouveau la ténébreuse question, acheva de confirmer la réponse dans l'esprit du sage. 1814 ou 1815 fut véritablement pour M. Ballanche l'année décisive, la grande année climatérique de sa vie, le moment effectif de l'*initiation,* selon son langage; ce fut l'heure où, sortant de la limite des sentimens individuels et de la divagation aimable des rêveries, il embrassa la sphère du développement humain et tout un ordre de pensées sociales dont il devint l'hiérophante harmonieux et doux. Il y a une telle unité dans la carrière de M. Ballanche, l'évolution de ce beau et difficile génie est tellement spontanée dans sa lenteur, que c'est un charme infini de le suivre à travers les essais et les préparations, tandis qu'il s'ignorait encore lui-même. Son imagination, d'abord nourrie de religieuses et sentimentales lectures, et tempérant Pascal par Fénelon et par Virgile, se plaisait aux fables grecques, au monde de Pythagore, d'Orphée et d'Homère. Les initiations égyptiennes, auxquelles il n'attachait pas tout le sens que plus tard il y a vu, l'attiraient vaguement à leurs profondeurs. La noble figure d'Antigone lui souriait depuis long-temps

comme une compagne d'enfance. La sensibilité du jeune homme se portait de préférence vers ce qui était triste et pur, expiatoire et clément. Quand l'idée philosophique vint à naître chez M. Ballanche, elle trouva donc toutes ces belles formes éparses, ces antiques images déjà préparées; quand le Dieu parut, il y avait des marbres et des statues pour un temple. Au souffle immense sorti des évènemens, ces marbres remuèrent comme au son d'une lyre; la philosophie de M. Ballanche se mit à se construire et à s'ordonner d'elle-même, comme les philosophies antiques, comme les murs des Thèbes sacrées. — Mais tout ceci mérite d'être repris avec détail.

Pierre Simon Ballanche est né à Lyon en 1776. Son enfance et sa première jeunesse furent souffrantes, valétudinaires et casanières. Vers l'âge de dix-huit ans, il resta trois années entières sans sortir; il n'était pas seul pourtant, et avait toujours nombreuse compagnie de jeunes gens et de jeunes personnes. Il lisait, et surtout écrivait dès-lors beaucoup. Vers l'âge de vingt ans, il écrivit ces pages *du Sentiment* qui furent publiées en 1801. Mais avant ce livre, et durant ses années les plus valétudinaires qui correspondent au temps du siége de Lyon, il s'était fort occupé de l'Epopée lyonnaise, grand poème en prose, dont parle la *préface générale*, et qui ne fut jamais imprimé. Grace à cette poétique conception et à un sentiment d'espérance qu'il nourrissait, la durée du siége se passa pour lui assez heureusement; mais la terreur qui suivit n'en fut que plus accablante; il s'enfuit à la campagne avec sa mère, et y souffrit de toutes les privations. Il tenait de son père pour la constitution physique; mais, comme tant d'hommes célèbres, pour le dedans et la manière de sentir, il tenait étroitement de sa mère.

De retour à Lyon après le 9 thermidor, le jeune Ballanche eut à subir une convalescence très longue, très pénible, plus orageuse que ne l'avait été la maladie même. Une partie des os de la face et du crâne étaient altérés ou atteints de mort; il fallut appliquer le trépan. La force de caractère du malade était si grande que, tandis que l'instrument opérait sur sa tête, des dames qui causaient près de la cheminée à l'autre bout de la chambre ne s'en aperçurent pas. Vico, dit-on, éprouva dans son enfance une maladie du même genre. Toujours le dur marteau de Vulcain doit-il aider à l'enfante-

ment de la pensée difficile, à la sortie de la Minerve immortelle!

Pauvres hommes, infirmes dans vos grandeurs; grands parce que vous êtes infirmes, et infirmes parce que vous êtes grands! philosophes ou poètes, penseurs ou chantres, ne vous mettez pas les uns au-dessus des autres, ne vous exceptez pas, ne vous vantez pas! Je lis dans un témoin oculaire qu'après la confection de cette machine arithmétique si bien montée et qui lui coûta tant d'application et d'efforts, Pascal eut lui-même la tête presque démontée pendant trois ans. Newton, au milieu de l'âge, ressentit, pendant des années, ce qu'il appelait son *embrouillement* de cerveau. A défaut des dérangemens physiques, ce sont les douleurs morales qui arrivent comme une condition de la haute pensée, du sentiment profond et du génie. Pour peu qu'on chante, c'est parce qu'on a pleuré. Des fibres saignantes furent à l'origine les premières cordes de la lyre; elles seront encore les dernières. C'est parce que la statue de Memnon était brisée, qu'elle rendait un son à l'aurore.

M. Ballanche a peint plus tard, au début de la *Vision d'Hébal*, son état psychologique en cette douloureuse convalescence: « Des souffrances vives et continuelles avaient rempli toute la première partie de sa vie. Des accidens nerveux d'un genre très extraordinaire avaient produit en lui les phénomènes les plus singuliers du somnambulisme et de la catalepsie... Plus d'une fois il eut de ces hallucinations qui restituent un instant la forme et l'existence à des personnes dont on pleure la mort, ou qui rendent présentes celles dont on regrette l'absence.... » C'est ainsi qu'ayant perdu sa mère en 1802, M. Ballanche la crut voir deux jours de suite, au matin, entrer dans sa chambre et lui demander comment il avait passé la nuit: tant était prédominante en son organisation la puissance intérieure, tant elle était indépendante du moment, du lieu, de la réalité actuelle! Le souvenir représentatif du temps où, si soigneuse de lui, sa mère entrait toujours la première dans sa chambre, suffisait pour créer invinciblement l'illusion.

Nous assistons à la formation lente et mystérieuse de cette nature singulière qui, s'affermissant à travers tant de crises, eut bien le droit de croire à la vertu des épreuves. Ce qui la caractérise particulièrement, c'est cette lenteur, cette spontanéité qui tirera pres-

que tout d'elle-même, et aussi cette incubation sommeillante qui attend son heure. M. Ballanche, quoique né à Lyon, et malgré ses inclinations mystiques et ses dispositions magnétiques, resta étranger, et à l'école mystique qui avait dû laisser quelques traditions depuis Martinez Pasqualis, et à l'école magnétique que l'exaltation des esprits, pendant le siége, enrichissait d'observations extraordinaires. Sa nourriture habituelle était Pascal, Fénelon, Jean-Jacques, Bernardin, Virgile, Delille, tout ce que l'éducation classique indiquait alors; à quoi s'ajoutaient les facilités précieuses de lectures diverses que la librairie de son père lui fournissait. Le livre du *Sentiment* atteste à chaque page cette indécision d'un talent qui s'essaie, ce naïf empressement de l'ame vers tout rayon qui la colore. Il lut des fragmens de cet ouvrage, le soir même du 18 fructidor, au sein d'une société littéraire de très jeunes gens dont MM. Dugas-Montbel et Ampère faisaient partie. Camille Jordan, sitôt célèbre, et qu'atteignirent les évènemens de fructidor, bien que l'aîné de M. Ballanche, était dès lors son ami. Cette ame ardente, dévouée, religieuse, de Camille, avait deviné les trésors de l'autre ame sous l'enveloppe obscure.

Dans la *Vision d'Hébal*, de ce jeune Écossais que je crois être tout-à-fait à M. Ballanche ce qu'*Obermann*, *Adolphe* et *René* sont à leurs auteurs, il est dit : « Vers l'âge de vingt et un ans, sa santé se raffermit... Il ne lui resta plus, pendant quelques années, qu'un ébranlement de nerfs et une sensibilité très facile à émouvoir. Les notions qu'il s'était faites du temps et de l'espace subsistaient; ses méditations sur l'homme collectif avaient la même suite et la même intensité... On le croyait distrait lorsqu'il était occupé à gravir les hauteurs de la pensée, à descendre dans les abîmes des origines, etc., etc. » Dans ce portrait idéal tracé à distance et au point de vue des années condensées, il ne faudrait pas chercher un renseignement biographique précis. Il se passa entre l'affermissement de la santé du véritable Hébal et son éclosion philosophique quinze années d'études, de rêveries, d'affections, une longue phase individuelle, depuis le livre du *Sentiment* jusqu'au poème d'*Antigone* qui est à la limite et qui confine aux secondes perspectives. Durant ces quinze années, si on y porte son attention, plusieurs des idées futures de M. Ballanche se retrouvent, il est vrai, dans ses rares

écrits d'alors, mais éparses, isolées, en germe et à l'ombre, et, comme il l'a dit souvent, s'ignorant elles-mêmes.

Le livre sur le *Sentiment* est composé en entier, non pas de chapitres, mais d'une suite de digressions; l'auteur a voulu faire un *jardin anglais*, et il promène son lecteur à travers les rochers, les cascades, les groupes de statues sentimentales et autres pareils accidens. C'est une perpétuelle exclamation; cette ame expansive aime, admire, adore; si dès lors elle avait su chanter, elle aurait exprimé beaucoup des sentimens dont la poésie de M. Lamartine fut plus tard l'organe. Ce rapport qui existe entre les sentimens de M. Ballanche à leur premier état de spontanéité et ceux qu'a consacrés la lyre des *Méditations* nous a singulièrement frappé; nous le retrouverons bientôt dans les *Fragmens*. C'est la même matière religieuse, littéraire, le même fonds d'inspiration mélancolique; c'est quelque chose d'harmonieux, de lyrique, d'élégiaque. « Retournons donc, s'écrie le jeune auteur, retournons, il en est temps, aux idées religieuses; les littérateurs et les artistes ne peuvent rien sans elles. » Et ce sont çà et là, en accompagnement de cette croyance, des couleurs de mythologie grecque, des essais de peintures homériques, évandriennes, pastorales; Antigone, Eurydice, tous ces noms favoris y ont des autels. *Neuilly*, nom symbolique, lui représente ses amis morts durant le siége, et il les invoque comme un seul être. Fénelon, Pascal, Racine, sainte Thérèse, Job et Virgile s'entremêlent sans cesse; il est vrai que tout à côté l'auteur compare avec délectation Delille et Saint-Lambert, qu'il groupe ensemble Léonard, Florian et Berquin, comme ne formant à eux trois qu'un seul génie; Goethe, par son *Werther*, lui paraît pourtant supérieur. Il parle de l'*Eliza* de Sterne et de Raynal en amant transporté qui cherche une Béatrix et qui l'aura. La beauté des campagnes, les côteaux qui encadrent Lyon, Grigny où se passèrent les années cachées de la Terreur, lui sont aussi douces que la terre de Milly à Lamartine. Mais rien de tout cela n'a la composition ni la forme, ni même l'originalité de détail, et M. Ballanche a pu retrancher le livre du *Sentiment* de son œuvre complète sans se montrer trop sévère. Toutefois, indépendamment des accens de vive sensibilité qui recommandent certaines pages, il convient de remarquer comme un délinéament d'avenir, l'opinion que le jeune

auteur exprimait au sujet des *chartres*, ainsi qu'on disait alors. En face de cette école des *constitutionnistes* dont Sièyes était le grand-prêtre et qui pensait qu'une bonne constitution écrite pouvait s'appliquer immédiatement à un peuple quelconque, l'auteur du *Sentiment* réclamait pour le caractère profond, historique et presque divin, de toute institution sociale ayant racine dans une nation. M. Ballanche avait lu, dès cette époque, les *Considérations sur la Révolution française*, par de Maistre, et, tout en ignorant le nom de l'écrivain, il citait des passages de cet opuscule étonnant. Enfin, à travers le manque de direction du livre du *Sentiment*, et quoiqu'en somme l'espérance y domine, on y voit trace encore d'une pensée lugubre qui est commune à Jean-Jacques et à certains de ses disciples, à M. de Sénancour en particulier: c'est que la civilisation européenne et les cités dont elle s'honore, destinées à périr, feront place à des déserts, et que les voyageurs futurs s'y viendront asseoir avec mélancolie comme aux ruines de Palmyre et de Babylone. L'épopée lyonnaise de M. Ballanche était fondée sur cette donnée. Dans les entretiens du *Vieillard* et du *Jeune homme*, publiés en 1819, le vieillard qui, par un gracieux renversement d'idées (1), est pour l'avenir, tandis que le jeune homme est pour le passé; le vieillard tâchant de vaincre les pressentimens sinistres de ce désespoir de vingt ans, dit en un endroit : « Voilà donc ce que je vous entends répéter chaque jour et à chaque instant du jour. Eh bien! moi aussi, j'ai cru quelque temps que tout était fini pour notre vieille Europe. Oui, lorsqu'aux premiers orages de la révolution française, qui ont grondé sur vous à votre insu, car vous n'étiez qu'un enfant, je voyais tous les liens de la société se dissoudre, toutes les institutions nager dans le sang, ah ! ce fut alors qu'il fut permis de croire à la fin de toutes choses. » Mais cette perspective funèbre ne dura pas long-temps pour M. Ballanche. Dans le récit qu'il a donné d'un voyage à la grande Chartreuse, fait en 1804 avec M. et Mme de Châteaubriand, il est question, comme dans le *Vieillard et le jeune homme*, d'une conversation entre un jeune mélancolique qui repousse toute science, toute

(1) Selon l'expression de M. Barchou, dans l'article qu'il a consacré à M. Ballanche. (*Revue des Deux Mondes*, avril 1831.)

tentative humaine, et un prêtre tolérant qui maintient la science et la croit conciliable avec une religion élevée. « Comment, s'écrie en finissant le narrateur, comment un jeune homme paraît-il détrompé à ce point de toutes les choses de la vie?... Voyez, il ne sait accueillir aujourd'hui que l'ironie terrible de Pascal; demain peut-être il sera dompté par le puissant génie de Bossuet : heureux si, le jour suivant, il vient à prendre goût aux chants mélodieux de Fénelon, lorsqu'il charme notre exil par les plus douces paroles qui se soient trouvées jamais sur les lèvres d'un habitant de la terre! » L'ombre de Fénelon prit donc de bonne heure par la main M. Ballanche et le tira de la crainte, et le préserva de l'obstination dans des ruines; il espéra; et, plus tard, devenu prêtre à son tour, prêtre à demi voilé du plébéianisme grandissant, aimant à voir dans Fénelon *le véritable fondateur de l'ère actuelle*, le voilà qui marche et continuera, à travers tout, de marcher vers l'avenir, comme un de ces tranquilles vieillards de son maître, comme un Aristonoüs serein et patient, souriant de loin sous ses bandelettes à quelque ami qui s'avance, le long du sable fin des mers.

Le livre du *Sentiment*, publié en 1801, ne passa point sans être remarqué de quelques-uns; les journaux de Paris s'en occupèrent. J'ai sous les yeux trois articles favorables et fort judicieux du *Journal de Paris* (de germinal an X); ils sont écrits au point de vue du christianisme pratique, et l'usage tout poétique et sentimental qu'on fait de la religion y est indiqué comme un danger ou du moins comme un affaiblissement d'une chose auguste et sévère. « Au « reste, dit en finissant le critique anonyme, on nous annonce de- « puis long-temps, et je crois même qu'on publie déjà un ouvrage « plus considérable ayant, dit-on, pour titre : *Des Beautés poétiques*, « ou seulement *Des Beautés du Christianisme*, et dont ce livre-ci « paraît être l'avant-coureur; semblable à ces petits aérostats qu'on « a coutume de faire partir avant les grands pour juger des cou- « rans de l'atmosphère. Puissent-ils tous les deux, et tous ceux qui « seront remplis du même esprit, avoir assez de force ascendante « pour élever tout ce qui s'y attachera, vers une sphère plus heu- « reuse! » Le *Journal des Débats* montra moins d'indulgence; ce journal, dans son premier brillant, avec son état-major critique au complet, était alors en tête de la réaction classique, et contri-

buait à réduire à l'ordre le mouvement d'insurrection littéraire qui s'essayait à la suite des révolutions politiques. Grenville, Bonneville, Sénancour, Nodier, et d'autres restés inconnus dans cette génération intermédiaire, furent ajournés ou interceptés; les meilleurs ne s'en relevèrent, après quinze ans, qu'à demi. Seuls, les génies hors de ligne de M. de Châteaubriand et de M[me] de Staël ne ressentirent nulle atteinte et ne subirent pas de déviation.

M. Ballanche, qui, de compagnie avec son père, s'occupait de réimpressions d'ouvrages classiques et religieux, d'une édition de la *Poésie sacrée des Hébreux* de Lowth, vint à Paris en 1801 ou 1802, quelques mois après la publication du *Sentiment*. Il alla voir tout aussitôt M. de Châteaubriand dont le *Génie du Christianisme* avait paru, et il lui proposa de donner une Bible française avec des discours. Les discours devaient être de M. de Châteaubriand, et dans le texte français, qui aurait été en gros celui de M. de Saci, M. Ballanche aurait infusé tous les passages des Ecritures qui se trouvaient traduits par Bossuet et autres grands écrivains sacrés : « car, ainsi qu'il l'a remarqué depuis dans les *Institutions sociales*, Bossuet, ce dernier père de l'Église, a une merveilleuse facilité à s'approprier les textes sacrés et à les fondre tout-à-fait dans son discours qui n'en éprouve aucune espèce de trouble, tant il paraît dominé par la même inspiration. » Ce projet n'eut pas de suite, quoique M. de Châteaubriand ait commencé quelque chose des discours. Mais il se forma du moins à ce sujet, entre le grand poète et M. Ballanche, une première liaison qui ne fit plus tard que se resserrer. M. Ballanche fit avec lui le voyage de la grande Chartreuse et des glaciers, en 1804, et au moment du départ pour Jérusalem, il l'alla rejoindre à Venise d'où il ramena en France M[me] de Châteaubriand. Pendant son premier séjour à Paris, M. Ballanche vit aussi M. de La Harpe, alors exilé à Corbeil par ordre du Consul, et il lui proposa de donner ses soins à une édition choisie et purifiée de Voltaire; la mort de La Harpe, qui survint l'année suivante, coupa court à cette pensée. La Harpe avait été fort frappé que, dans le livre du *Sentiment*, l'auteur eût appelé l'Elysée du *Télémaque* un véritable paradis chrétien; il lui enviait cette idée : « Moi qui ai fait un éloge de Fénelon, je n'ai pas songé à cela, s'écriait-il, et voilà qu'un jeune

homme a mieux trouvé; *le Seigneur est avec ceux qui font le bien.*» La Harpe, devenu dévot, aimait à citer les psaumes.

M. Ballanche avait accueilli le Consulat avec transport; l'organisation officielle du culte lui donna une première impression de crainte; il trouvait la religion plus belle dans la persécution que dans une reconnaissance pompeuse, et il eût préféré pour elle la liberté à cette forme de suprématie. Le meurtre du duc d'Enghien le sépara tout-à-fait d'un pouvoir impudemment despotique, et, à partir de ce jour, il n'éprouva plus que le sentiment graduel d'une oppression croissante. Mais déjà des affections privées, des espérances bientôt entrecoupées de douleurs, se joignaient à cette souffrance de gêne politique, pour détourner la pensée de M. Ballanche et retarder son essor. Plus d'une fois, en ces années, il se dirigea vers Montpellier à travers les Cévennes; il vit dans l'un de ces trajets M. de Bonald, le gentilhomme de l'Aveyron, à Milhau; mais ce n'était pas le philosophe profond dont il partageait volontiers la doctrine sur la parole, qu'il allait surtout visiter. Lui-même, dans un neuvième et dernier fragment daté de 1830, il nous a laissé entrevoir son pieux et triste secret : « Le 14 août 1825, dit-il, une « belle et noble créature qui m'étais jadis apparue et qui habitait « loin des lieux où j'habitais moi-même, une belle et noble créature, « jeune fille alors, jeune fille à qui j'avais demandé toutes les pro- « messes d'un si riche avenir; en ce jour, cette femme est allée « visiter, à mon insu, les régions de la vie réelle et immuable, après « avoir refusé de parcourir avec moi celles de la vie des illusions et « des changemens. Hélas! je dis qu'elle avait refusé; mais il y a là « un mystère de malheur que je ne saurai jamais sur cette terre. » Les huit autres fragmens écrits en 1808 ne sont que des élégies en prose qui peignent avec discrétion et douceur les vicissitudes de ce noble attachement. C'est déjà la manière littéraire d'*Antigone;* aux divagations perpétuelles du livre du *Sentiment* a succédé une mesure grave, sobre, solennelle à la fois et charmante de mélodie, un écho retrouvé du mode virgilien. Si ces huit fragmens étaient en vers ce qu'ils sont en prose, M. Ballanche aurait ravi à M. de Lamartine la création de l'élégie méditative. La philosophie, qui en est simplement religieuse et chrétienne, n'a rien de cette nouveauté un peu étrange et de cette phraséologie essentielle à une

doctrine, et que la poésie ne réclame pas. Les plaintes du poète sont celles de toute ame humaine contristée, depuis Job : « Nous « serions bien moins étonnés de souffrir, si nous savions combien « la douleur est plus adaptée à notre nature que le plaisir. L'homme « à qui tout succède selon ses vœux oublie de vivre. La douleur « seule compte dans la vie, et il n'y a de réel que les larmes. » Et ailleurs : « Montrez-moi celui qui a pu arriver à trente ans sans être « détrompé. Montrez-le-moi, ce mortel privilégié : son imagination « a tenu toutes ses promesses ; l'amour l'a conduit par la main ; heu-« reux époux, père plus heureux encore, il n'a acheté par aucun « tourment le charme des affections du cœur ; il a connu les agré-« mens de la société sans ignorer les plaisirs de la solitude ; il n'a « rencontré sur sa route que des hommes bons et généreux, et lui-« même n'a jamais vu au fond de son ame que des pensées douces « et calmes qu'il s'est plu à entretenir ; il a joui de ses souvenirs « comme il avait joui de ses espérances ; il a trouvé dans le passé le « gage de l'avenir : montrez-le moi !... Vous riez en gémissant ! Vous « ne savez où trouver cette créature exceptée de la commune loi ; « c'est qu'en effet elle n'existe point, elle n'a jamais existé. Un dé-« luge de maux couvre la terre ; une arche flotte au-dessus des « eaux, comme jadis celle qui portait la famille du Juste ; mais cette « arche-ci est demeurée vide, nul n'a été jugé digne d'y entrer ! »

Un hasard heureux a mis entre nos mains une petite relation d'un pélerinage au Mont-Cindre près Lyon, relation écrite par une jeune Languedocienne de seize ans. Cette personne distinguée, la même que celle qui mourut le 14 août 1825, fit ce pélerinage, vers 1808, avec un guide, jeune et prudent, qui était l'un des amis de son père et qu'elle désigne sous le nom de M. Pierre Simon. En s'élevant sur la montagne, la jeune personne, à l'imagination sensible et pieuse, remarque que les fleurs y sont la plupart d'un bleu pâle comme le ciel de cette contrée, qu'elles ne penchent point sur la terre comme celles de nos plaines : « Presque toutes celles que nous vîmes, ajoute-t-elle, étaient de petites cloches. N'est-ce point parce qu'étant privées d'eau sur les lieux élevés et exposées à l'ardeur du soleil, cette divine Providence, qui donne sa parure au lis des champs, a voulu que leur calice pût retenir la rosée du matin, et que la fleur épanouie rendît à sa tige le bienfait qu'elle en avait

reçu avant d'éclore? » Arrivés à l'ermitage même, les deux voyageurs virent les murs d'un petit corridor tout couverts de passages qui avaient rapport à la puissance ou à la bonté de Dieu. La jeune fille pria M. Pierre Simon d'écrire aussi quelque chose; il ne le voulait point; elle le pressa, il écrivit : « Cet ermitage rappelle assez bien les destinées humaines : resserré dans des bornes étroites, on y jouit d'une étendue immense. »

N'est-ce point peu après ce pèlerinage au Mont-Cindre, que M. Ballanche, redescendu dans les obstacles de la vie, traça ce sixième fragment sur Orphée perdant Eurydice que tout-à-l'heure il guidait sans oser la voir, et cet autre fragment où il nous montre la rencontre pudique d'Hermann et de Dorothée près du ruisseau, et de si aimables présages n'aboutissant qu'à des larmes?

Le premier effort que fit M. Ballanche pour sortir du découragement profond où il était tombé, fut la conception d'Antigone. Il y songea dès 1811, et il est à croire que, dans sa pensée primitive, l'amour sans bonheur de la pieuse Antigone et du généreux Hémon devait consacrer sous une forme idéale et antique les sentimens dont il était plein : « L'amour et le malheur ont été une même chose pour eux : pour eux la mort et l'hymen devaient aussi être une même chose. » Mais peu à peu, et quoiqu'à le bien entendre ce fonds personnel soit encore ce qui anime le reste, la pensée du poète se généralisa, s'agrandit, et, chemin faisant, recueillit des impressions successives. Inspiré par la muse de la douleur, le poète s'attachait à peindre l'histoire même de l'homme, de cet être qui, aux termes de l'énigme, n'a qu'une voix et n'est debout qu'un instant, l'histoire de ses misères, de ses faiblesses, de ses félicités trompeuses, suivies d'amers retours. La moralité qu'il tirait de ces tableaux était toute de soumission, de devoir et de sacrifice, de clémence et d'espoir à travers les pleurs. Sous ces grands et magnifiques noms royaux, il figurait l'épopée domestique de la foule des hommes; la tentative d'épopée sociale devait venir plus tard dans l'*Orphée*. Quelques juges clairvoyans, éveillés à ces idées d'expiation, de solidarité, de sacrifice, distinguèrent dès l'abord dans *Antigone* plus de choses que n'en voyait l'auteur lui-même. Un de ses amis lui disait : « Vous ne savez pas ce que vous avez fait? un poème martiniste. » M. de Maistre, à qui M. Ballanche avait envoyé son livre,

lui écrivait une lettre qui ne lui parvint pas, mais c'était aussi en un sens plus que pathétique et poétique, en un sens théosophique, qu'il avait entendu *Antigone*. Quant au personnage même de l'héroïne, quelques circonstances précieuses et consolantes dans la vie du poète avaient rehaussé encore et achevé de perfectionner les traits. Il avait vu pour la première fois à Lyon, en 1812, une noble exilée à laquelle son ami Camille Jordan le présenta, et qui eut depuis une influence si sereine sur sa destinée apaisée. Il lui avait lu les chants commencés d'*Antigone*, et quelques impressions nouvelles, dues à un sourire compatissant, se retrouvèrent bientôt dans le portrait intime de la fille d'Œdipe : ainsi les paroles de la consécration d'Antigone par son père mourant sont une inspiration de ces premières rencontres : « Ame sublime d'Antigone, que t'importe le « bonheur ou le malheur? N'auras-tu pas toujours la paix de la « conscience, les louanges des hommes et l'amour des dieux? » En 1813, M. Ballanche courut à Rome retrouver celle que plus tard il nomma du nom de Béatrix; il lut au sein de cette petite société romaine la fin d'*Antigone*, la scène des funérailles. Quand le poème parut l'année suivante, dans les pompes de la restauration, un sentiment général y voulut reconnaître une princesse orpheline, la fille des rois. Ainsi vont se modifiant en perspectives diverses les œuvres du poète. Lui-même il a changé sa pensée en la continuant, et quand il croit l'avoir achevée, ceux qui le lisent la changent et l'achèvent encore.

Nous voici revenus au point que nous avons marqué comme décisif dans l'initiation sociale de M. Ballanche. La conduite de la Restauration, durant la première année, lui révéla tout un ordre historique dont il n'avait pas eu clairement conscience jusque-là. Il comprit ce que c'est que la vie d'une nation, l'ame de cet être collectif qui garde son unité à travers ses âges et sous ses continuels développemens, la mission départie à chaque peuple en particulier sur la scène du monde; que les institutions vraies sont filles du temps, qu'elles plongent dans les mœurs et les souvenirs comme un arbre en pleine terre; que les constitutions rédigées d'après des théories plus ou moins savantes ne sont qu'une juxta-position provisoire qui peut aider le corps social à refaire sa vie, mais qui n'a pas vie en soi; qu'ainsi la Charte n'était, à proprement parler,

qu'une formule pour dégager l'*inconnue*, une méthode pour résoudre le grand problème des institutions nouvelles, un appareil fixe sous lequel les os brisés et les chairs divisées auraient le temps de se rejoindre et de se raffermir. Le 20 mars, rechute terrible, dernier et violent assaut des forces anti-sociales, ne parut à M. Ballanche que récapituler, à vrai dire, les faits antérieurs dans une unité dramatique, sans rien changer aux termes fondamentaux de la question. Pourtant, les passions exaspérées en divers sens ne l'entendaient pas ainsi, et la guérison sociale au moyen de la Charte en était très compromise. C'est alors que M. Ballanche, désormais fixé à Paris, tout solitaire et pensif au milieu d'un monde d'élite, eut l'idée de se porter pour conciliateur, pour interprète pacifique des difficultés flagrantes, et l'*Essai sur les Institutions sociales* dut paraître avant l'ouverture des chambres de 1817, dans le but louable, bien que certainement illusoire, de les éclairer. Quelques obstacles retardèrent d'un an cette publication. L'*Essai* est donc à la fois un livre de théorie, et je dirai presque, une brochure de circonstance. Mais si l'on regrette fréquemment que cette application à des conjonctures trop spéciales préoccupe l'auteur, s'il se détourne à tout moment pour s'inquiéter des opinions trop particulières d'alors, s'il se retranche une foule de précieux développemens, de peur que l'ouvrage ne soit hors de proportion avec le but, le caractère général l'emporte suffisamment, et la doctrine philosophique y obtient une belle part. Dans la pensée de M. Ballanche, l'*Essai*, en même temps qu'il répondait aux difficultés politiques du moment, devait servir comme de prolégomènes au poème d'*Orphée* déjà conçu en 1816. Ainsi que dans les autres *Prolégomènes* qui sont en tête de la *Palingénésie*, et en général ainsi que dans tous les écrits de M. Ballanche qui n'ont pas revêtu la forme poétique, la composition n'est pas très distinctement établie. Ce n'est pas à l'aide d'un lien logique évident, que l'on peut serrer de près l'auteur en ses chapitres et discours; il procède d'habitude par des analogies cachées dont quelquefois le rapport échappe et qui ont l'air de digressions; il avance par cercles et circuits. Il y a chez lui un grand effort de tout dire à la fois, un embarras de choisir et comme un bégaiement entre des pensées qui sont toutes pour lui co-existantes et contemporaines, ou plutôt qui ne sont qu'une seule

et indivisible pensée. Cela tient à son mode de conception, d'intuition synthétique; c'est toujours plus ou moins comme pour Hébal : « Et il n'avait pu raconter tout ce qu'il avait vu, et il n'avait pu « dire tout ce qu'il avait senti; car la parole successive est impuis- « sante pour une telle instantanéité. — Et même il n'était pas cer- « tain de l'exactitude de son langage; il avait passé trop brusque- « ment de la région de l'esprit à la région de la forme. »

Je lis dans l'excellente Histoire de la philosophie en France au XIXe siècle, par M. Damiron (1), à côté d'une analyse parfaitement nette et logique des idées de M. Ballanche, l'expression d'un vif regret de ce que notre philosophe a presque toujours préféré l'exposition poétique à l'exposition scientifique, la figure à la démonstration, la couleur à l'évidence : « Car, ajoute M. Damiron, comme au fond sa pensée, nourrie d'histoire et de psychologie, exercée à de fortes études, n'en est plus à la simple foi, mais à la conception systématique, il faut, pour qu'il puisse l'accommoder aux formes de la poésie, qu'il la ramène par artifice à une inspiration qui n'est point naïve... M. Ballanche n'a été conduit là, au moins à ce qu'il me semble, que par suite d'une erreur de goût qui l'a porté à convertir et à traduire en poésie une opinion créée par la réflexion et l'analyse. » Nous croyons qu'il ressort de la biographie psychologique de M. Ballanche, telle que nous avons essayé de la tracer, que ce n'est point par voie d'analyse ou de logique qu'il a composé l'ensemble de son système. L'œuvre en lui s'est édifiée autrement. Il n'a pas été d'abord philosophe et métaphysicien, et ensuite poète; sa conception et sa forme se tiennent de plus près et ont une bien réelle harmonie. Il ne lui a pas été loisible d'éviter ces figures sacrées qui, même avant que l'idée philosophique s'en mêlât, le poursuivaient dès l'enfance : Orphée et Eurydice furent la fable de toute sa vie. Il avait naturellement l'ame musicale et sensible jusqu'à la chimère, et cela était poussé au point que dans un temps il ne pouvait prononcer le simple nom de *Cymodocée* sans répandre des larmes. Les philosophies primitives de l'antiquité furent sans contredit intuitives, et se produisirent sous les voiles de la poésie,

(1) Troisième édition, augmentée d'un *Supplément*. Chez Hachette, rue Pierre-Sarrazin, 12.

avec les accens de la muse; refuserait-on entièrement aux époques de transformation où le sens antique se réveille, et où aboutissent tous les échos du passé, de reconstruire à leur manière quelque chose de ces mystérieux monumens? Sans doute il y a bien de la combinaison savante et de l'obscurité alexandrine dans les poèmes de M. Ballanche; mais cet effort lui plaît, ce vêtement lui est naturel. Quand il le dépouille et qu'il s'avance sans personnages et sans symboles, est-il plus à l'aise? Sa marche est-elle beaucoup plus svelte et dégagée? Gagne-t-il évidemment en rigueur philosophique? Pour moi, le plus complet, le plus fidèle et satisfaisant résumé de sa doctrine est encore la *Vision d'Hébal* où le prisme poétique réfracte pourtant chaque idée. Dans tout autre résumé, même dans les pages si nettement lucides de M. Damiron, il manque l'atmosphère où baignent ces idées qui ne sont quelquefois que des sentimens, il manque toute une portion, intraduisible en langue abstraite, de leur profondeur, de leurs horizons, de leur lumière ou de leur crépuscule, en un mot de leur vie. Sachons donc consentir à voir dans M. Ballanche un philosophe non didactique, qui nous introduit à travers des enceintes compliquées et par des détours gracieux ou obscurs jusqu'à un sanctuaire profond : le poème d'*Antigone* est comme une symphonie attrayante que nous avons entendue au parvis.

L'*Essai sur les Institutions sociales* exprimait la théorie fondamentale du langage, selon M. Ballanche. Plus tard, en 1825, il retrouva dans une malle, à Lyon, de vieux papiers oubliés où cette théorie était déjà ébauchée en entier; ce travail ancien, qui le frappa comme une découverte, se rapportait probablement à l'époque de sa jeunesse où il avait tenté une réfutation du *Contrat Social*. Tant il y avait eu antériorité instinctive et prédestination, pour ainsi dire, dans les idées de M. Ballanche, tant cette théorie capitale dans son œuvre était née en quelque sorte avec lui! La question de l'origine de la société se ramène exactement à celle de l'origine du langage. En voyant aux prises les deux partis acharnés, les libéraux et les ultra-royalistes, chacun croyant à son droit et pouvant produire également des hommes de vertu et d'intelligence, M. Ballanche en était venu à comprendre qu'indépendamment des passions et des intérêts contraires, il y avait chez les uns et les autres une

doctrine radicalement contraire aussi sur la fondation de la société, et par conséquent (qu'ils s'en rendissent compte ou non) sur l'origine du langage. Les ultra-royalistes ou illibéraux devaient croire à la société instituée divinement, au langage révélé, à l'autorité de la tradition; et les libéraux, à la société formée par contrat, au langage inventé par l'homme, à l'émancipation graduelle et au progrès. En examinant cette double prétention si opposée et si ferme, M. Ballanche ne put croire que le droit fût exclusivement d'un côté, et au lieu de prendre parti avec MM. de Bonald et de Maistre pour l'antique tutelle, ou avec Condorcet et Saint-Simon pour l'émancipation purement humaine, il s'avança, un rameau de paix à la main, pour expliquer comment chacun avait tort et avait raison, pour accorder aux uns la vérité dans le passé, aux autres le règne dans l'avenir. Il montra avec M. de Bonald et les catholiques que la parole n'a pu être inventée primordialement, qu'elle a été nécessaire et préexistante à la pensée, qu'elle a été donnée par Dieu à l'homme naturellement social; mais, en arrivant aux temps de la parole écrite et imprimée, il montrait avec les autres philosophes la pensée humaine s'affranchissant peu à peu du joug de cette parole devenue plus matérielle et plus pesante, brisant l'enveloppe, acquérant des ailes, et dès-lors s'élançant librement à de nouvelles croyances sociales, à de nouvelles interprétations religieuses. Toutefois, M. Ballanche ne portait pas l'horizon le plus lointain de cette émancipation moderne au-delà des limites du christianisme lui-même; il proclamait la perfection de celui-ci en tant qu'institution spirituelle et divine, et s'il croyait que les sociétés humaines dussent se gouverner désormais selon une loi de liberté, le résultat de cette action immense ne lui semblait pouvoir être autre chose que l'introduction de plus en plus profonde du christianisme dans la sphère politique et civile. Une doctrine de conciliation si haute en des instans si irrités ne fut que peu saisie, comme bien l'on pense, et, auprès du petit nombre de ceux qui la comprirent, elle ne fut accueillie ni dans un camp ni dans un autre. Les vues très avancées et d'une sagacité presque divinatoire que l'auteur exprimait sur l'avenir littéraire et poétique de la France, ses éloquens et ingénieux présages à ce sujet, un an avant l'apparition de M. de Lamartine, compliquaient encore la question de

succès, en choquant des préjugés non moins irritables en tout temps que les passions politiques. M. Lémontey, dans *Le Constitutionnel* (alors *Journal du Commerce*), lui fit la faveur, en qualité de compatriote sans doute, de parler longuement de lui, et, pour conclusion, il le définissait *le libéral à son insu, et le classique malgré lui.* M. de Maistre écrivait à l'auteur de l'*Essai*, sans le connaître personnellement, une lettre honorable, dans laquelle la vigueur de ce hautain et ironique génie éclate comme partout. On y lit ces passages : « Votre livre, Monsieur, est excellent en détail : en « gros, c'est autre chose. L'esprit révolutionnaire, en pénétrant « un esprit très bien fait et un cœur excellent, a produit un ou- « vrage *hybride* qui ne saurait contenter en général les hommes « décidés d'un parti ou de l'autre. J'ai *profondément* souri en « voyant votre colère contre les châteaux (1) et contre les couvens « que vous voulez convertir en prisons, et contre la langue catho- « lique (2) que vous prétendez abolir par la jolie raison que *les la-* « *tins n'ont plus rien à nous apprendre.* C'est encore une chose « excessivement curieuse que l'illusion que vous a faite cet esprit « que je nommais tout-à-l'heure, au point de vous faire prendre « l'agonie pour une phase de la santé; car c'est ce que signifie au « fond votre théorie de l'*Émancipation de la pensée*, etc. Si vous « trouviez quelque chose de mal sonnant dans l'expression *Esprit* « *révolutionnaire*, vous seriez dans une grande erreur; car nous « en tenons tous. Il y a du plus, il y a du moins sans doute; mais

(1) Il fallait les préoccupations de M. de Maistre pour avoir vu M. Ballanche en colère contre les châteaux; c'est au chapitre III de l'*Essai* qu'il en est question : « Ces noires tours couronnées de créneaux doivent tomber; ces longs « cloîtres silencieux doivent être transformés en prisons ou en vastes ateliers « pour les manufactures, etc. » M. Ballanche dénonce tristement un fait inexorable.

(2) M. Ballanche, au chapitre XI de l'*Essai*, parlait, il est vrai, d'éliminer dorénavant le latin de la première éducation, et ce qu'il avançait à ce propos est assurément contestable, dans les termes surtout dont il usait. Mais il n'entendait aucunement abolir cette *langue catholique*. La langue et les traditions latines étant pénétrées maintenant par les esprits, il demandait qu'on se portât vers les langues de l'Orient, et qu'on ouvrît de nouveaux sillons de linguistique et de nouvelles formes intellectuelles.

« il y a bien peu d'esprits que l'influence n'ait pas atteints d'une « manière ou d'une autre; et moi-même qui vous prêche, je me « suis souvent demandé si je n'en tenais point.... Tout ce que vous « avez dit sur les langues et tout ce qui en dépend est excellent. « Enfin, monsieur, je ne saurais trop vous exhorter à continuer vos « études et vos travaux. Je ne crois pas, comme je vous l'ai dit « franchement, que vous soyez tout-à-fait dans la bonne voie, mais « vous y tenez un pied, et vous marcherez gauchement jusqu'à ce « qu'ils y soient tous les deux. Avez-vous vu une feuille du *Cour-« rier du Commerce* (*c'était l'article de M. Lémontey*), qui m'ap-« pelle *le vaporeux Piémontais*, qui me compare à Zuingle, M. de « Bonald à Luther, et vous, monsieur, au doux Mélanchton. Si vous « voulez examiner ce beau jugement et le confronter au mien, vous « y verrez la preuve évidente de ce caractère *hybride* que je vous « reprochais tout-à-l'heure. Le sans-culotte vous attend dans son « camp; moi, je vous attends dans le mien. Nous verrons qui aura « deviné. Si je vis encore cinq ou six ans, je ne doute pas d'avoir « le plaisir de rire avec vous de l'*émancipation de la pensée.* »

Non, si M. de Maistre avait rencontré après des années M. Ballanche, il n'aurait pas ri avec lui de cette émancipation de la pensée, ou c'est qu'alors il aurait ri de ce mauvais et diabolique sourire qu'il a lui-même tant reproché à la lèvre stridente de Voltaire. Tout invincible qu'il était, il aurait fini par comprendre qu'il y avait quelque chose d'irrévocable qui, d'agonie en agonie, achevait d'expirer. M. Ballanche a magnifiquement et pieusement répondu à la lettre de l'illustre contradicteur, lorsqu'apprenant sa mort, il ouvre la troisième partie des *Prolégomènes* par cette sorte d'hymne funéraire : « L'homme des doctrines anciennes, le prophète du passé vient de mourir... Paix à la cendre de ce grand homme de bien!... » Tout ce morceau est d'une haute vigueur de pensée et d'une belle effusion de cœur : je me figure le geste clément de Fénelon s'il avait béni le cercueil de Bossuet et proféré son oraison funèbre.

Dans l'*Essai sur les Institutions* et dans les écrits qui suivirent, dans le *Vieillard et le Jeune Homme*, publié en 1819 (1), dans l'*Homme*

(1) Cette expression *publié* est inexacte pour les écrits de M. Ballanche qui

sans nom, publié en 1820, dans l'*Elégie*, les formes, les locutions du style monarchique et bourbonien abondent; mais elles ont toujours un sens particulier à l'auteur. Lorsque M. Ballanche parle de la légitimité dans l'*Essai*, il s'agit non point du droit divin, tel qu'on l'entend vulgairement, mais d'une légitimité historique que nul publiciste spiritualiste ne conteste aujourd'hui. Une dynastie restaurée lui paraissait un arbre sacré qu'on replante après qu'il a été déraciné par l'orage, et auquel il est accordé un temps pour reprendre racine; passé ce temps, l'arbre, s'il n'a pas repris la sève et la vie, n'est qu'un morceau de bois mort digne d'être rejeté. La dynastie restaurée des Bourbons, arbre ainsi replanté, ne vécut jamais qu'à l'extérieur et par l'écorce, ayant dédaigné d'enfoncer ses racines dans la vraie terre. M. Ballanche le savait bien. Aussi la conviait-il incessamment, cette race antique, à s'identifier avec les destinées de la nation, afin de représenter exactement le principe social, comme c'est le propre et la condition de toute dynastie légitime. Il croyait que la restauration pouvait et devait être l'incarnation politique et civile du christianisme; l'instrument bourbonien lui paraissait nécessaire à son idée, bien qu'il le sentît rebelle; simple erreur de moyen et de circonstance! Dans l'effervescence de la réaction qui suivit la mort du duc de Berry, il terminait son élégie commémorative en s'écriant : « Dynastie glorieuse, illustre maison, hâtez-vous de vous identifier avec nos destinées qui vous réclament; hâtez-vous, car il est de la nature de nos destinées d'être immortelles! » Après le 8 août 1829, il écrivait : « Maintenant tournons nos regards vers le trône de Charles X, et conjurons le roi qui jura la Charte de faire enfin cesser la perturbation du 8 août. Nulle puissance ne serait en état de résoudre le problème posé ce jour-là. Il faut anéantir la pensée de ce jour néfaste; car cette pensée n'eut ni cause ni motif; elle fut une pensée stérile, incapable d'arriver à l'acte. » Quand toutefois l'absurdité s'obstina et que la foudre populaire se mêla du problème, M. Ballanche était préparé et détaché. Il fut de ceux qui, sans la désirer ni la faire,

suivirent l'*Essai sur les Institutions*, il faudrait dire *imprimé aux frais de l'auteur, et distribué à quelques amis et à quelques juges*. La publication véritable ne date que de ces dernières années.

comprirent et admirent la révolution de juillet dès sa première heure. Il arriva alors à la pensée de M. Ballanche ce qu'il a dit de la pensée humaine en général ; son idée s'émancipa de cette forme de la restauration où elle avait voulu trouver asile, et, devenue plus libre, elle plana dans des cercles indéfinis. C'est même à partir de 1830, que les doctrines de M. Ballanche ont fait le plus de chemin par le monde, et qu'elles ont remué le plus d'esprits religieux et penseurs dans la jeunesse.

Entre l'*Essai* et l'*Homme sans nom*, M. Ballanche publia, en 1819, le *Vieillard et le Jeune Homme*, enseignement philosophique plein d'autorité et de grace. Un critique d'un bon sens si spirituel, M. Saint-Marc Girardin, citait récemment les consolations de Jean Chrysostôme à son jeune ami Stagyre, comme s'appliquant à bien des ames d'aujourd'hui. Le *Jeune Homme* de M. Ballanche est atteint d'un mal tout-à-fait semblable ; il désespère de la société et de lui-même ; il voit des ruines en lui, autour de lui, et il les aime, et il ne veut pas s'en arracher. C'est une généreuse passion de la mort, le culte sombre des idées vaincues, une abjuration stoïque de l'avenir. Il y a beaucoup de ces nobles ames ; mais il y en a encore plus qui pèchent et souffrent par excès d'espérances, par anticipation dévorante et immodérée, par immersion éperdue dans la grande souffrance sociale. Ce mal est si beau dans de tendres jeunesses, il tient de si près au dévouement et à l'amour des hommes, il est pour ainsi dire si sacré, qu'on est tenté de l'envier pour soi, bien loin d'essayer chez d'autres de le guérir. Et pourtant comme il aboutit en d'âpres mécomptes, comme il vous use à des réalisations impossibles ici bas, comme il vous jette à la merci des systèmes universels, qui n'ont en eux ni la vraie morale dont ils se passent, ni le bonheur délirant dont ils vous leurrent, il est bon d'y opposer l'avertissement, et ce que M. Ballanche disait à son jeune désespéré de 1819 pourrait s'adresser fructueusement à beaucoup des jeunes néophytes qui embrassent les siècles et l'univers : « Je veux essayer, mon fils, de guérir en vous une si triste maladie, état fâcheux de l'ame, qui intervertit les saisons de la vie, et place l'hiver dans un printemps privé de fleurs. » — La destinée de l'homme se compose, en effet, de deux destinées qu'il doit simultanément accomplir, une destinée individuelle proportionnée à son temps de

passage sur cette terre, une destinée sociale par laquelle il concourt pour sa part à l'œuvre incessante de l'humanité. Ainsi, notre terre a son double mouvement, et elle tourne à la fois sur ellemême et autour du soleil. Mais faites que ce mouvement sur ellemême soit supprimé, et qu'elle regarde toujours fixement l'astre; voilà que vous avez une terre à moitié torréfiée, sans saisons, sans rosée et sans lune. Ainsi pour l'homme (à part de très rares exceptions), quand il supprime le cours individuel de sa destinée. Le danger, dira-t-on peut-être, n'est pas là aujourd'hui, et c'est plutôt le concours au mouvement social que l'on incline à s'épargner. Oui, dans le gros de la société constituée et jouissante, cela se passe ainsi; mais l'élite de la jeunesse, par une sorte de dévouement expiatoire, tombe dans l'excès contraire, et pour elle le danger existe là où nous disons.

« Allez, croyez-moi, dit le vieillard au jeune homme par la bouche de M. Ballanche, l'homme peut faire sa destinée; mais il ne peut rien sur les destinées du genre humain; Dieu, dans ses conseils éternels, saura bien se passer de vos pensées mûries avant le temps. Croyez-moi, la société a été imposée à l'homme, non comme un moyen de parvenir au bonheur, mais comme un moyen de développer ses facultés. » Nous tenons surtout à cette dernière pensée, et M. Ballanche y revient souvent dans son écrit; il le conclut en ces termes mémorables : « Ce qui a toujours troublé la raison des fabricateurs de systèmes, c'est qu'ils ont toujours voulu faire tendre l'espèce humaine au bonheur, comme si l'homme était sans avenir, comme si tout finissait avec la vie, comme si enfin on pouvait être d'accord sur les appréciations du bonheur. » M. Ballanche protestait ainsi à l'avance contre les âges d'or terrestres de Saint-Simon et de Fourier, contre ces pays de Cocagne que les doctrines matérialistes de progrès font voyager devant nous à l'horizon; il ne protestait pas moins en ces paroles contre l'absorption dernière de l'individu dans la vie confuse de l'humanité, autre excès où vont les doctrines progressives panthéistiques : lui, il était et il est distinctement spiritualiste et chrétien.

Dans l'*Homme sans nom*, et dans l'*Élégie*, il règne une grande préoccupation des catastrophes du 20 mars et du 13 février; l'immolation de Louis XVI, le retour de l'île d'Elbe, l'assassinat du

duc de Berry, se répondaient à distance comme un triple tonnerre; il se fit alors en M. Ballanche comme un réveil du dogme de la fatalité antique. Suivant lui, le principe nouveau qui agite le monde, ou qui rôde à l'entour pour y pénétrer, s'incarne quelquefois prématurément en certains individus, les exalte, les égare et les pousse en automates à des forfaits : ainsi Louvel, ainsi l'Homme sans nom, le régicide. Il voit presque en eux, dans le dernier du moins, des Œdipes coupables sans avoir failli librement, coupables par solidarité, par surcroît d'épreuve, des espèces de victimes eux-mêmes. Cette manière de consacrer l'homme par l'idée, et de l'ériger en représentant mystérieux, va mieux, on le sent, aux personnages lointains qu'à des individus qu'on peut coudoyer. Aussi, comme l'a remarqué judicieusement M. Magnin, les symboliques réminiscences et les instinctifs pressentimens de l'auteur d'*Orphée* ont-ils un degré de vraisemblance que nous ne retrouvons pas dans l'*Homme sans nom* : « Dans ce dernier poème, ajoute le même critique, la proximité de l'objet nous paraît déjouer l'œil profond « du mystique interprète : la double vue ne s'applique bien qu'à « l'invisible. »

Et pourtant, chose remarquable! il y a un fonds effrayant de réalité dans une partie de l'*Homme sans nom,* un fonds d'autant plus extraordinaire, que M. Ballanche l'ignorait tout-à-fait lorsqu'il bâtissait idéalement son poème. Un conventionnel régicide, Lecointe-Puyraveau des Deux-Sèvres, aurait pu raconter la séance du vote exactement comme l'Homme sans nom la raconte. Comme celui-ci, Lecointe-Puyraveau assistait en frémissant aux votes qui précédaient le sien; il s'agitait sur son banc avec angoisse, et à chaque suffrage de mort qu'accueillaient les applaudissemens des tribunes, son voisin, de qui je tiens l'histoire, le voyait pâlir et s'indigner. Il appelait impatiemment son tour et avait hâte de dire une parole de justice. Son tour arriva; il s'élança à la tribune, des murmures accueillirent ses premiers mots, puis des menaces; il se troubla, et par degrés ses paroles changèrent de sens, jusqu'à ce qu'enfin, comme à l'Homme sans nom, une parole inconnue, une parole qui n'était pas la sienne, vint se placer sur ses lèvres. Il s'en retourna égaré à son banc, ayant voté la mort. — Ce qui est vrai de l'*Homme sans nom* l'est aussi à quelque degré, j'en suis

certain, des personnages introduits ailleurs par M. Ballanche. Jusque dans ses conceptions en apparence les plus arbitraires, il y a des divinations historiques pénétrantes.

En 1820, M. Ballanche fit une grande maladie pendant laquelle plusieurs des symptômes antérieurs, tels qu'ils sont décrits dans *Hébal*, se reproduisirent; mais au sortir de cette nouvelle crise, son organisation fut comme un instrument plus complet et plus monté aux vastes œuvres; il mit encore davantage son ame et sa substance intime dans chacune de ses pensées. Durant un séjour qu'il fit à Rome en 1824, dans la même compagnie d'élite qu'autrefois, il eut conscience de l'antique cité latine, du droit patricien et de cette époque incertaine dont il a cherché, dans la *Formule générale*, à reconquérir le sens sur Tite-Live. Ses projets de travaux s'élargirent, se fixèrent et prirent, par leur structure imposante, quelque chose de ces grandes lignes romaines des monumens et des horizons. Le plan, dès lors arrêté, de sa *Palingénésie* consista en trois poèmes ou épopées : 1° il résolut de faire pénétrer le génie historique, tel qu'il le sentait, dans la région qui précède l'histoire. Son *Orphée* dut résumer les quinze siècles de l'humanité qui, en dehors du cercle de nos traditions religieuses, sont placés en avant des temps historiques : *Orphée* dut être une espèce de Genèse du haut paganisme. 2° Si M. Ballanche enfermait toute l'humanité, extérieure aux Hébreux et antérieure à l'histoire, dans cette composition mythique d'*Orphée*, il songeait en même temps à enfermer l'histoire positive dans une *Formule générale* : les cinq premiers siècles de l'histoire romaine lui parurent se prêter excellemment à ce dessein, en ce qu'historiques par la gloire des noms, ils sont couverts de vapeurs transparentes et crépusculaires, et en ce que l'évolution s'y accomplit dans une gradation distincte et toute dramatique. Le plébéien romain, type, pour M. Ballanche, de l'homme qui se fait lui-même, lui représentait par les trois *sécessions* la masse de l'humanité conquérant successivement la conscience ou le sentiment de soi, la pudicité ou le mariage légal, et enfin la dignité ou l'aptitude aux magistratures dans les divers ordres. 3° Quant à l'avenir qui suit cette émancipation et à la perspective future et finale des destinées humaines sur la terre, ce devait être un des objets, un des pressentimens de la *Ville des Ex-*

piations : M. Ballanche concevait, dès cette époque de 1824, la *Vision d'Hébal* qui n'en est qu'un épisode et qu'il écrivit en 1829. — Des trois grands poèmes philosophiques, *Orphée* seul a paru au complet; mais outre la *Vision d'Hébal*, on a des fragmens et chapitres des deux autres ouvrages que les *Prolégomènes* nombreux et féconds, en entier publiés, déterminent suffisamment. Toutefois, si, malgré quelques lacunes, la pensée de ces parties inédites est déjà saisissable, on ne peut également en apprécier la forme et l'art; l'ensemble du monument est en souffrance; nous aimons à espérer que l'auteur ne tardera pas à y donner l'harmonie de son premier dessin.

Ce serait ici le lieu, si nous le voulions, d'offrir une exposition générale de la doctrine de M. Ballanche; mais assez d'autres l'ont fait, M. de Givré, l'un des premiers, au *Journal des Débats*, M. d'Ekstein dans *le Catholique*, M. de Châteaubriand dans la préface de son beau livre des *Études*, M. Barchou de Penhoën dans cette *Revue des deux Mondes*, M. Lavergne à Toulouse. — Nous dirons quelques mots de l'*Orphée*.

L'*Orphée* n'est pas une tentative qui aille à recomposer une antique réalité; ce n'est pas une restitution poétique, et poétiquement aussi vraisemblable que possible, d'une époque évanouie. Le poète ne s'est inquiété que d'évoquer l'esprit général de ces temps, de le faire circuler abondamment çà et là ; quant aux détails, il n'a pas cherché à les mettre en rapport exact avec les débris qui se sont conservés. Ce n'est pas en étudiant, par exemple, les fragmens attribués à Orphée, qu'il s'est préparé à faire parler son personnage. De même dans les peintures qu'il nous donne de cet ancien monde, il n'a pas visé à retrouver en géologue l'aspect réel, persuadé que ce serait toujours un paysage très aventuré. Il n'a donc tenu qu'à se faire l'organe d'un certain esprit général et intime avec lequel il se sentait en communication, et il a pris d'avance son parti sur l'invraisemblance (je parle de l'invraisemblance poétique) du langage et de beaucoup de peintures. Evandre et Thamyris parlent entre eux de cosmogonie, de patriciat et de plébéianisme, presque comme auraient pu faire Niebuhr et M. Ballanche; les vieilles expressions latines, les étymologies essentielles de Vico ont passé intégralement dans leur langage; et tout à côté de ces paroles anti-

cipées, ce sont des chants qui appartiennent à la lyre antique, des expressions orphéennes tirées comme avec un plectre d'or. En un mot, l'*Orphée* n'est pas un poème qui, avec plus de profondeur, offre l'unité et l'harmonie du ton, comme le *Télémaque* ou l'*Antigone*; l'invraisemblance n'y est pas généralement étendue et adoucie de manière à se faire peu sentir. Mais l'anachronisme entre la forme et le fond éclate et crie en maint endroit, le poète ayant désespéré de jamais rapprocher assez à son gré cette forme du fond. *Orphée* est un singulier poème où le chant, émané d'une muse antique, a été commenté avec science par un néoplatonicien ou un éclectique alexandrin; mais le copiste, par mégarde, a fait confusion; le commentaire est entré dans le texte et l'interrompt çà et là; les bordures du cadre sont bigarrées et blasonnées de triangles, de chiffres, de racines en toutes langues, bien que le milieu du tableau se maintienne aimable et pur autant que profond (1).

C'est ce milieu du tableau que j'aime et que j'admire dans l'*Orphée*; c'est là que circule le sentiment des temps incertains, cette musique du passé dont M. Ballanche est la harpe éolienne, et dont il sait nous renvoyer un sympathique et merveilleux écho. L'heureux séjour d'Orphée en Samothrace, son chaste hymen avec Eurydice, ses entretiens avec la Sibylle mourante, son intervention au milieu des farouches combats, son refus de l'amour d'Erigone, ses bienfaits partout présens, sa personne toujours lointaine ou passagère, suffiraient à justifier les naïves paroles dans lesquelles le poète se rend témoignage à lui-même : « Qu'il me soit permis d'affirmer que l'inspiration à laquelle j'obéis est plus près que celle de Virgile des inspirations primitives.... Oui, j'ai plus que Virgile, incomparablement plus, le sentiment de ces choses que j'oserai appeler divines. » — N'y a-t-il pas une voix dans les choses? s'écrie dans l'*Orphée* notre poète théosophe; or, cette voix, M. Ballanche l'a fréquemment entendue. Dans les mêmes morceaux d'*Orphée* que j'admire pour le sens antique et primitif qu'ils respirent, je n'aime

(1) Cet anachronisme et cette discordance, qui n'appartiennent pas à la manière des *Fragmens* et d'*Antigone*, et que nous signalons en grand dans l'*Orphée*, ont pénétré quelquefois jusque dans la diction, d'ordinaire si pure, de M. Ballanche. Ainsi Hébal, décrivant en deux traits la guerre du Péloponèse, montre Sparte essayant de *stéréotyper* la civilisation héroïque.

pas moins à retrouver les sources secrètes des affections, des anciennes larmes et du génie de M. Ballanche, cette pensée éternelle d'un hymen à la fois accordé et impossible, cette initiation au vrai et au bien par la chasteté et par la douleur : « La douleur, dit Orphée, sera le second génie qui m'expliquera les destinées humaines. » Chaque page nous offre des pensées de tous les temps, dans la magnificence de leur expression : « Souvenez-vous que les dieux immortels couvrent de leurs regards l'homme voyageur, comme le ciel inonde la nature de sa bienfaisante lumière. » Et encore : « Toutes les pensées d'avenir se tiennent ; pour croire à la vie qui doit suivre celle-ci, il faut commencer par croire à cette vie elle-même, à cette vie passagère. » Enfin, les approches de la mort d'Orphée, les troubles et l'agonie passagère de cette grande ame qui se croit un moment délaissée, ont une sublimité égale aux plus belles scènes des épopées modernes. Et voilà pourquoi M. Ballanche a bien fait de rester poète.

L'influence des écrits de M. Ballanche a été lente, mais réelle, croissante, et très active même dans une certaine classe d'esprits distingués. Pour n'en citer que le plus remarquable exemple, la lecture de ses *Prolégomènes*, vers 1828, contribua fortement à inspirer le souffle religieux à l'école, encore matérialiste alors, de Saint-Simon. Témoin de l'effet produit par cette lecture sur quelques-uns des plus vigoureux esprits de l'école, je puis affirmer combien cela fut direct et prompt. L'influence, du reste, n'alla pas au-delà de cette espèce d'insufflation religieuse. Historiquement, l'école saint-simonienne partit toujours de ce que M. Ballanche appelle l'erreur du XVIII[e] siècle, erreur admise par Benjamin Constant lui-même ; elle persista à voir le commencement de la société dans le sauvagisme, comme lui, Benjamin Constant, commençait la religion par le fétichisme.

M. Ballanche est peut-être l'homme de ce temps-ci qui a eu à la fois le plus d'unité et de spontanéité dans son développement. Sans varier jamais autrement que pour s'élargir autour du même centre, il a touché de côté beaucoup de systèmes contemporains et, pour ainsi dire, collatéraux du sien ; il en a été informé plutôt qu'affecté, il a continué de tirer tout de lui-même. La doctrine de Saint-Martin semble assurément très voisine de lui, et pourtant, au lieu d'en être aussi imbu qu'on pourrait croire, il ne l'a que peu

goûtée et connue. Je remarque seulement dans les *Prolégomènes* le *magisme de la parole*, le *magisme de l'homme sur la nature*, expressions qui doivent être empruntées du mystérieux théosophe. M. Ballanche connut de bonne heure à Lyon Fourier, auteur des *Quatre Mouvemens*; mais il entra peu dans les théories et les promesses de ce singulier ouvrage publié en 1808; aujourd'hui il se contente d'accorder à l'auteur une grande importance critique en économie industrielle. Il lut les *Neuf Livres* de Coëssin dès 1809, et dans un voyage qu'il fit à Paris, il visita ce prophète d'une époque pontificale; mais l'esprit envahissant du sectaire le mit d'abord sur ses gardes, M. Ballanche voulait avant tout rester lui-même. Il vit une fois Hoéné Wronski, lequel, dans son *Prodrome*, revendique l'honneur d'avoir le premier émis en 1818 une vue politique que l'*Essai sur les Institutions* exprimait en même temps que lui. M. Ballanche vit plus d'une fois, bien que rarement, Fabre d'Olivet dont les idées l'attiraient assez, s'il ne les avait senties toujours retranchées derrière une science peu vérifiable et gardées par une morgue qui ne livre jamais son dernier mot. Il a profité pourtant des écrits originaux de ce philosophe qui aurait pu se passer d'être charlatan; l'idée d'Adam, l'homme universel, et d'Ève qui est la faculté volitive d'Adam, lui a probablement été suggérée par Fabre. Les hommes qui ont le plus agi sur M. Ballanche, mais par contradiction surtout, sont MM. de Bonald, de Maistre et de La Mennais. Ce dernier, ainsi que l'abbé Gerbet, est devenu son ami, et la contradiction première a cessé bientôt dans une conciliation que le christianisme qui leur est commun rend solide et naturelle.

Pour nous qui n'approchons qu'avec respect de tous ces noms, et qui ne les quittons qu'à regret, il faut nous arrêter pourtant. Heureux si, à défaut d'une exposition complète de système, cette étude de biographie psychologique a insinué à quelques-uns la connaissance, ou du moins l'avant-goût, d'un homme dont la noble ingénuité égale la profondeur, et si cette explication intérieure et continue que nous avons cherché à démêler en lui peut servir de prolégomènes en quelque sorte à ses prolégomènes! Préparer à la lecture de notre auteur, c'est là en général dans les essais que nous esquissons, et ce serait dans celui-ci en particulier, notre plus entière récompense.

SAINTE-BEUVE.

LETTRES

D'UN

VOYAGEUR.

IIII.

Venise, juillet 1834.

Depuis quelques jours, nous errons sur l'archipel Vénitien, cherchant un peu d'air vital, hors de cette ville de marbre qui est devenue un miroir ardent; ce mois-ci surtout les nuits sont étouffantes. Ceux qui habitent l'intérieur de la cité dorment tout le jour, les uns sur leurs grands sophas, si bien adaptés à la mollesse du climat, les autres sur le plancher des barques. Le soir ils cherchent le frais sur les balcons, ou prolongent la veillée sous les tentes des cafés, lesquels heureusement ne se ferment jamais. Mais on n'entend plus les rires et les chansons accoutumées. Les rossignols et les gondoliers ont perdu la voix. Des milliers de petits coquillages phosphorescens brillent au pied des murs, et des algues chargées d'étincelles passent dans l'eau noire autour des gondoles

endormies. Rien n'interrompt plus le silence des nuits, que le cri aigu des souris et des mulots qui folâtrent sur les marches des perrons. De longs nuages noirs arrivent des Alpes et passent sur Venise, en la couvrant de grands éclairs silencieux; mais ils vont se briser sur l'Adriatique, et l'air s'embrase de l'électricité qu'ils ont apportée.

Les enfans du peuple et les chiens caniches sont, avec les poissons, les seuls êtres qui ne souffrent pas de cette sécheresse. Ils ne sortent de l'eau que pour manger ou dormir, et le reste du temps ils nagent pêle-mêle. Pour nous, qui avons le malheur d'avoir des chemises et qui ne pouvons passer la vie à les ôter et à les remettre, nous cherchons l'air de la mer, que la Providence a fait si bon en tout pays, et qui court généreusement en plein midi sur les lagunes. Les seuls voyageurs que nous rencontrons sont de pauvres petits papillons affamés, qui se hasardent à passer d'un îlot à l'autre, pour y trouver quelque fleur que le soleil n'ait pas dévorée, mais qui succombent souvent à la fatigue, et tombent dans une vague avant d'avoir pu achever leur longue et périlleuse traversée.

Hier, nous passâmes devant l'île de San Servilio qui est occupée par les fous et les infirmes. A travers une des grilles qui donnent sur les flots, nous vîmes un vieillard pâle et maigre assis à sa fenêtre, les coudes appuyés sur le bord. Il tenait son front dans une de ses mains; ses yeux caves étaient fixés sur l'horizon. Un instant, il ôta sa main, essuya son front étroit et chauve, et retomba aussitôt dans son immobilité. Il y avait dans cette immobilité même quelque chose de si terrible, que mes yeux s'y attachèrent involontairement. Quand nous eûmes tourné l'angle de la façade, je vis que les regards de Beppa avaient suivi cette direction et se reportaient sur moi. — Etait-ce un fou? me dit-elle. — Un fou furieux, lui répondis-je.

Un homme jeune encore, un peu gros, vermeil, d'une figure agréable qu'ombrageaient de beaux cheveux noirs bouclés et humides de sueur, sortit des buissons qui bordent le jardin, et s'avança sur la grève. Il tenait un rateau, et son air n'avait rien d'extravagant; mais il nous adressa d'un ton amical des paroles sans suite qui trahirent le dérangement de son cerveau. L'abbé était assis à la proue, avec cette vive et saisissante physionomie que personne

ne contemple indifféremment, et il regardait ce fou d'un air bienveillant. *Addio, caro!* lui cria l'amateur de jardinage, en voyant que nous n'abordions pas à l'hospice. Il dit cette parole d'un ton de regret affectueux et doux, et, nous envoyant encore un adieu de la main, il reprit son travail avec un empressement enfantin.— Il doit y avoir un bon sentiment dans cette pauvre tête, dit l'abbé, car il y a de la sérénité sur ce visage et de l'harmonie dans cette voix. Qui sait de quoi l'on peut devenir fou? Il ne faut qu'être né meilleur ou pire que le commun des hommes, pour perdre ou la raison ou le bonheur. Bon fou, dit-il en envoyant gaîment une bénédiction vers l'horticulteur, Dieu te préserve de guérir! — Nous arrivâmes à l'île de Saint-Lazare, où nous avions une visite à faire aux moines arméniens. Le frère Hiéronyme avec sa longue barbe blanche surmontée d'une moustache noire, et sa figure si belle et si douce au premier coup-d'œil, vint nous recevoir, et son infatigable complaisance de vanité monacale nous promena de l'imprimerie à la bibliothèque, et du cabinet de physique au jardin. Il nous montra ses momies, ses manuscrits arabes, le livre imprimé en vingt-quatre langues sous sa direction, ses papyrus égyptiens et ses peintures chinoises. Il parla espagnol avec Beppa, italien avec le docteur, allemand et anglais avec l'abbé, français avec moi, et, chaque fois que nous lui faisions compliment sur son immense savoir, son regard, plein de ce mélange d'hypocrisie et d'ingénuité qui est particulier aux physionomies orientales, semblait nous dire : S'il ne m'était pas commandé d'être humble, je vous ferais voir que j'en sais bien davantage.

— Vous êtes Français, me dit-il, vous connaissez l'abbé de La Mennais? je voudrais bien rencontrer quelqu'un qui le connût. — Certainement, je le connais beaucoup, répondis-je effrontément, curieux de savoir ce que l'on pensait de l'abbé de La Mennais en Arménie. — Eh bien! quand vous le verrez, dit le moine, dites-lui que son livre.... Il s'arrêta en jetant un regard méfiant sur l'abbé, et acheva ainsi sa phrase, commencée peut-être dans un autre but : dites-lui que son dernier livre nous a fait beaucoup de peine. — Ah! dit l'abbé qui, pour n'être que Vénitien, n'en a pas moins la pénétration d'un Grec, savez-vous, mon frère, que M. de La Mennais est un homme d'un immense orgueil, et qui s'imagine devoir

compte de ses opinions à l'Europe entière? savez-vous qu'il est bien capable de considérer votre couvent comme une imperceptible fraction de son auditoire?

— Carliste! c'est un carliste! dit le père Hiéronyme en secouant la tête. — Parbleu! il me paraît étrange d'entendre parler de ces choses-là dans le lieu et dans le pays où nous sommes, dis-je à voix basse à l'abbé, tandis que l'Arménien était distrait par Beppa qui touchait à sa grande bible manuscrite, et qui passait insolemment ses petits doigts sur les vives couleurs des peintures grecques semées sur les marges. Vous allez voir qu'il dira du mal de La Mennais, s'il se méfie de nous, dit l'abbé; excitez-le un peu. — Est-ce que vous ne trouvez pas, mon père, dis-je au moine, que M. de La Mennais est un grand poète sacré? — Poète! poète! répéta-t-il d'un air effrayé, vous ne savez donc pas le jugement de Sa Sainteté? — Non, répondis-je. — Eh bien! mon fils, sachez-le; ce nouvel écrit est abominable, et il est défendu à tout chrétien de le lire. — Malheureusement je ne savais point cela, répondis-je, et je l'ai lu sans penser à mal. — Ce malheur-là a pu arriver à bien d'autres, dit l'abbé en souriant. C'est un génie si dangereux que celui de M. de La Mennais! On peut bien le lire jusqu'au bout sans s'apercevoir du danger. — Sans doute, reprit le moine, ce n'est qu'après l'avoir lu, quand on y réfléchit, qu'on aperçoit le serpent caché sous les fleurs de la séduction. — C'est ce qui vous est arrivé après l'avoir lu, n'est-ce pas, mon frère? dit l'abbé. — Je ne dis point que je l'aie lu, repartit le moine. Cela aurait bien pu m'arriver sans que je fusse fort coupable; jugez-en : l'abbé de La Mennais vint ici après son entrevue avec le pape; il parla avec moi. Tenez, il était assis à la place où vous êtes. Je vivrais cent ans que je n'oublierais ni sa figure, ni sa voix, ni ses paroles. Il me fit une grande impression, j'en conviens, et je vis tout de suite que c'était un de ces hommes qui peuvent, lorsqu'ils le veulent, servir la religion vigoureusement. Je m'imaginai qu'il était rentré de bonne foi dans le sein de l'église, et que désormais il serait son plus orthodoxe défenseur. Que voulez-vous, il parlait si bien! il parlait comme il écrit.... *A ce qu'on dit, il écrit bien*, ajouta l'Arménien qui se méfiait toujours du sourire ironique de l'abbé; ce fut au point, continua-t-il, que je le priai sincèrement de m'envoyer le

premier ouvrage qu'il publierait. — Et il vous l'a envoyé? demanda l'abbé. —Je ne dis point qu'il me l'ait envoyé, reprit aussitôt le moine. S'il me l'eût envoyé, ce ne serait pas ma faute. Qui pouvait prévoir que cet homme si pieux et si bon ferait un livre abominable? —Mais êtes-vous bien sûr, lui dis-je, qu'il soit abominable? — Comment, si j'en suis sûr!— Si vous ne l'avez pas lu?—Mais la circulaire du pape! —Ah! j'oubliais, repris-je.— Lorsque cette circulaire nous est arrivée, dit le moine, j'étais comme vous dans l'erreur sur le compte de M. de La Mennais. Je disais à mes frères : Voyez un peu quelles graces ineffables Dieu a répandues sur ce saint homme! voyez comme un instant de doute et de souffrance a fait place en lui à une foi vive et ardente! c'est l'effet de son entrevue avec le pape. — Vous disiez cela encore après avoir lu le livre? dit l'abbé, persévérant dans sa taquinerie. —Je ne dis point que je l'aie dit alors, répondit le moine. D'ailleurs quand je l'aurais dit? je n'avais pas reçu la circulaire. —Cette circulaire me chagrine beaucoup, lui dis-je. Voyez donc! j'étais enthousiasmé du livre et de l'auteur; je sentais, en le lisant, éclore en moi une foi plus vive; l'amour de Dieu, l'espoir de voir son règne s'accomplir sur la terre, m'avaient transporté aux pieds du trône éternel. Jamais je n'avais prié avec autant de ferveur, j'éprouvais presque, chose inouie en ces jours-ci! la soif du martyre. Cela ne vous a-t-il point produit le même effet, mon père?—Si je n'avais pas reçu la circulaire du pape... dit le moine d'un air ému et contrarié, mais que voulez-vous? Quand le pape déclare que le livre est contraire à la religion, à l'église, aux mœurs, et au gouvernement de... de... Il se frappa le front sans pouvoir trouver le nom de Louis-Philippe Ier; ce fut le seul moment où il fut un peu Arménien et moine. —Les Français, continua-t-il, ont beaucoup d'obstination dans leurs opinions politiques. M. de La Mennais est un carliste. —Savez-vous bien au juste, mon père, ce que c'est que d'être carliste? lui demandai-je. —Il paraît, répondit-il, que cela est très contraire aux opinions du pape. —Ma foi, je n'y comprends plus rien, dis-je à voix basse à l'abbé; ou cet Arménien fait un étrange amphigouri dans sa tête, ou le pape craint le juste-milieu autant que les moines arméniens craignent le pape. — Je vous demande pardon, dit le frère Hiéronyme en se rapprochant de nous

d'un air curieux, j'ai peut-être blessé vos opinions particulières en parlant ainsi. — Comme je ne songeais point à répondre, l'abbé me poussa le coude et me dit : Vous n'entendez donc pas que le père Hiéronyme vous demande quelle est votre opinion particulière? — En vérité, repris-je, je n'en ai point d'autre que celle-ci : le monde se meurt, et les religions s'en vont — Hélas oui ! la religion s'en va, si l'on n'y prend garde, dit l'Arménien : les doctrines nouvelles s'infiltrent peu à peu dans l'antique vérité, comme l'eau dans le marbre, et ceux qui pourraient être les flambeaux de la foi se servent de la lumière pour égarer le troupeau. Quant à moi, continua-t-il en prenant un air de confidence, j'ai un grand désir, et presque un projet arrêté : c'est de demander la permission d'aller trouver l'abbé de La Mennais, en quelque lieu qu'il soit, et de le supplier au nom de la religion, au nom de sa gloire, au nom de l'amitié que j'ai ressentie pour lui en le voyant, de rentrer dans le giron de la sainte église romaine, et de redresser ses voies. J'ai tant de choses à lui dire, ajouta-t-il naïvement, je suis sûr que je viendrais à bout de le convertir. — L'abbé se détourna pour cacher un rire moqueur; puis il fit le tour du cabinet, tandis que le moine le suivait du regard avec cet œil oriental, si beau et si brillant, qui semble tenir de l'aigle et du chat. Quand l'abbé eut fait semblant de regarder tous les objets d'histoire naturelle, il sortit, et Beppa pria l'Arménien de lui lire quelques lignes des diverses langues orientales dont les manuscrits étaient épars sur la table, afin d'écouter et de comparer les diverses musiques de ces langues inconnues à son oreille. Je laissai le docteur avec elle, au moment où ils se montraient fort satisfaits du syriaque et commençaient à goûter quelque peu le chaldéen; j'allai rejoindre l'abbé qui se promenait d'un air rêveur dans le cloître, le long des arcades ouvertes sur un préau rempli de soleil et de fleurs éclatantes. — Voilà ce que c'est que de jouer au plus fin avec son pareil, lui dis-je en riant. Tu as voulu faire de l'esprit, et tu as été pris pour un espion, l'abbé; c'est bien fait.

Il ne me répondit pas, et parut suivre une conversation très animée avec un interlocuteur imaginaire. — Vous n'iriez point, disait-il en ajoutant un mot patois qui équivaut à notre inimitable *plus souvent*. Vous le dites, mais vous ne le feriez point ; vous ne quitte-

riez pas tout cela. — Il regardait et montrait en gesticulant les jardins et les galeries du couvent. En se retournant, il m'aperçut et partit d'un éclat de rire. — L'idée de ce moine, me dit-il, qui veut aller convertir M. de La Mennais me trotte par la cervelle : que t'en semble? — Mais combien veux-tu parier, repris-je, que si le pape te chargeait de cette mission, tu ne répugnerais nullement à la remplir? — Je le crois bien, répondit-il, voir cet homme et causer avec lui, crois-tu que ce soit un évènement à dédaigner dans la vie d'un pauvre prêtre? — Et que lui dirais-tu? — Que je l'admire, que je l'ai lu, et que je suis malheureux. — Ce n'est pas une raison pour briser ces arbustes qui ne t'ont rien fait, ni pour tourmenter ce brave moine qui a eu peur de ton rabat, et qui s'est cru obligé de déplorer l'erreur de celui qu'il admire peut-être autant que toi. — Ce moine? il a fait semblant de s'intéresser à des choses qui ne l'intéressent nullement. Ils sont savans et polis, mais ils sont moines avant tout, et tout ce qui se passe au-delà de leurs murailles leur est parfaitement indifférent. Pourvu qu'on les laisse tranquillement jouir de leurs richesses, ils répéteront toujours servilement le mot d'ordre du pouvoir qui les protège. Laïque ou religieux, peu leur importe, et croyez bien qu'ils ont un souverain plus sacré que le pape : c'est l'empereur François qui leur a donné ce couvent et cet îlot fertile, où lord Byron est venu étudier les langues orientales, et que M. de Marcellus a visité dernièrement, comme l'attestent les quatre beaux vers qu'il a écrits sur l'album des voyageurs.

— Je sais de lui un quatrain non moins beau, repris-je, c'est celui qu'il a improvisé et écrit de sa propre main aux pieds de la statue de la Victoire à Brescia. Le voici :

Elle marche, elle vole, et dispense la gloire;
On est tenté de l'adorer.
Et *même* en contemplant cette *noble* Victoire,
Après avoir vu Rome, il *nous* faut l'admirer.

— Je parie que M. de Marcellus ne peut pas souffrir l'abbé de La Mennais! dit l'abbé, et qu'il le réfute victorieusement. — Que t'importe, méchant tonsuré? lui dis-je. Laisse M. de Marcellus improviser des quatrains tout le long de l'Italie, laisse ces pauvres

moines goûter le repos acheté au prix des violences et des persécutions féroces qu'ils ont essuyées dans leur patrie de la part des Turcs. Le soin qu'ils prennent d'élever de jeunes Arméniens, et de conserver par l'imprimerie les monumens de leur langue qui possède des historiens et des poètes sublimes, n'est-il pas d'ailleurs un travail noble et utile? — Mais ils vendent très cher leurs livres et leurs leçons, dit l'abbé, et pourtant ils sont riches. Un de leurs élèves alla faire fortune en Amérique et y mourut, il y a peu d'années, en leur léguant quatre millions. — Eh bien! tant mieux, répondis-je, il leur fallait du luxe, et ils en ont. Dis-moi, l'abbé, t'imagines-tu un couvent sans fleurs rares, sans colonnes de porphyre, sans pavé de mosaïque, sans bibliothèque et sans tableaux? Des moines qui n'ont pas tout cela sont des êtres immondes auxquels nous ne viendrions certainement pas rendre visite. Pour moi, je suis bien fâché que ces merveilleux couvens d'autrefois, ces véritables musées des reliques de l'art et de la science, aient été pillés pour enrichir les généraux et les fournisseurs de l'armée française, des tueurs d'hommes et des larrons. Je déplore la perte de cette race de vieux moines qui blanchissaient sur les livres et qui épuisaient les sciences humaines au point de n'avoir plus à exercer la puissance de leurs cerveaux que dans les rêves de l'alchimie et de l'astrologie. Ces instrumens de physique et ce laboratoire m'avaient transporté aux temps poétiques de la vie monacale; maudits soient ce moine bavard avec sa politique étrange, et M. de Marcellus avec ses sublimes quatrains qui m'ont si brusquement rappelé au temps présent!

— Tu ris de tout cela, homme léger, dit l'abbé en fronçant le sourcil, et tu as raison, car notre siècle ne mérite plus qu'ironie et pitié. Malheur à celui qui croit encore à quelque chose! Consume-toi dans ton cercle de fer, ô flambeau inutile de l'intelligence. Ardeurs de la foi, rêves de grandeurs divines, vous rongerez en vain la poitrine et le cerveau du croyant; les hommes sourient et passent indifférens. Ah! je ris comme un fou! — Il me tourna brusquement le dos et s'enfonça d'un air chagrin sous un berceau de vigne. J'eus envie de le suivre, sa tristesse me faisait peine. Mais je vis passer dans l'eau une dorade qui s'élançait sur une seppia, et, curieux de voir la singulière défense de ce pauvre animal in-

forme contre l'agile nageur, je me penchai sur la grève. Je vis alors le calamajo, *l'encrier*, c'est ainsi qu'on appelle ici cette espèce de seppia, lancer son encre à la figure de l'ennemi qui fit une grimace de dégoût et s'éloigna fort désappointé. Le calamajo fit à sa manière quelques gambades agréables sur le sable ; mais ce divertissement ne fut pas de longue durée. La dorade revint traîtreusement, et, par derrière, le saisit et l'emporta au fond de l'eau, avant qu'il eût songé à se servir de son ingénieux stratagème. Cette guerre me fit oublier celle du pape avec M. de La Mennais, et je restai un quart d'heure à me bronzer au soleil dans la contemplation imbécille de quelques brins d'herbes où vivaient en bonne intelligence deux ou trois mille coquillages. Cette société paraissait florissante, lorsqu'un goëland effronté vint, sous mes yeux, la bouleverser d'un coup d'aile et presque l'anéantir. Rien ne peut donc subsister, pensai-je, et je me rappelai les tristes réflexions de l'abbé. J'allai le rejoindre ; mais, à ma grande surprise, je le trouvai riant tout de bon et relisant d'un air de satisfaction, en se caressant la barbe, des lignes qu'il venait d'écrire avec le bout d'une ardoise sur le méridien du jardin. Je me penchai sur son épaule, et je lus des vers vénitiens qu'il venait de composer, et dont j'ai essayé de faire tant bien que mal la traduction.

L'ennemi du pape.

« Restez en paix, mes frères, et laissez le pape vider ses querelles lui-même. Les foudres de Rome sont éteintes, et le feu de la colère brûle en vain les entrailles des hommes de Dieu. Leur anathème n'est plus qu'un son dont le vent se joue comme de l'écume des flots grondeurs. L'hérésiarque n'est plus forcé d'aller se réfugier dans les montagnes, et d'user la plante de ses pieds à fuir les vengeances de l'église. La foi est devenue ce que Jésus a voulu qu'elle fût : un espoir offert aux ames libres, et non un joug imposé par les puissans et les riches de la terre. Restez en paix, mes frères ; Dieu n'épouse pas les querelles du pape.

Imprudens qui voulez les réconcilier, vous ne savez pas le mal que vous feriez à l'église, si vous étouffiez cette voix rebelle ! Vous ne savez pas que le pape est bien content et bien fier d'avoir un ennemi ;

que ne donnerait-il pas pour en avoir deux! pour qu'un autre Luther entraînât la foule vers ses pas! Mais le monde est indifférent désormais aux débats théologiques; il lit les plaidoyers de l'hérétique, parce qu'ils sont sublimes; il ne lit pas les jugemens du pape, parce qu'ils sont catholiques et rien de plus. Lisez-les, mes frères, puisque le pape vous les impose; mais priez tout bas pour l'ennemi du pape.

Vous avez bien assez travaillé, vous avez bien assez souffert en ce monde, vieux débris du plus ancien peuple de la terre! vos barbes blanches sont encore tachées du sang de vos frères, et la neige du mont Ararat en a été rougie jusqu'à la cime où s'arrêta l'arche sainte. Le cimeterre turc a rasé vos têtes jusqu'aux os, et l'infidèle s'est baigné la cheville dans les pleurs des derniers enfans de Japhet. La méfiance qui plisse parfois vos fronts sereins est le cachet qu'y a laissé la persécution. Mais rassurez-vous, mes frères, et sachez bien qu'il y a loin du pouvoir d'un pape romain à celui du moindre cadi turc d'un village de l'Arménie. Restez en paix, et soyez sûrs que le pape prie pour son ennemi, de peur que Dieu ne le lui retire.

Le déluge du sang a cessé, votre arche a touché ces grèves fertiles, ne quittez pas votre île heureuse. Cultivez vos fleurs et cueillez vos fruits. Voyez! vos raisins rougissent déjà, et les pampres chargés de grappes se penchent sur les flots comme pour boire, dans un jour de fatigue. Tout est couleur de rose ici, les lauriers, les marbres, le ciel et l'onde. Chaque matin vous saluez le soleil qui sort des montagnes de votre patrie, et vous buvez dansses rayons la rosée de vos cimes natales. De quoi voulez-vous inquiéter vos ames paisibles? Enseignez aux orphelins de vos frères la langue que parlèrent les premiers hommes, et surtout racontez-leur l'histoire de votre esclavage, afin qu'ils gardent la liberté que vous avez si chèrement payée. Mais ne leur parlez pas de l'ennemi du pape, c'est bien inutile, hélas! Quand ils seront grands, l'église sera pacifiée, et le successeur de Capellari n'aura pas un ennemi au soleil.

Restez donc en paix, mes frères, car Dieu a remis son arc dans

les nuées. Du monde inconnu qui est au-delà de votre île, un messager vous est venu. Vous l'avez pris pour la colombe, tant sa voix était belle et son aspect candide. Mais le pape vous dit que la colombe est un corbeau. Dites comme lui, ô fils de Noé le prudent! Mais si l'ennemi du pape, battu par quelque tempête, revient quelque jour s'asseoir à l'abri de vos figuiers, passez bien doucement derrière le feuillage, ô bons pères! et courbez vers lui le beau fruit au manteau déchiré (1). Les hirondelles de l'Adriatique ne l'iront pas dire à Rome. S'il entre dans votre chapelle, laissez-le courber son vaste front devant votre madone. C'est un Turc qui l'a peinte, et pourtant elle est bien belle et bien chrétienne. Peut-être entendra-t-elle la prière de l'hérésiarque. Mais si elle le convertit à l'église romaine, gardez-vous bien de vous vanter du miracle opéré chez vous, frère Hiéronyme, qui avez commandé l'image sainte au pinceau musulman, et qui voudriez réprimer la parole terrible du croyant; c'est vous qui, sous peine d'excommunication, seriez forcé de vous déclarer l'ennemi du pape. »

— Et toi, l'abbé, lui dis-je, ne serais-tu pas tenté par hasard de devenir l'ennemi du pape? Ce rôle étrange ne leurre-t-il pas ton orgueil de quelque dangereuse promesse? Mais c'est plus difficile en ce temps-ci que d'improviser une satire, prends-y garde. Le rôle est grave, et il ne suffit pas d'être un prêtre éloquent, il faut être un grand caractère, pour lever l'étendard de la révolte dans le concile. Respecte silencieusement l'habit que tu portes, à moins que tu ne te sentes aussi marqué du sceau fatal d'une grande destinée.

L'abbé, sans s'apercevoir de la fatuité de sa réponse, et s'abandonnant naïvement à une douloureuse préoccupation, dit en secouant la tête : — Il eût mieux valu cent fois être un gratteur de guitare à la toilette des Cidalises, passer sa vie à rire et à faire des bouts rimés, que de souffrir le poids des réflexions qui s'obstinent à creuser cette pauvre tête. O La Mennais! où êtes-vous? ô Capellari! que faites-vous? De cette soutane noire, linceul de nos

(1) *El figo col tabaro strapazza*; c'est une expression dont se sert le peuple de Venise.

gloires passées, ne sortira-t-il qu'un seul homme? Tous ceux qui s'y ensevelissent descendront-ils sans honneur dans l'oubli du tombeau!

— O mon cher abbé, lui dis-je en pressant sa main, prends garde à ce qui se passe en toi! prends garde au démon de l'orgueil. Efface tes vers. Voici venir Hiéronyme. Laisse à ce moine sa tranquille prudence et son obscur bonheur. N'éveille pas en lui le serpent caché. Qui sait s'il n'a pas songé bien des fois, lui aussi, à être un homme? Laisse faire la reine du monde nouveau, l'intelligence, qui approche à pas de géant, et qui fera de nous ce que je sais bien, sans ton secours et sans le mien. . . . .

Quand nous repassâmes devant l'île des fous, Beppa se plaignit qu'on lui fît faire deux fois cette route. — Je déteste leurs cris, dit-elle, cela me rend malade, et ma souffrance n'adoucit point la leur. — Ils ne crient pas toujours, lui dis-je, en lui montrant le vieillard que nous avions vu deux heures auparavant. Il était toujours à la même place et dans la même attitude. Sa figure était pâle et morne comme nous l'avions laissée, et il contemplait encore les flots. — C'est bien pis que s'il criait, dit Beppa. Mon Dieu! quelle effrayante figure! quel calme désespoir! A quoi songe-t-il et que regarde-t-il? Que se passe-t-il dans cette tête chauve qui ne sent pas les rayons du soleil? Ils sont lourds comme du plomb, et il les supporte depuis deux heures! — Et peut-être les supporte-t-il ainsi tous les jours, dit le docteur. J'en ai connu un qui se croyait un aigle, et qui s'est tellement obstiné à regarder le soleil, qu'il en est devenu aveugle. Quand il eut perdu la vue, sa fantaisie n'en fut que plus opiniâtre. Il croyait en contempler encore le disque lumineux, et prétendait, au milieu des ténèbres de la nuit, voir sa chambre inondée d'une clarté éblouissante. — Plaise à Dieu, dit Beppa, que celui-ci ait quelque manie stupide de ce genre! il ne souffrirait pas. Mais je crains bien qu'à cette heure il ne soit pas fou, et qu'il sache seulement qu'il est captif. Comme il regarde l'horizon! Pauvre homme! tu n'iras jamais jusqu'à cette première lame de l'Adriatique, et il y a peut-être dans ton cerveau un volcan qui voudrait te lancer au bout du monde. — Il ne s'en est peut-être pas fallu de l'épaisseur d'un cheveu sous son crâne, dit le docteur, qu'il ne fût un homme de génie, et qu'il ne remplît

l'univers de son nom. Peut-être y a-t-il des instans où il le sent, et où il s'aperçoit qu'il faut mourir à l'hôpital des fous! — Voguons, voguons, dit Beppa. Voici le front de l'abbé qui se plisse. . . . .

La lune montait dans le ciel, quand après avoir dîné longuement et longuement causé dans un café, nous arrivâmes à la Piazzetta. — Ce fils de chien dont la mère était une vache ne se dérangera pas, grommela Catullo, qui avait le vin misanthrope ce soir-là. — A qui s'adresse cette apostrophe généalogique? dit le docteur. En se retournant, il vit un Turc qui avait ôté ses babouches et une partie de son vêtement, et qui s'était agenouillé sur la dernière marche du tragnet, si près de l'eau qu'il mouillait sa barbe et son turban à chacune des nombreuses invocations qu'il adressait à la lune. — Ah! ah! dit le docteur, ce monsieur a choisi un étrange prie-dieu; l'heure l'aura surpris au moment où il appelait une gondole, il aura été forcé de se jeter le visage contre terre en entendant sonner le coup de sa prière. — Ce n'est pas cela, dit l'abbé, il s'est mis là pour que personne ne pût passer devant lui et ne vînt à traverser son oraison; son culte lui commande de recommencer autant de fois qu'il passe de gens entre lui et la lune.

En parlant ainsi, il mit sa canne en travers des jambes de Catullo, qui voulait poser brutalement le pied sur la rive et repousser le Turc pour nous faire aborder. — Laisse-le, dit l'abbé; celui-là aussi est un croyant. — Et comment voulez-vous faire, dit le gondolier, si cet animal sans baptême ne se dérange pas?

En effet, le tragnet étant bordé de deux petites rampes de bois, nous ne pouvions aborder sans traverser quelque peu l'oraison du musulman. — Hé bien! dit l'abbé, nous attendrons qu'il ait fini: assieds-toi et ne dis mot. — Catullo alla s'asseoir sur sa poupe en secouant la tête; il était facile de voir qu'il n'approuvait en rien les principes de l'abbé. — Qu'importe, dit celui-ci en se tournant vers nous, que la madone s'appelle Marie ou Phingari? La vierge mère de la Divinité, c'est toujours la même pensée allégorique; c'est la foi qui donne naissance à tous les cultes et à toutes les vertus. — Vous êtes bien hérétique ce soir, monsieur l'abbé, dit Beppa; pour moi, je n'aime pas les Turcs, non parce qu'ils adorent la lune, mais parce qu'ils tiennent les femmes dans l'esclavage. — Sans compter qu'ils

coupent la tête à leurs esclaves, dit Catullo d'un air indigné. — Mon oncle, dit le docteur, a été témoin d'un fait que cette prière turque me rappelle. Un jour, il y a environ cinquante ans, un musulman fut surpris par l'heure de la prière, comme il se trouvait sur la rive des Esclavons. Il s'arrêta au beau milieu des quais, et commença, après avoir ôté ses babouches, les dévotions d'usage. Une troupe de polissons, qui voyait apparemment ce spectacle pour la première fois, se prit à rire, l'entourant avec curiosité, et répétant ironiquement ses génuflexions et le mouvement de ses lèvres. Le Turc continua sa prière sans paraître s'apercevoir de cette raillerie. Les polissons encouragés redoublèrent de singeries, et peu à peu s'enhardirent jusqu'à ramasser des cailloux et à les lui jeter au visage. Le croyant resta impassible, sa figure ne trahit pas la moindre altération, et il n'omit pas une parole de son oraison. Mais quand elle fut finie, il se releva, prit par le cou le premier petit malheureux qui lui tomba sous la main, et lui plongea son kandjar dans la gorge, avec la même tranquillité que si c'eût été un poulet. Puis il se retira sans dire une seule parole, laissant le cadavre ensanglanté à la place où sa prière avait été profanée. Le sénat délibéra sur ce meurtre, et il fut décidé que le Turc avait exercé une vengeance légitime. Il ne fut fait aucune poursuite contre lui.

Ce récit, que Catullo écouta la tête penchée et l'oreille basse, parut lui inspirer un profond respect pour l'idolâtre; car quand celui-ci eut fini de prier, non-seulement il attendit patiemment qu'il eût remis son dolman, mais encore il lui présenta ses babouches. Le Turc ne fit pas un geste de remerciement, ne parut pas s'apercevoir de notre politesse, et alla rejoindre ses compagnons, qui fumaient autour de la colonne de saint Théodose. — Ceux-là sont des muscadins, dit l'abbé, lorsque nous passâmes auprès d'eux. Ils n'ont pas fait leur prière. Ce sont des négocians établis à Venise, et que l'air de notre civilisation a corrompus. Ils boivent du vin, renient le prophète, ne vont point à la mosquée, et ne se déchaussent point pour saluer Phingari; mais ils n'en valent pas mieux, car ils ne croient à rien, et ils ont perdu toute la poétique naïveté de leur idolâtrie, sans ouvrir leur ame à la vérité austère de l'Evan-

gile. Cependant ils sont encore honnêtes parce qu'ils sont Turcs, et qu'un Turc ne peut pas être fripon.

Après nous être séparés pour prendre quelques heures de repos, nous nous retrouvâmes à la fête ou *sagra* du Rédempteur. Chaque paroisse de Venise célèbre magnifiquement sa fête patronale à l'envi l'une de l'autre; toute la ville se porte aux dévotions et aux réjouissances qui ont lieu à cette occasion; l'île de la Giudecca, dans laquelle est située l'église du Rédempteur, étant une des plus riches paroisses, offre une des plus belles fêtes. On décore le portail d'une immense guirlande de fleurs et de fruits, un pont de bateaux est construit sur le canal de la Giudecca qui est presque un bras de mer en cet endroit; tout le quai se couvre de boutiques de pâtissiers, de tentes pour le café, et de ces cuisines de bivouac, appelées *frittole;* les marmitons s'agitent comme de grotesques démons au milieu de la flamme et des tourbillons de fumée d'une graisse bouillante dont l'âcreté doit prendre à la gorge ceux qui passent en mer à trois lieues de la côte. Le gouvernement autrichien défend la danse en plein air, ce qui nuirait beaucoup à la gaîté de la fête chez tout autre peuple; par bonheur, les Vénitiens ont dans le caractère un immense fonds de joie : leur péché capital est la gourmandise, mais une gourmandise babillarde et vive, qui n'a rien de commun avec la pesante digestion des Anglais et des Allemands; les vins muscats de l'Istrie à six sous la bouteille procurent une ivresse expansive et facétieuse.

Toutes ces boutiques de comestibles sont ornées de feuillage, de banderolles, de ballons en papier de couleur qui servent de lanternes : toutes les barques en sont ornées, et celles des riches sont décorées avec un goût remarquable. Ces lanternes de papier prennent toutes les formes : ici se sont des glands qui tombent en festons lumineux autour d'un baldaquin d'étoffes bariolées; là, ce sont des vases d'albâtre de forme antique, rangés autour d'un dais de mousseline blanche dont les rideaux transparens enveloppent les convives; car on soupe dans ces barques, et l'on voit, à travers la gaze, briller l'argenterie et les bougies mêlées aux fleurs et aux cristaux. Quelques jeunes gens habillés en femmes entr'ouvrent les courtines, et débitent des impertinences aux passans. A la proue,

s'élève une grande lanterne qui a la figure d'un trépied, d'un dragon ou d'un vase étrusque, dans laquelle un gondolier, bizarrement vêtu, jette à chaque instant une poudre qui jaillit en flammes rouges et en étincelles bleues.

Toutes ces barques, toutes ces lumières qui se réfléchissent dans l'eau, qui se pressent, et qui courent dans tous les sens le long des illuminations de la rive, sont d'un effet magique. La plus simple gondole où soupe bruyamment une famille de pêcheurs est belle avec ses quatre fanaux qui se balancent sur les têtes avinées, avec sa lanterne de la proue, qui, suspendue à une lance plus élevée que les autres, flotte agitée par le vent comme un fruit d'or porté par les ondes. Les jeunes garçons rament et mangent alternativement, le père de famille parle latin au dessert, — le latin des gondoliers qui est un recueil de jeux de mots et de prétendues traductions patoises, quelquefois plaisantes et toujours grotesques ; — les enfans dorment, les chiens aboient et se provoquent en passant.

Ce qu'il y a encore de beau et de vraiment républicain dans les mœurs de Venise, c'est l'absence d'étiquette, et la bonhomie des grands seigneurs. Nulle part peut-être il n'y a des distinctions aussi marquées entre les classes de la société, et nulle part elles ne s'effacent de meilleure foi. On reconnaît un noble au fond de sa gondole, rien qu'à sa manière de hausser et de baisser la glace. Un agioteur juif aura beau imiter scrupuleusement l'élégance d'un dandy, on ne le confondra jamais avec le plus simplement vêtu des descendans d'une antique famille; et un gondolier de place, quoi qu'il fasse, n'aura jamais, dans sa manière de ramer, l'allure à la fois élégante et majestueuse de ceux qu'on appelle gondoliers de palais. Mais il n'est pas une fête publique qui ne réunisse tous les rangs, sans distinction, sans privilèges et sans antipathie. Le peuple, qui se moque de tout, se moque des disgraces de la noblesse, et, au carnaval, l'un de ses déguisemens favoris consiste à s'affubler d'une perruque immense, d'un habit ridicule, et à s'en aller par les rues, l'épée au côté, avec des bas crottés et des souliers percés, offrant sa protection, ses richesses et son palais à tous les passans. Cette mascarade s'appelle l'*illustrissimo*. Elle est devenue classique comme Polichinelle, Brighella, Giacometto, et Pantalon. Mais, en dépit de cette cruelle dérision, le peuple aime en-

core ses vieux nobles, ces hommes des derniers temps de la république qui furent si riches, si prodigues et si dupes, si magnifiques et si vains, si bornés et si bons, ces hommes qui choisirent pour leur dernier doge Manin, lequel se mit à pleurer comme un enfant quand on lui dit que Napoléon s'approchait, et qui lui envoya les clefs de Venise au moment où le conquérant s'en retournait, la jugeant imprenable.

Ils ont toujours été affables et paternels avec le peuple et ne fuient jamais sa grosse joie, parce qu'à Venise elle n'est vraiment pas repoussante comme ailleurs, et que ce peuple a de l'esprit jusque dans la grossièreté; le peuple répond à cette confiance, et il n'y a pas d'exemple qu'un noble ait été insulté dans une taverne ou dans la confusion d'une regate. Tout va pêle-mêle. Les uns rient de la gravité des autres, ceux-ci s'amusent de l'extravagance de ceux-là. La gondole fermée du vieux noble, la barque resplendissante du banquier ou du négociant, et le bateau brut du marchand de légumes, soupent et voguent ensemble sur le canal, se heurtent, se poussent, et l'orchestre du riche se mêle aux rauques chansons du pauvre; quelquefois le riche fait taire ses musiciens pour s'égayer des refrains graveleux du bateau; quelquefois le bateau fait silence et suit la gondole pour écouter la musique du riche.

Cette bonne intelligence se retrouve partout; l'absence de chevaux et de voitures dans les rues, et la nécessité pour tous d'aller sur l'eau, contribue beaucoup à l'égalité des manières. Personne ne crotte et n'écrase son semblable. Il n'y a point là l'humiliation de passer à pied auprès d'un carrosse; nul n'est forcé de se déranger pour un autre, et tous consentent à se faire place. Au café, tout le monde est assis dehors. Le climat l'ordonne, et ce ne sont pas les grands, mais les frileux qui restent au-dedans. Un pêcheur de Chioggia appuie ses coudes déguenillés à la même table qu'un grand seigneur. Il y a bien des cafés de prédilection pour les élégans, pour les artistes, pour les nobles. Chacun aime à trouver là sa société de tous les soirs; mais dans l'occasion (que la chaleur rend fréquente) on entre dans la première taverne venue, et personne ne songe à critiquer ou même à remarquer une femme de bon ton assise dans un cabaret pour boire une *semata*

ou pour manger du poisson frais. Les Vénitiennes sont coquettes et amoureuses de parure. La richesse de leurs toilettes fait un singulier contraste avec le *sans-façon* de leurs habitudes. Est-ce à cette simplicité seigneuriale qu'il faut attribuer la manière hardie dont les hommes du peuple les regardent? Un cocher de fiacre à Paris n'est pas un homme pour la femme qui monte dans sa voiture. Ici, un gondolier regarde la jambe de toute femme qui sort de sa gondole. La sentence de Labruyère : *Un jardinier n'est un homme qu'aux yeux d'une religieuse*, serait peut-être un non-sens à Venise. Beppa n'a certes pas une figure agaçante, ni des manières éventées. L'autre jour, comme nous passions auprès d'une barque pleine de manans, l'un d'eux qui récitait, c'est-à-dire qui écorchait une strophe de Tasse, s'interrompit pour la montrer à ses compagnons, en s'écriant : Voici la belle Herminie. L'ostentation des anciens nobles est encore dans le caractère de la population; l'usage de la *sagra* en offre une preuve : chaque année le paroissien et son chapitre délibèrent et choisissent un ordonnateur pour la fête patronale, à peu près comme on choisit une quêteuse dans une paroisse de Paris. Les fonctions de cet ordonnateur sont d'appliquer le produit annuel des aumônes et des offrandes à la décoration de l'église, à l'éclairage et à la musique du chœur; on prend ordinairement le plus généreux et le plus riche. Dévot ou non, il met toujours son ambition à surpasser son prédécesseur en magnificence; et si le revenu de la paroisse ne lui suffit pas, il contribue de sa bourse aux frais de la fête. Aussi le peuple s'amuse beaucoup; les prêtres sont satisfaits, et distribuent à pleines mains les absolutions et les indulgences à l'ordonnateur, à sa famille et à ses serviteurs. Il y a quelques jours, un simple particulier n'a pas dépensé moins de quinze mille francs pour une messe.

A deux heures du matin, comme nous n'avions pas pris de vivres dans la gondole, parce qu'après tout c'est la plus incommode manière de manger qu'il y ait au monde, nous rentrâmes dans la ville, et nous allâmes souper au café de Sainte-Marguerite, qui avait aussi ses ballons de papier suspendus à la treille. Nous allâmes nous asseoir au fond du jardin, et l'abbé nous fit servir des soles accommodées avec du raisin de Corinthe, des graines de pin et du citron confit. Jules et Beppa s'animèrent si bien la tête et les

entrailles avec le vin de Bragance et les macarons au gérofle, qu'ils ne voulurent jamais nous permettre de retourner chez nous. Il fallut aller voir lever le soleil à l'île de Torcello. Catullo, étant à demi ivre et incapable de ramer seul un quart du chemin, nous proposa d'aller chercher ses compères, César et Gambierazzi : l'un qui fut fait nicolatto le mois dernier, en jurant sur le crucifix haine éternelle aux Castillans; l'autre qui remplit avec Catullo le rôle de grand prêtre, en versant l'encre de seppia sur la tête du néophyte, et en dictant la formule du serment. En expiation de ces cérémonies païennes et républicaines, ils furent mis tous trois en prison avec une vingtaine d'assistans; je crois t'avoir raconté cela dans une de mes lettres. J'étais impatient de voir ces gondoliers illustres. Mais hélas! que les hommes célèbres démentent souvent d'une manière fâcheuse l'idée que nous nous en formons! Cesare, le néophyte, est bossu, et Gambierazzi, le pontife, a les jambes en vis de pressoir. Le plus agréable des trois est encore Catullo qui ne boîte que d'une jambe, et qui ne manque jamais de dire, en parlant de lord Byron : — Je l'ai vu, il était boiteux. — Hélas! hélas! Le divin poète Catulle était Vénète; qui sait si l'ivrogne éclopé qui conduit notre gondole ne descend pas de lui en droite ligne?

Ces trois monstres, à l'aide de la voile et du vent, nous conduisirent très-vite à Torcello, et le soleil se levait quand nous nous enfonçâmes gaîment dans les sentiers verts de cette belle île.

Torcello est, de tous les îlots des lagunes où vinrent se réfugier les habitans de la Vénétie lors de l'irruption des barbares en Italie, celui qui conserve le plus de traces de cette époque d'émigration et de terreur. L'église et une fabrique en ruines sont les seuls vestiges de la ville que ces réfugiés y construisirent. L'église, par sa construction irrégulière et le mélange de richesses antiques et de matériaux grossiers qui la composent, atteste la précipitation avec laquelle elle fut bâtie. On y employa les débris d'un temple d'Aquilée, soustraits à la ruine de cette capitale des provinces vénètes. La nef a encore la forme circulaire d'un temple païen, et de précieuses colonnes d'un marbre africain sculpté en Grèce soutiennent le toit de briques chargé de ronces qui s'échappent en festons, et s'ouvrent un chemin dans les crevasses des corniches. La coupole

et la partie intérieure du portique sont couvertes de mosaïques exécutées par des artistes grecs. Ces mosaïques, qui datent du XIe siècle, sont hideuses de dessin comme toutes celles de cette époque de décadence, mais remarquables de solidité. C'est de Venise que l'art de la mosaïque s'est répandu dans toute l'Italie, et ces fonds d'or, qui donnent un si grand relief aux figures et se conservent si intacts et si brillans sous la poussière des siècles, sont formés de petites plaques de verre doré, que l'on fabriquait à Murano, île voisine de celle-ci. Peu à peu l'art du dessin, perdu en Grèce, et retrouvé en Italie, s'appliqua à rectifier la mosaïque, et les dernières qui furent exécutées dans l'église Saint-Marc, par les frères Zuccati, furent dessinées par Titien.

L'abbé voulut nous persuader que les madones en mosaïque du XIe siècle avaient un caractère austère et grandiose, où le sentiment de la foi parlait plus haut que la grace poétique des beaux temps de la peinture. Il fallut bien avouer que dans ces grandes figures de type grec, dans ces yeux fendus, dans ces profils aquilins, il y a quelque chose de ferme et d'imposant comme les préceptes de la foi nouvelle. L'abbé en revint à sa fantaisie, tant soit peu païenne, de faire de la Vierge une allégorie religieuse. Il voulut en trouver la preuve dans les diverses expressions que ces figures révérées reçurent des grands artistes, et nous montrer dans chacun de leurs types favoris un reflet de leur ame. Titien avait, selon lui, révélé sa foi robuste et tranquille dans cette grande figure de Marie qui monte au ciel avec une attitude si forte et un regard si radieux, tandis que la nuée d'or s'entr'ouvre, et que Jehova s'avance pour la recevoir.

Raphaël et Corrège, amans et poètes, avaient répandu sur le front de leurs vierges une douceur plus mélancolique et une plus humaine tendresse pour la Divinité; ce n'est pas le ciel seul qu'elles contemplent : c'est Jésus, Dieu d'amour et de pardon, qu'elles caressent saintement.

Enfin, Giambellino et Vivarini, les peintres aimés de Beppa, avaient confié au sourire de leurs *madonettes* la naïve jeunesse de leurs cœurs. — O Giambellino! s'écria Beppa, que je t'aurais aimé! que je me serais plu à tes puérilités charmantes! comme j'aurais soigné ton chardonneret bien-aimé! comme j'aurais écouté dans mes

rêves la viole et la mandoline de tes petits anges voilés de leurs longues ailes, souples, mélodieux et mignons comme la mésange! Que j'aurais respiré avec délices ces fleurs délicates que ta main a ravies à l'Eden, et que firent éclore les pleurs d'Eve et de Marie! Comme j'aurais frémi en baisant le léger feuillage qui flotte sur les cheveux d'or de tes pâles chérubins! Comme j'aurais timidement contemplé tes vierges adolescentes, si pures et si saintes que le regard humain craint de les profaner! J'aurais conservé mon ame sereine afin de leur ressembler. — Tu leur ressembles, Beppa! s'écria l'abbé avec un regard qu'il lança sur elle comme un éclair. Mais il reporta aussitôt sa vue sur la grande et sombre madone grecque, emblème de souffrance et d'énergie, qui se dressait au-dessus de nos têtes. — O foi triste et sublime! — dit-il en étouffant un soupir. Le visage de cet honnête jeune homme exprima la satisfaction d'un douloureux triomphe, et le sourire d'amertume que l'indignation généreuse ramène si souvent sur ses lèvres, s'effaça pour tout le jour. — Qu'on m'impose des sacrifices, me dit-il souvent, qu'on m'ordonne de vaincre et de macérer l'imagination rebelle, d'enfoncer dans mon cœur les sept dards qui percent le sein de Marie, qu'on me donne à souffrir, c'est bien. Ce qui tue, c'est l'inaction, c'est de sentir tout son être inutile, toute sa force perdue, c'est de n'avoir rien à combattre, rien à immoler. — Je ne serais pas surpris que l'abbé se laissât aller parfois à caresser des pensées dangereuses, des sentimens funestes, afin d'avoir la joie d'en triompher.

Le docteur alla s'endormir au milieu des orties sur la chaise curule en pierre, qui servit peut-être à plus d'un préteur romain chargé de percevoir l'impôt sur les pêcheurs des lagunes. La tradition populaire impose à cette chaise le nom de trône d'Attila, bien que le conquérant barbare ayant fait une vaine tentative d'invasion sur ces îles, et ayant vu ses vaisseaux échouer, à l'heure de la marée descendante, sur les paludes dont il ne connaissait point les canaux navigables, se fût retiré, abandonnant même la chétive conquête de la péninsule de Chioggia. Jules resta à examiner les étranges contrevens de l'église, formés, comme dans les temples orientaux, d'une grande pierre plate tournant sur un pivot et sur des gonds. L'abbé alla faire visite à son confrère de Torcello, dont

le blanc prieuré, perdu dans les rameaux des jardins, faisait envie à la romanesque Beppa. J'allai seul, rêvant et ramassant des fleurs pour elle, au travers des traines de Torcello, plus belles, hélas! que celles de ma vallée noire. Une profusion de liserons éclatans grimpait le long des haies et formait souvent au-dessus du sentier des berceaux plus riches et plus élégans que si la main de l'homme s'en fût mêlée. Huit ou dix maisons, vingt peut-être, disséminées au milieu des vergers, renferment toute la population de l'île. Tous les habitans étaient déjà partis pour la pêche. Un silence inconcevable régnait sur cette nature si prodigue que l'homme s'en occupe à peine, et y reçoit en pur don ce que chez nous il achète au prix de ses sueurs. Les papillons rasaient le tapis de fleurs étendu sous mes pieds, et, peu habitués sans doute aux tracasseries des enfans ou des entomologistes, venaient se poser jusque sur le bouquet que j'avais à la main. Torcello est un désert cultivé. Au travers des taillis d'osier et des buissons d'althæa, courent des ruisseaux d'eau marine, où le pétrel et la sarcelle se promènent voluptueusement. Çà et là un chapiteau de marbre, un fragment de sculpture du bas empire, une belle croix grecque brisée, percent dans les hautes herbes. L'éternelle jeunesse de la nature sourit au milieu de ces ruines. L'air était embaumé, et le chant des cigales interrompait seul le silence religieux du matin. J'avais sur la tête le plus beau ciel du monde, à deux pas de moi les meilleurs amis. Je fermai les yeux, comme je fais souvent, pour résumer les diverses impressions de ma promenade, et me composer une vue générale du paysage que je venais de parcourir. Je ne sais comment, au lieu des lianes, des bosquets et des marbres de Torcello, je vis apparaître des champs aplanis, des arbres souffrans, des buissons poudreux, un ciel gris, une végétation maigre, obstinément tourmentée par le soc et la pioche; des masures hideuses, des palais ridicules, la France en un mot. — Ah! tu m'appelles donc! lui dis-je. Je sentis un étrange mouvement de désir et de répugnance. O patrie! nom mystérieux à qui je n'ai jamais pensé, et qui ne m'offres encore qu'un sens impénétrable! le souvenir des douleurs passées que tu évoques est-il donc plus doux que le sentiment présent de la joie? pourrais-je t'oublier si je voulais? et d'où vient que je ne le veux pas?. . . . . GEORGE SAND.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 septembre 1834.

Faute d'événemens politiques, la question de responsabilité royale a occupé toute la presse pendant cette quinzaine. Une certaine franchise a régné dans cette discussion, même de la part des journaux ministériels. Ceux-ci n'ont pas nié trop fortement que le roi ne dirige à peu près seul les affaires, et que ses ministres ne composent guère qu'un comité consultatif dont on s'abstient quelquefois de suivre les avis. Le *Journal des Débats*, admettant le fait comme une supposition, s'est déclaré, en quelque sorte, partisan de cette manière d'entendre le gouvernement constitutionnel. Il faut, selon lui, l'accepter, puisque les chambres, les électeurs et les ministres l'acceptent. Le gouvernement constitutionnel est, avant tout, le gouvernement de la majorité, et si cette majorité a trouvé une chambre qui s'est unie avec un ministère dont les membres se bornent à être les commis du roi, tout ceci est une affaire purement personnelle entre le roi et ses ministres : chacun se fait un fardeau proportionné à sa capacité. Si les ministres reconnaissent au roi plus d'intelligence des affaires, plus de lumières, plus d'expérience qu'ils n'en ont eux-mêmes, on ne peut leur faire un crime de cette déférence. Libre à eux de prendre la responsabilité des actes du roi ; et qu'ils l'acceptent ou non, il faut bien qu'ils la prennent. La charte

ne le veut-elle pas ainsi? et la charte nous a promis une loi de responsabilité ministérielle qui viendra tôt ou tard, —peut-être.

L'opposition libérale n'entend pas de cette oreille. Elle conçoit aussi qu'il plaise au roi de gouverner, si c'est là son bon plaisir, et s'il se sent capable de mieux gouverner que ses ministres; mais elle veut alors que le roi se résigne à être attaqué, elle veut qu'il souffre les inconvéniens du mode de gouvernement qu'il adopte : elle demande qu'il ne cumule pas l'irresponsabilité, l'impunité, pourrait-on dire, qui est attribuée au souverain constitutionnel, et le droit d'agir, de décider seul dans toutes les affaires. Enfin elle veut que la royauté, devenue agissante, descendue de son plein gré dans l'arène, et mêlée aux combattans, se dépouille de l'armure impénétrable dont le respect des peuples l'a couverte, et qu'elle lutte à armes égales. Enfin, dans ce duel d'intérêts, le parti populaire demande sa part du terrain et du soleil; mais nous doutons qu'il l'obtienne.

L'opposition royaliste a cherché, avec son habileté ordinaire, à tirer parti de cette discussion. Il y a des choses incompatibles, dit-elle, l'irresponsabilité royale a suivi la royauté que vous avez chassée, celle que vous avez rendue responsable des ordonnances signées par ses ministres. La royauté révolutionnaire voudrait être irresponsable qu'elle ne le pourrait pas. Elle le sait, et elle veut au moins s'asseoir au gouvernail, car elle voit bien qu'elle sombrerait avec le navire ministériel, s'il prenait mal le vent. Le principe de l'irresponsabilité royale a été foulé aux pieds dans la personne de Charles X. Il ne peut être relevé que par une réhabilitation solennelle et complète. Donnez cette satisfaction aux principes, ou n'en parlez plus. Rétablissez la branche aînée, ou acceptez la branche cadette avec toutes les conditions d'un gouvernement révolutionnaire, c'est-à-dire un roi qui réponde des actions de ses ministres, et qui veuille, par conséquent, agir, tout faire, tout voir par lui-même. D'après ce raisonnement, le régime constitutionnel n'existerait plus en France depuis le jour où les ordonnances de Charles X contre la Charte n'ont pas été exécutées.

Les journaux anglais ne sont pas restés neutres dans cette polémique. Ce sont des raisons en quelque sorte domestiques qu'allèguent la plupart d'entre eux pour motiver la manière dont s'exécute le gouvernement représentatif en France. Le roi des Français aura beau faire, disent-ils, ses ministres l'ont aidé à prendre la couronne; ils ont beau s'appeler ses fidèles sujets, ils ne sont pas moins ses amis, ses commensaux, ses compères. Le roi ne pourra jamais obtenir qu'ils le placent sur un autel, et qu'ils s'agenouillent devant lui. Il sera forcé de s'asseoir avec eux en conseil, de discuter, de proposer, d'influencer, de gouverner en un mot. En Angleterre, la place du roi est trop haut pour qu'il se mêle aux partis, son droit est consacré par des siècles et par d'admirables usages. Jamais les ministres ne discutent devant lui; il ne connaît les affaires que par le résultat des délibérations du cabinet qu'on vient soumettre à sa sanction, et alors il décide, mais sans être influencé par la chaleur d'une discussion, sans que sa présence ait gêné la franchise d'un de ses ministres, ou que le désir de lui plaire et de faire des progrès dans son esprit les ait entraînés dans une manifestation contraire à leur propre pensée. C'est là, en effet, la position

et le rôle qui conviennent le mieux à un roi constitutionnel; mais qu'eussent fait les ministres anglais si, au lieu de George III le *farmer*, comme on le nommait, occupé uniquement de sa basse-cour et insensé plus tard; de George IV, livré à la table et à ses maîtresses; de Guillaume, esprit calme et tranquille, vieille *jaquette bleue* qui se plaît dans la retraite et le repos, le trône d'Angleterre eût été occupé par un prince laborieux, actif, qu'on nous passe le mot, intrigant, amoureux de négociations secrètes, d'affaires publiques, de menées diplomatiques, et par-dessus tout, ne s'en rapportant qu'à lui-même des soins du gouvernement? Ils eussent sans doute protesté par leur retraite; mais le moyen d'échapper à l'influence d'un tel caractère, quand il se trouve en possession du trône? L'Angleterre l'eût subi, et peut-être ne s'en fût-elle pas trouvée plus mal que la France.

Nous ne pensons pas que la couronne veuille se soustraire à la responsabilité dont elle a pris en quelque sorte le poids par l'initiative qu'elle s'est attribuée dans le conseil. Il n'est pas dans la nature d'une capacité de repousser les suites de ses conceptions, et la capacité qui préside depuis long-temps en réalité le conseil des ministres n'en est pas en ce moment à regretter ses actes. Tout paraît lui réussir, et il semble que chaque jour les embarras s'éloignent. Les émeutes ne sont plus qu'un souvenir, les affaires commerciales renaissent par toute la France, et y répandent une sorte de prospérité; les partis, comprenant que leur avenir est dans les chambres, et qu'ils ne feront de progrès dans l'opinion qu'en se servant des moyens d'influence que leur donne la constitution, les partis, qui ont encore quelque consistance, ont renoncé à se servir d'autres armes. A l'extérieur, la quadruple alliance se consolide, et de nouveaux liens s'établissent chaque jour entre la France et l'Angleterre. L'Espagne, soustraite pour toujours au pouvoir de la Sainte-Alliance, donne bien quelques inquiétudes d'un autre genre : on craint que l'esprit révolutionnaire n'y grandisse trop rapidement, et ne franchisse les limites entre lesquelles on le maintient de ce côté des Pyrénées; mais on est fort et habile, et l'on commence à se reposer sur son habileté. Ne parlait-on pas récemment d'un mariage projeté entre l'infant fils de don Francisco et une princesse d'Orléans, dans le cas d'une déchéance de la jeune reine? On a aussi un prince à jeter en Portugal, et dans la main encore libre et vacante du duc d'Orléans se trouve le germe de quelque grosse alliance, que cette habileté qui résout tout fera certainement éclore. Tout va bien enfin, ou semble bien aller, et encore une fois ce n'est pas ce moment qu'on choisira pour abandonner le timon des affaires aux mains des ministres, ou même pour décliner la responsabilité dont on veut charger cette tête royale si vive et si agissante.

Cependant un point sombre se montre à l'horizon : ce n'est ni la ténacité que met don Carlos à se faire traquer par Rodil, ni la note remise par M. de Werther au sujet du retrait de l'*exequatur* du consul prussien à Bayonne, encore moins la banqueroute de l'Espagne; mais bien l'avènement si heureux, si à propos et si vanté par tout ce qui tient au pouvoir, du maréchal Gérard à la présidence du conseil. Dans ce fait, nous ne voyons

pas seulement la chute du ministère, mais un péril pour le gouvernement.

Le maréchal Gérard est entré au ministère de la guerre pour mettre fin à une administration évidemment dilapidatrice; il n'y a même pas de courage à le dire, tant il est facile de le démontrer. Dès les premiers jours de son ministère, le maréchal Gérard, tout malade, tout exténué qu'il était, s'est mis avec cœur à remplir cette pénible tâche. Il a refusé de signer aucun marché, avant un examen qui demandera des réflexions et une attention sérieuses; il a destitué quelques hauts employés, sans déguiser au public les motifs de leur renvoi; et enfin, du fond de son lit de souffrance, il a couronné dignement ces premiers travaux de réforme par un rapport au roi sur les crédits supplémentaires, où se trouve cette phrase qui restera : « La bonne foi est féconde en résultats. » Le roi a approuvé ce rapport.

Les journaux ministériels, qui vantaient la gloire, l'économie et la probité du maréchal Soult, ont aussitôt chanté les louanges du maréchal Gérard, éloges auxquels il a dû être fort sensible. Mais l'opposition de toutes les nuances et de toutes les couleurs a renchéri sur ces éloges. Ce n'était après tout que l'éloge de la droiture et de l'honnêteté, et il était assez naturel qu'il se trouvât dans toutes les bouches; mais enfin cet éloge ne pouvait se faire qu'au détriment du ministre éloigné, au détriment de ses collègues qui connaissaient mieux que personne le désordre et tous les vices plus ou moins honteux de son administration, qui l'avaient soutenu et défendu à la tribune, avaient si long-temps marché avec lui, et s'étaient rendus solidaires de toute sa conduite; et il ne pouvait aussi se faire qu'au détriment du pouvoir souverain, qui joue un rôle si actif dans les affaires, et qui s'était appuyé si hautement sur le maréchal Soult. Chaque louange adressée au maréchal Gérard est donc un coup qui ébranle le ministère, et qui porte même un peu plus haut.

Le pouvoir sait-il bien toutes les obligations qu'il s'est imposées en portant un homme tel que M. le maréchal Gérard à la présidence du conseil, et le maréchal lui-même sait-il tous les devoirs qu'il s'est prescrits en acceptant? Le maréchal n'est pas seulement ministre de la guerre, il est président du conseil. La doctrine qu'il a établie pour les crédits supplémentaires, le mode de budjet qu'il prescrit, il doit les imposer à ses collègues; le flambeau qu'il a allumé pour éclairer les désordres de son département, doit être porté dans tous les autres; ce flambeau éclairera toutes les figures qui sont près de la sienne, sur le banc des ministres, et qui se passeraient bien de cette clarté; la chambre pourra lire, voudra lire sur ces visages, et il en est déjà qui lui ont semblé manquer de droiture et de loyauté. Plus l'opposition, plus les journaux ministériels, plus tout le monde louera le maréchal Gérard, plus le maréchal sera un embarras pour ses collègues, ou plutôt ses collègues un embarras pour lui; il ne pourra marcher avec eux, et eux avec un tel homme; et comme après tout c'est sur lui que s'arrêteront l'estime et le choix des chambres, il sera forcé de les jeter par-dessus bord, comme un lest inutile et dangereux par le gros temps. Toute autre issue lui est interdite. Le

maréchal, nous n'en doutons pas, est rempli de bonnes intentions pour les autres ministres, il leur porte une bienveillance sincère, il les voit avec plaisir, il les défend, il les estime; mais il les tue.

Le ministère tout entier aura beau se blottir derrière le maréchal Gérard, la chambre le fera déguerpir de sa cachette. Le coup est frappé, et le ministère se l'est porté lui-même. En consentant à sacrifier le maréchal Soult, il a consenti à ce que le grand jour fût porté dans les affaires, et le grand jour, c'est le renversement de tout ce qui est, c'est la guerre à l'agiotage, au monopole des nouvelles et à l'exploitation du télégraphe; c'est la guerre aux marchés onéreux, aux adjudications fictives et aux pots-de-vin; c'est la guerre aux fonds secrets et aux manœuvres de police; c'est la réforme et l'amélioration de tout, c'est une loi de responsabilité réelle pour les ministres; c'est tout ce que les ministres actuels refusent de faire et de consentir depuis quatre ans, soit comme ministres, soit comme députés, soit comme écrivains et orateurs du gouvernement; c'est la condamnation de tout ce qu'ils ont fait pour la plupart, de tout ce qu'ils font encore en ce moment. Voyez comme l'éloge des honnêtes gens est depuis quelques jours dans toutes les bouches, voyez comme l'appel du maréchal Gérard à la bonne foi a retenti dans toute la France, comme cette simple pensée qu'il a écrite au roi dans son rapport, a été adoptée avec chaleur et répétée partout comme le plus naïf proverbe populaire. Tous ces symptômes sont menaçans pour vous, et il faut vous hâter de renvoyer le maréchal Gérard, si vous voulez rester au ministère.

Ce ministère ne tombera pas seul, soit que le maréchal Gérard ou ses collègues se retirent. En Angleterre, le cabinet est à la veille de se dissoudre, mais par d'autres causes plus faciles à avouer. Les prédictions de M. de Talleyrand s'accomplissent déjà. Lord Melbourne succombe sous son fardeau. On ne fait pas les affaires d'un pays en dormant, et lord Melbourne dort souvent, si toutefois il veille jamais. Lord Brougham est désigné comme devant composer le nouveau ministère. Pour nous, son prochain avènement au poste de premier ministre ne nous avait pas semblé douteux, et nous l'avions annoncé le jour même de la nomination de lord Melbourne. Nous en avions indiqué les conséquences. Avec lord Melbourne finit le ministère de tous ces tories accomplis qui se nomment whigs, comme dit O'Connel dans sa lettre au peuple irlandais. Lord Brougham, chef du cabinet, serait le signal d'une rupture complète avec l'aristocratie, et le parti whig n'est pas assez puissant en Angleterre pour lutter avec les tories, dans une querelle sérieuse, sans le secours du radicalisme. C'est là ce qui inquiète si vivement M. de Talleyrand, c'est ce qui lui cause des idées sombres. Il a déjà manifesté le désir de jeter les bases d'une alliance éloignée qu'on pourrait substituer à celle de l'Angleterre, dans le cas où les évènemens qu'il prévoit se réaliseraient, car l'alliance anglaise ne pourrait alors se continuer qu'avec un ministère de l'extrême gauche, et ce ministère conviendrait peu à M. de Talleyrand.

L'Espagne est aussi au moment de passer à une nuance politique plus avancée. La lutte de M. Martinez de la Rosa et de M. Torreno contre la liberté de la presse a mal tourné pour le ministère espagnol. On a vu

dans la chambre des procuradorès tous les débris du vieux libéralisme de l'émigration combattre la première des libertés constitutionnelles, par des argumens empruntés à M. de Bonald, à M. de Labourdonnaye, et même à M. de Sallaberry. C'est là toute l'instruction qu'ils ont recueillie dans leur long séjour en France pendant la restauration, c'est tout ce que le malheur et l'exil leur ont enseigné. Ferdinand VII eut grand tort de redouter de pareils hommes. Il fallait leur ouvrir les portes de l'Espagne qui leur furent si long-temps fermées, et qu'ils n'eurent pas l'énergie de forcer quand il y avait quelque courage à le faire. Avec de tels ministres, l'Espagne perdrait bientôt toutes ses antiques libertés provinciales, sans gagner la liberté constitutionnelle qui là peut-être ne les vaut pas. Ce malheureux Martinez de la Rosa, qui se montrait si empressé d'échapper à la censure de M. de Corbière, déclare aujourd'hui que la monarchie dont il est le ministre ne peut subsister avec la liberté de la presse ! Il est vrai que c'est aussi le langage que tiennent M. Thiers et ses amis. On doit s'attendre à recevoir bientôt la nouvelle de la retraite forcée de M. Martinez de la Rosa et de son digne collègue Torreno.

Les derniers jours de cette quinzaine sont marqués à Paris par un grand calme. Le roi est parti pour visiter ses domaines, emmenant avec lui M. Thiers, qui ne demande qu'à ne pas s'occuper des affaires de son ministère; M. Duchâtel chasse, M. de Rigny se promène, le maréchal Gérard est toujours malade, et M. Guizot attend avec sagacité les évènemens. La société de Paris, si active, si ardente, si mêlée par goût à toutes les affaires politiques, est absente tout entière. Les femmes de Paris surtout se sont lancées au loin; on les trouve éparses sur toutes les routes de la Suisse, à Naples, à Vienne, à Venise. Les eaux ont eu peu d'attraits pour elles cette année. La mode est aux voyages. Si ce goût augmente un peu, l'été prochain on les verra en Égypte, à Alger, aux ruines de Thèbes, ou assises sur les dernières colonnes d'Athènes. On se prépare déjà cependant aux plaisirs de l'hiver, qui sera plus brillant que jamais, s'il faut en juger par les apparences. Un grand nombre d'étrangers de distinction se sont donné rendez-vous à Paris pour y vivre avec magnificence. Lord Grey, entr'autres, se fait meubler un hôtel.

L'Opéra reçoit des lettres de change de Vienne, de Londres et de Berlin, pour la location de ses loges, et l'on s'y prépare à mériter cette vogue européenne. Aujourd'hui même doit avoir lieu la première représentation de *La Tempête*, délicieux ballet, dit-on, d'une magnificence digne du lieu, où débutera Fanny Essler, célèbre à Londres par sa danse originale et gracieuse, et à Vienne par l'amour qu'elle avait inspiré au malheureux duc de Reichstadt. On annonce aussi la prochaine représentation d'un opéra de M. Halevy dont on dit la musique fort belle, puis un opéra de M. Meyer-Beer, et des bals d'un effet tout nouveau.

L'Opéra-Italien sera aussi très-brillant. Avec Tamburini, Rubini, Lablache et Ivanoff, viendront, à la fin de ce mois, Julie Grisi, Mmes Finck-Loor et Brambilla. Le *Mariage secret* de Cimarosa, *les Puritains* de Bellini, et le *Faliero* de Donizetti, seront chantés par cette belle troupe.

Enfin on assure que le faubourg Saint-Germain, ayant compris que son influence est dans ses salons, dans son bon goût et dans son luxe, a résolu de rivaliser cet hiver avec le faste financier du juste-milieu, et que quelques beaux et nobles hôtels vont enfin se rouvrir. On cite un grand seigneur de la restauration, très-connu par sa passion pour les arts, et par sa richesse, à qui la duchesse d'Angoulême aurait dit : « Votre place est à Paris, M. le duc; c'est là que vos amis peuvent employer toute leur influence. » Il n'en faut pas davantage pour faire rentrer toute l'émigration du faubourg Saint-Germain, qui commence déjà à s'ennuyer beaucoup à Rome et à Vienne.

— Nous avons rendu compte dans le temps (livraison du 1er novembre 1832) des *Fragments of Voyages and Travels* du capitaine Basil Hall, et nous exprimions alors le désir de voir publier en France une traduction du *Voyage aux Etats-Unis* du même auteur. En effet, aucune production de ce spirituel écrivain n'est indifférente, et c'est avec plaisir que nous annonçons à nos lecteurs la publication de cette traduction (1). Le capitaine Basil Hall est un des meilleurs écrivains de l'Angleterre moderne. C'est un observateur plein de tact et de finesse, et peu de relations de voyages offrent autant de charme et d'attrait que les siennes. Cependant l'auteur est *tory*, et peut-être n'a-t-il pas jugé la république américaine avec une complète impartialité.

— Le nouvel ouvrage de George Sand, *Jacques*, paraît aujourd'hui, 15 septembre.

— M. Klaproth vient de publier une *Lettre à M. de Humboldt sur l'invention de la boussole.*

— L'*Histoire de France* de l'abbé Montgaillard, qui avait eu déjà six éditions, se réimprime maintenant par livraisons de 48 pages in-8°, avec une gravure sur acier (2).

(1) Chez Arthus Bertrand, rue Hautefeuille.

(2) Moutardier, rue du Pont-de-Lodi; chaque livraison se vend 50 centimes.

F. BULOZ.

TABLE

DES MATIÈRES DU TROISIÈME VOLUME.

(TROISIÈME SÉRIE.)

FIN DE LA TABLE.